

DIDIER MAÏSTO
LA TNT,
UN SCANDALE
D'ÉTAT
(NUMÉRO 23, ETC.)



DESSINS
LEFRED THOURON



DIDIER MAÏSTO

**LA TNT,
UN SCANDALE
D'ÉTAT**

(NUMÉRO 23, ETC.)

Le 18 octobre 2011, le CSA présidé par Michel Boyon lançait un appel à candidatures pour attribuer six nouveaux canaux sur la TNT gratuite. Fiducial Médias a participé à cette compétition, qui s'est révélée n'être qu'une farce. Le jour même du dépôt des candidatures, nous connaissions ainsi les six lauréats. Nous avions déjà alerté à l'époque sur la revente de Numéro 23, cette chaîne ayant été attribuée, formatée et calibrée dans ce seul but. Histoire d'un scandale d'État où l'argent et les fréquences ne sont pas perdus pour tout le monde.

Avant-propos

Ce livre rassemble des articles publiés sur le site Internet du magazine *Lyon Capitale*, dont Fiducial Médias est l'actionnaire unique.

CHÉRIE! ce MATIN
J'ai ACHETÉ une
CHAÎNE de TÉLÉVISION!

Où?

AN TÉLÉACHAT!



CHAPITRE PREMIER

TNT : les mêmes, en plus con mais en haute définition

Paris, le 12 décembre 2012

Michel Boyon, président du CSA, fait aujourd'hui la tournée de ses copains patrons de chaînes. Champagne, tapettes dans le dos, regards complices et comptes à rebours. C'est que la journée est historique : si l'ancien directeur de cabinet de François Léotard et de Jean-Pierre Raffarin¹ n'a pas réussi à prolonger son mandat à la tête de l'autorité régulatrice, elle-même en sursis, il entend bien rappeler que les six "nouvelles" chaînes gratuites de la TNT², qui émettront à partir d'aujourd'hui – soit le 12/12/12 à 12h, selon sa douce volonté –, constituent son grand œuvre. *Opus magnum*... ou presque. Car les téléspectateurs du Rhône³, qui seront servis les derniers, devront patienter jusqu'en 2015. Du coup, une question les assaille : si la fin du monde se produit vraiment dans neuf jours, vont-ils mourir plus intelligents ? Bref inventaire pré-apocalyptique, au cas où les Mayas seraient plus forts que Boyon et Paco Rabanne réunis.

Chérie 25

Les hommes et les enfants n'auront pas le droit de la regarder car c'est la chaîne concoctée tout exprès par Jean-Paul Beaudecroux, le patron d'NRJ, pour les femmes. Mais attention, pas pour n'importe lesquelles, pour *“les femmes plurielles et multiples”*, précise Christine Lentz, la directrice des programmes. Si la chaîne se veut *“informative”*, elle n'aura pas de journal télévisé. Pour autant, Chérie 25 parie sur des *“programmes forts”*. Et met en avant le magazine *10 ans de moins* – *“une émission 100 % astuces, 0 % bistouri, 99 % plaisir”*, une émission *“qui s'intéressera aux arts de la table, à l'évasion et aux plaisirs de la vie en général”* – ou encore *Roxanne ou la vie sexuelle de ma pote*, *“un format court de trois minutes, original et gonflé, qui raconte la vie et les ratés amoureux d'une trentenaire célibataire à la recherche de l'homme idéal”*, toujours selon la directrice des programmes, qui s'est confiée à *Terrafemina*.

RMC Découverte

C'est la chaîne hyper *low cost* des documenteurs et le robinet à images et à testostérone version Alain Weill. Tout le monde aura le droit de la regarder, y compris le populiste Bourdin et les ex-journalistes de *La Tribune*, qui désormais ont pas mal de temps à tuer et pourront toujours envoyer leur CV à la chaîne. Tout le monde, sauf les femmes, les enfants et les daltoniens, lesquels risquent la schizophrénie, car, grande innovation, non seulement *“les programmes seront forts”*, mais ils se déclineront en couleurs. Univers vert : *“Brady Barr approchera les reptiles ou animaux dangereux en tous genres.”* Univers rouge : *“Stan Lee et Daniel Browning (l'homme le plus souple du monde) feront le tour de la planète à la recherche de personnes aux dons extraordinaires.”* Univers jaune : ce sera la séquence intellectuelle (car même les hommes bodybuildés ont un cerveau) et le retour tant espéré de Karl Zéro, lequel, muni des mêmes lunettes mais un peu plus chauve, va *“essayer de répondre aux questions que peut se poser le téléspectateur”*.

Numéro 23 (et déjà ex-future TVous la Télédiversité)

Ce serait, d'après Michel Boyon, la chaîne que tous les Français attendaient depuis toujours, le passage à l'acte du cheval de bataille du CSA, l'étalon de la diversité, et un large public pourrait *a priori* la regarder. "À l'exception de l'homme blanc, bien portant et hétérosexuel", rétorque néanmoins la députée socialiste Martine Martinel, rapporteure pour avis des crédits de l'audiovisuel. En réalité, il est encore trop tôt pour savoir si cette chaîne sera, comme l'a juré son concepteur Pascal Houzelot, créateur de Pink TV, "*une chaîne thématique aux programmes forts axés sur la diversité des origines et des cultures*", ou si elle sera plutôt une "*mini-généraliste dont la grille des programmes s'articulera autour de séries, de fictions, de magazines et de divertissements*", comme l'affirme sur son site TF1 Publicité, chargée de commercialiser Numéro 23.

L'Équipe 21

C'est la chaîne que tout le monde pourra regarder, à l'exception notable de ceux qui s'intéressent au sport. Impossible en effet d'y suivre en direct un match de football ou de rugby, un meeting d'athlétisme, de la Formule 1, Roland-Garros ou les JO. Lionel Rosso, ancien journaliste de Canal et "*nouveau visage de L'Équipe 21*", n'en sait guère plus sur les programmes. Interviewé par... *L'Équipe*, il tient toutefois à préciser : "*On va faire de la télé tous ensemble et cette force-là est déjà palpable. Les gens qui vont nous regarder vont ressentir cette force, cette envie. On pourra retrouver des programmes forts tout le temps. 24h/24 ! C'est une chaîne d'info qui se renouvelle sans cesse, qui a la vocation et l'ambition de donner des informations nouvelles régulièrement, avec des tranches fortes.*" Une chaîne d'info forte, donc, où le seul "sport" qu'on pourra suivre en direct, serait, d'après les informations de *Lyon Capitale*, le tiercé, le quarté et le quinté plus.

HD1

Pas grand-chose à dire, c'est la fille à TF1, qui y testera ses idées : si une idée marche, elle sera clonée en temps de cerveau disponible chez maman. A priori, cette "*chaîne de toutes les histoires*" pourra intéresser tous les publics et n'en seraient exclus que les extraterrestres et les sujets au QI supérieur à 62 et/ou à la capacité crânienne supérieure à 1 225 cm³.

6Ter

Pas grand-chose à dire non plus, c'est la fille à M6. Même principe que HD1, cette généraliste assumée "*vise un public familial, une ligne éditoriale qui n'existe pas encore sur la TNT*", affirme à *E-marketing* Catherine Schöfer, directrice générale adjointe de la chaîne. 6Ter serait novatrice en ce sens qu'elle s'apprécierait mieux si toute la famille, grands-parents compris, la regardait simultanément dans la même pièce. M6 appelle ça l'"*écoute conjointe*" pour une "*télé à partager*".

Vous aimez la TNT ? Vous reprendrez bien six petites chaînes ! C'est fin, ça se mange sans faim et c'est offert de bon cœur par la puissance publique. Et puis, ça tombe bien, vous qui vous disiez encore hier soir qu'il vous manquait quelque chose pour descendre les poubelles... Parce que, monsieur Boyon, quand c'est con c'est con, même en haute définition.

1. Directeur de cabinet de François Léotard au ministère de la Culture et de la Communication en 1986-1988, Michel Boyon est l'artisan de la loi qui a permis la privatisation de TF1. Chargé par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin d'une mission sur la TNT, puis d'une mission d'accompagnement de la mise en place de la TNT (2002-2003), il sera directeur de cabinet de ce dernier à Matignon du 28 octobre 2003 au 1^{er} juin 2005. Président d'une autorité administrative vidée de sa substance depuis que Nicolas Sarkozy l'a privée de son pouvoir de nomination des patrons de groupes audiovisuels, Michel Boyon, réputé d'une soumission totale aux caciques de l'UMP, est régulièrement critiqué pour son absence de courage et son manque d'indépendance. Jusqu'au bout, il a cru à la réélection de Nicolas Sarkozy. Il a ensuite essayé de se rapprocher de François Hollande, sans succès.

2. Par souci d'honnêteté et de transparence, il est utile de préciser que l'auteur de ces lignes, ayant participé à l'appel à candidatures du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 18 octobre 2011 (Projet D-Facto, la chaîne "docs et débats"), a déféré à la censure du Conseil d'État l'ensemble des autorisations délivrées selon des critères pour le moins contestables le 3 juillet 2012 et publiées le 19 juillet 2012.

3. Mais aussi ceux de l'Ain, de l'Ardèche, de la Loire et de la Drôme.



CHAPITRE 2

Push-boys, les grands garçons poussifs du CSA

Michel, Pascal, Franck... et les autres

Paris, le 19 décembre 2012

Le CPAA (Club parlementaire sur l'avenir de l'audiovisuel et des médias) organisait le 13 décembre 2012 un petit-déjeuner très chic à la questure de l'Assemblée nationale. Entre croissants et jus d'orange, c'est un délicat concert de louanges, façon petite musique de chambre de Lully, avec Michel Boyon, président du CSA, en chef d'orchestre et Pascal Houzelot, patron de Numéro 23, en "*Petit Poucet de la TNT*" (sic).

Jusqu'au moment où, brisant cette douce harmonie matinale, un convive (votre serviteur) pose une simple question : "*Messieurs Boyon et Houzelot, vous présentez ensemble Numéro 23 comme une chaîne thématique, culturelle et sociétale, axée sur la promotion de la diversité ; mais TF1 la commercialise comme une chaîne généraliste articulée autour de séries américaines, de magazines et de divertissements. Alors ? Qu'en est-il en réalité ?*" Un ange passe, Michel Boyon regarde Pascal Houzelot... Lequel, incapable de répondre à la question, finit par lancer à l'importun : "*Vous êtes agressif.*"

Il y aurait tant de choses à dire, en somme. Mais, dans ce genre de pince-fesses, il est d'usage de se congratuler chaleureusement et de ne pas mettre ses Berluti dans le plat de bacon. Alors qu'il distribue frénétiquement des magazines grand format vantant sur papier glacé les mérites de son nouveau canal, Gérald-Brice Viret, directeur général de Chérie 25 – *“la chaîne qui a tout pour elle”* (sauf, visiblement, son DG) – assure à tous les convives que *“le groupe NRJ, c'est, comme le dit le grand patron Jean-Paul Beaudecroux, le pouvoir aux femmes... et un peu aux hommes qui aiment les femmes, ah, ah ! D'ailleurs, regardez, je laisse la parole à la spécialiste des chiffres, je ne veux pas lui voler la vedette, c'est elle qui a fait tous les Power Point, ce ne serait pas courtois, ah, ah ! On adore les femmes chez NRJ.”*

“Le marché publicitaire va reflleurir”

Puis le président du CSA ouvre le bal et se lance dans un discours basse définition dont il a le secret, tout connecté à sa gloire, dans un style ampoulé façon Pierre-Bergé-censé-bannir-tout-anglicisme-pour-faire-honneur-à-la-langue-française. Les *push-girls* de Numéro 23 en seraient complètement retournées... Oui, il a eu raison de croire à la TNT, *“avant et contre tout le monde”*. Et, non, il n'a pas eu tort d'affirmer que la crise était désormais derrière nous et que *“le marché publicitaire allait reflleurir, parce que, c'est sûr, ça ne peut pas rester comme ça”*. C'est à “ça” justement que l'on reconnaît les purs politiques : n'ayant jamais créé un emploi, géré ou même travaillé dans une vraie entreprise, ceux-là n'ont qu'une vague idée de ce que signifie “le marché” et continuent pourtant à faire des prévisions économiques en prenant un air pénétré.

À tu et à toi

“Mon cher Michel, je te remercie pour ce brillant exposé”, lui lance tout sourire Franck Riester, député UMP de Seine-et-Marne et coprésident du Club, ajoutant, à l'adresse de Pascal Houzelot : *“Mon cher Pascal,*

tu as maintenant la parole pour nous présenter Numéro 23.” C’est qu’au Club on ne privilégie que les intérêts supérieurs¹, tout le monde est ami, se tutoie et s’appelle par son petit nom.

Certains arrivent dans la même limousine avec chauffeur. Tout et tous se mélangent : droite, gauche, Saint-Esprit, pouvoirs législatif et exécutif, ex- et nouveaux députés, autorités de tutelle, patrons de chaînes, producteurs pénalisés par l’alternance, commerciaux, dircoms d’entreprises publiques et parapubliques, opérateurs de téléphonie, vieilles gloires de l’audiovisuel, attachés de presse et journalistes de salon, jusqu’au jeune reporter d’images de LCP (La Chaîne Parlementaire), qui passe l’essentiel de son temps à filmer les brocs de jus d’orange et la porcelaine fine de la questure, en dépit de son look étudié de baroudeur contestataire.

Tous ? Je ne vois pourtant guère de Noirs et d’Arabes – mis à part le personnel de service –, ni même de provinciaux, de pauvres ou de handicapés, dans cette noble assemblée prônant ostensiblement *“toutes les diversités”*, jusqu’à en faire une chaîne de télé. Quant aux femmes, il n’y en a qu’une à la tribune (représentant 6Ter... et de loin la plus convaincante et la plus sincère).

“La France est une démocratie de basse intensité”, a pu écrire Edwy Plenel. Mais les réseaux fonctionnent toujours en courant continu, serait-on tenté d’ajouter.

Une clé USB

Au moment où je lève la main pour signifier que je souhaiterais poser une question, une collaboratrice du président du CSA griffonne en vitesse un petit papier et le remet à Michel Boyon : elle a sans doute écrit un mot du style *“Attention, c’est le type qui a fait les recours au Conseil d’État”*. Le papier finit son parcours dans les mains de Pascal Houzelot, qui la remercie d’un clin d’œil, et elle minaude en retour ; quant à Michel Boyon, il penche la tête dans ma direction, avec un regard vitreux.

Le lendemain, soit le 14 décembre, je reçois par coursier une clé USB avec un petit mot de ma voisine de table : *“J’ai enregistré avec mon smartphone une partie de votre question. Hélas, je n’ai pas le début car j’ai réagi un peu tard. C’était une excellente question, qui n’avait rien d’agressif et que nous sommes nombreux à nous poser ! À bientôt.”* Voici donc l’objet du délit. Avec un verbatim comprenant le début de la question (hélas non enregistré), réécrit de mémoire.

Didier Maïsto : *“Ma question s’adresse au président Boyon, à M. Houzelot et, ça tombe bien, au représentant de TF1 qui vient de s’exprimer dans la salle et dont, vous me pardonnerez, je n’ai pas retenu le nom. Monsieur Boyon, durant votre mandat au CSA, vous avez souhaité faire de la diversité votre cheval de bataille. Monsieur Houzelot, j’ai assisté à votre audition le 8 mars dernier au CSA, vous avez dit – je reprends votre propre expression : “Chiche pour le passage à l’acte.” Et vous avez enfourché ledit cheval, pour une chaîne à vocation culturelle axée sur la diversité.”*

“Or, en y regardant de plus près, la représentation nationale s’en est émue et Martine Martinel, par exemple, députée socialiste et rapporteure pour avis des crédits de l’audiovisuel, a pu dire que votre projet, plutôt que de promouvoir la diversité, n’était qu’une “juxtaposition de ghettos, dont finalement n’étaient exclus que les hommes blancs, bien portants et hétérosexuels.”

“La charge est importante, l’accusation est grave et vous vous êtes défendu en affirmant qu’il n’en serait rien, que ce serait une chaîne ouverte à tous, qui ferait la part belle aux débats et aux échanges, aux documentaires de création, aux œuvres patrimoniales, qui serait une chaîne thématique et pas du tout une chaîne ghetto.

“Sur TF1, quand on va sur le site de la régie, quand on est simplement client, l'ex-chaîne TVous la Diversité, qui est devenue Numéro 23, chaîne plutôt neutre dans son titre, est vendue et commercialisée comme une généraliste, comme une mini-généraliste. Alors, est-ce une chaîne culturelle axée sur la diversité ? Ou est-ce une généraliste ? Merci.”

S'ensuivent quelques échanges surréalistes et absolument aucune réponse sur le fond, et pour cause...

Pascal Houzelot : *“Vous avez regardé, elle a démarré hier soir à 20h30 et il est temps d'en finir avec les procès d'intention. Revoyons-nous dans un mois ou deux et vous pourrez avoir un jugement, disons, fondé.”*

Maïsto : *“Monsieur, ce n'est pas un jugement, c'est juste une question.”*

Franck Riestter (gêné, volant au secours de son ami Pascal Houzelot) : *“Bien, une autre question.”*

Maïsto : *“D'accord. C'est donc la réponse.”*

Riestter : *“Oui... Non... Mais c'est important effectivement de regarder, à l'issue des quelques premières semaines et premiers mois de diffusion, ce qu'il en sera, entre la réalité de ce qui aura été diffusé, des engagements qui auront été pris au moment de la présentation du dossier. Voilà, c'est la réponse, je pense, qui a été faite, je crois, par Pascal.”*

Maïsto : *“Donc, TF1 dira à ses clients : “On vous vend une généraliste, mais on ne sait pas ce qu'est cette chaîne en fait”. C'est-à-dire que vous vendez un produit... et vous ne savez pas ce que c'est. Pourtant, en général, TF1... On ne peut pas balayer cette question d'une pirouette, sur le mode “Attendez, vous verrez, vous allez voir ce que vous allez voir””*

Houzelot : *“Je crois, monsieur, que vous avez été porteur d'un projet qui a été écarté...”*

Maïsto : *“Oh... Ça c'est petit, monsieur ! (Rires dans la salle.) C'est votre seule réponse ?”*

Houzelot : *“Je crois qu’il vaut mieux attendre, regarder les programmes, juger un dossier dont on fait l’exposition aujourd’hui.”*

Maïsto : *“C’est votre seule réponse ?”*

Houzelot : *“Je ne suis pas là pour polémiquer.”*

Maïsto : *“Mais moi non plus, monsieur. Je suis là pour poser une question, j’attends juste votre réponse, si vous en avez une.”*

Houzelot : *“Je crois que cette chaîne est... ce qu’elle est.”*

Maïsto : *“Merci de votre réponse.”*

Houzelot : *“Vous êtes très agressif, monsieur, malgré l’heure matinale.”*

Dans cet univers de paillettes et de carton-pâte, où les journalistes filment les jus d’orange et où les intervenants se tressent les uns les autres des couronnes de laurier, poser une question simple relève du crime de lèse-majesté. Comme on pourrait le dire chez Canal : “La TNT ? Regarboyon mieux.”

1. Bien entendu, j’expliquerai lesquels et dans le détail, dans les prochains épisodes. Ces intérêts sont essentiellement financiers, les divers lobbys autour de la “diversité” – notamment certains lobbys gay – utilisant l’alibi de la discrimination à des fins commerciales ne disant pas leur nom. Heureusement, certains acteurs du monde de la télé dénoncent les amalgames avec beaucoup de courage, par exemple le documentariste Jean-Pier Delaume-Myard, auteur de nombreux documentaires pour France Télévisions et lauréat 1998 du concours de scénarios “L’homophobie en question : une trilogie”, organisé par LGP Films.

CHAPITRE 3

“Quand Sarkozy dit quelque chose, le président du CSA écoute”

Paris, le 21 décembre 2012

Suite à l'appel à candidatures du CSA du 18 octobre 2011, 34 dossiers ont été déposés quai André-Citroën et deux ont fusionné opportunément, sur intervention du CSA. Le jour même de la clôture officielle des dépôts, soit le 12 janvier 2012, nous avons déjà la liste des six chaînes qui émettraient onze mois plus tard. Bizarre, vous avez dit bizarre ? Aurions-nous le don de seconde vue cher à Balzac ?

La vérité est plus prosaïque : l'appel à candidatures fonctionne à l'envers, et n'est lancé par le CSA que lorsque l'Élysée a donné son aval aux futurs bénéficiaires. Dans ces conditions, pourquoi concourir quand même ? C'est que le pouvoir a nourri un doute grandissant sur le groupe Next Radio TV, dirigé par Alain Weill : situation financière et personnelle extrêmement fragile, chiffre d'affaires issu à 90 % de la publicité, actionnariat de plus en plus dilué, positionnement éditorial jugé trop opportuniste... Les principaux conseillers de Nicolas Sarkozy – Patrick Buisson, président de la chaîne Histoire (ap-

partenant au groupe TF1), et Camille Pascal, ancien secrétaire général de France Télévisions – finiront eux-mêmes par douter du bien-fondé de leur décision initiale.

Jusqu'à ce que Weill les menace, en pleine campagne présidentielle, de "*lâcher tous les matins Bourdin contre Sarkozy*". On ignore si l'animateur était au courant, mais l'argument fut en tout cas décisif, puisque le groupe Next obtiendra finalement RMC Découverte, dont Weill fera, comme on pouvait s'y attendre, un robinet de docus-réalité bas de gamme, *made in* ailleurs.

Alain Weill est coutumier de ce type de comportement. Nous l'avons nous-même expérimenté avec un certain amusement tout au long du processus destiné à désigner les nouvelles chaînes de la TNT. Inconnu du grand public, ce tueur de coûts aux méthodes radicales, qui, à l'instar de son modèle Lakshmi Mittal, ne s'embarrasse guère de questions sociales mais profite à fond de toutes les failles du système et rêve de produire de l'info sans journalistes, sait se faire complètement oublier pour jaillir au moment opportun, tel un crocodile mangeur d'hommes.

À plusieurs reprises, quand il a appris que nous étions dans la course, avec quelques chances d'obtenir à sa place le canal qui lui avait été promis, il a fait écrire et publier contre nous des articles très ciblés et plutôt nauséabonds, sur le mode : "Attention, le projet D-Facto est porté par des gens très à droite." Assez piquant, quand on entend son animateur vedette, Jean-Jacques Bourdin, relancer tous les matins sur RMC les auditeurs sur un mode populiste. À côté, les militants du Front national passeraient presque pour de gentils socialistes ! Bref, une posture autant qu'une imposture.

Ainsi, juste avant notre audition au CSA le 8 mars, Alain Weill, qui paie ses salariés au lance-pierres (à l'exception notable de Bourdin, lequel émarge à 23 000 euros mensuels) mais qui sait aussi s'appuyer utilement sur certains syndicalistes, fera publier une ignominie dans *La Lettre de L'Expansion* du 5 mars (n° 2078). Selon la brève, les



conseillers du CSA devaient concentrer notre audition sur nos positions politiques, censées être proches de l'extrême droite... Évidemment, il n'en sera rien, mais cette lettre confidentielle sera pourtant largement photocopiée et distribuée.

C'est une méthode éprouvée, la sempiternelle histoire de la paille et de la poutre : quand on est incapable de convaincre par son propre talent, on tente de salir et de discréditer son compétiteur, en lui reprochant ses propres turpitudes.

Un financier vorace et sans états d'âme

Alain Weill procédera ainsi avec nous à plusieurs reprises, tantôt sur ses propres sites d'information, en n'hésitant pas à faire relayer des "articles" pourtant attaqués en justice, tantôt via *La Tribune*, un beau cadeau que lui a fait Bernard Arnault en 2008, avec plus de 40 millions d'euros de trésorerie... que Weill consommera en à peine deux ans avant d'abandonner le navire à Valérie Decamp, sa directrice générale, pour un euro symbolique. Depuis, *La Tribune* n'en finit plus de mourir. Simultanément à ses campagnes de presse, Alain Weill nous fait toujours envoyer un mail par sa régie afin, sait-on jamais, que l'on achète de la pub à ses chaînes. *Business is business* et, pourvu qu'il rentre, l'argent n'a pas d'odeur – en tout cas, il n'empeste plus "*l'extrême droite*".

De : <xxxxxxxxxxx@nextregie.fr>
Objet : RE: RDV BFM Business
Date : 18 décembre 2012 12:02:13 HNEC
À : Didier Maïsto
Cc : yyyyyyyyyy@nextregie.fr

Bonjour Monsieur,
Auriez-vous quelques disponibilités à me proposer à la période la plus propice pour vous ?
Merci d'avance.

Xxxxxx de Xxxxxxx
Directeur de la Publicité
BFM BUSINESS Radio / TV / Web

xxxxxxxxxxx@nextregie.fr
12 rue d'Oradour sur Glane 75015 Paris
LD : 01 71 19 XX XX
Port : 06 20 93 XX XX

En ce qui nous concerne, en quarante-deux ans d'existence, nous n'avons jamais vendu une seule société, jamais procédé à aucun plan social, mais au contraire créé et sauvé plusieurs milliers d'emplois en France. En période de crise, nous naviguons au plus juste mais nous n'abandonnons pas nos matelots. C'est ce qu'Arnaud Montebourg appelle le "*patriotisme économique*", et Alain Weill "*l'extrême droite*". Au commencement était le Verbe...

Le plus drôle dans tout cela, c'est qu'au fil du temps nous nous sommes pris au jeu. Nous étions, au départ, quasiment sûrs de n'obtenir aucun canal, puisque, comme je l'ai déjà écrit, les jeux étaient faits en amont et que nous connaissions la liste des six chaînes. Et puis, dans ce petit monde médiatico-politique où l'addition des intérêts particuliers fait rarement l'intérêt du public, je décidai, en accord avec mon équipe, de jouer les candides. Le résultat fonctionna bien au-delà de ce que j'avais espéré !

Je n'ai jamais trouvé d'explication satisfaisante, mais, quand on prend l'air vraiment idiot – les mauvaises langues diront que je n'ai pas à me forcer –, les gens vous parlent... et vous parlent beaucoup. En l'occurrence, je parviendrai même à les faire écrire. Pratique, ensuite, pour remonter le temps et ne pas commettre d'erreur. Car il faut savoir rester modeste et admettre que la mémoire, c'est comme la télé, ça peut jouer des tours.

Mon rendez-vous avec Buisson

Le président d'un institut de sondage auquel nous commandons de temps à autre des études proposa de me mettre en contact avec Patrick Buisson, le principal conseiller de Nicolas Sarkozy, alors président de la République. "*C'est lui qui tire toutes les ficelles, je peux t'organiser un rendez-vous. Il connaît tout ça par cœur, en plus c'est le patron de la chaîne Histoire, qui appartient à 100 % à TF1.*" Banco. Le grand manitou se fera un peu désirer et je devrai laisser deux messages avant qu'il me rappelle.

Rendez-vous est finalement pris pour le 25 janvier 2012 à 18 heures au *Royal Monceau*. Ne souhaitant pas m'y rendre seul, je me ferai accompagner par le consultant qui nous a aidés à élaborer notre projet, bon connaisseur des arcanes du CSA, dont je tairai le nom pour ne pas le gêner dans ses activités professionnelles. Le patron de l'institut de sondage sera également présent au rendez-vous. Tout vêtu de noir, Patrick Buisson arrivera avec une demi-heure de retard. Nous passons en revue les différents projets.

Patrick Buisson : *“Bon, on ne va pas se raconter d’histoires, TF1 et M6 c’est fait, NRJ et TVous la Diversité aussi. Restent les cas BFM et L’Équipe, pour eux c’est un peu plus compliqué.”*

Didier Maïsto : *“Les autres chaînes, je peux comprendre, mais TVous, franchement, ça me dépasse complètement. Comment peut-on sérieusement défendre un tel projet ? La diversité, ça doit être transversal, ça ne peut pas être sur un seul canal, ça n’a pas de sens...”*

Buisson : *“Ne cherchez pas à comprendre. Sa chaîne, il l’a, c’est déjà fait, c’est comme ça.”*

Maïsto : *“C’est ce que tout le monde me dit, mais moi j’aime bien ça, chercher à comprendre. C’est même mon métier. Et là, chaque fois que j’essaie d’en savoir plus sur ce dossier, il y a comme un malaise qui s’installe...”*

Buisson : *“Donc, comme je vous l’ai dit, il y aurait peut-être quelque chose à jouer pour vous. Weill est fragile en ce moment et, pour L’Équipe, contrairement à ce qu’on raconte, rien n’est encore fait.”*

Maïsto : *“Mais on m’a dit que Mme Amaury en personne était venue plaider sa cause auprès de Nicolas Sarkozy...”*

Buisson : *“Oui, d’accord, mais ça ne veut pas dire qu’elle aura sa chaîne.”*

À ce moment, Patrick Buisson prend notre volumineux document de présentation de la chaîne D-Facto, puis le repousse d’un air un peu dédaigneux.

Buisson : *“D-Facto, ça ne veut rien dire ! Quelle est la promesse de la chaîne ?”*

Maïsto : *“Comment ça, la promesse ? C’est écrit en toutes lettres ! D-Facto, la chaîne docs et débats.”*

Buisson : *“Ce n’est pas assez précis, ça, pas assez thématique. La chaîne Histoire, on sait tout de suite ce que c’est.”*

Maïsto : *“Vous préféreriez quoi ? D-Facto, la chaîne de Sarko ?”*

Patrick Buisson, surpris sans doute par mon franc-parler, me regarde droit dans les yeux et esquisse enfin un sourire.

Buisson : *“Bon, faites-moi porter un exemplaire par coursier demain matin.”*

Maïsto : *“Il paraîtrait que certains conseillers auraient des vellétés d’indépendance, à cause des mauvais sondages. . .”*

Buisson : *“Pfff. . . Quand Sarkozy dit quelque chose, le président du CSA écoute. Demain je suis à l’Élysée, je lui en parle.”*

Sur les rives d’Atlantico

Le lendemain, c’est en fait le patron de l’institut de sondage qui me rappellera, pour me demander de recevoir, dans les meilleurs délais, le fondateur du site Internet *Atlantico.fr*, Jean-Sébastien Ferjou (que j’avais déjà reçu quelques mois plus tôt, mais je n’avais pas donné suite). *“Ça peut favoriser ton dossier, me glissera-t-il. Il cherche des fonds pour se développer et Patrick a pensé que vous pourriez l’aider.”* Le procédé est plutôt inédit et pour le moins direct, mais je recevrai à nouveau Jean-Sébastien Ferjou, le lundi 30 janvier à 16 heures, un homme au demeurant sympathique, intelligent et cultivé, avec lequel le courant est bien passé. Bien entendu, je ne m’engagerai sur rien, si ce n’est de nous revoir.

Pendant ce temps, Alain Weill continuera à s’agiter. Concurrencé par *L’Équipe* du côté de son projet de chaîne sport – laquelle venait d’obtenir le soutien du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) –, concurrencé contre toute attente par notre projet du côté de sa chaîne documentaire de secours, il développera une stratégie vers trois directions.

Primo, il continuera à tenter de nous discréditer dans la presse, jamais directement mais par le biais de journalistes dociles restés dans son giron. Ainsi, dans *La Tribune* encore, pourra-t-on découvrir une nouvelle ignominie, à savoir que notre chaîne était “censée donner la parole à tous ceux qui n’apparaissent pas dans les grands médias” et faire valoir “tous les points de vue”... et bien sûr le journal fera perfidement le lien avec de prétendus “détricteurs” (lesquels ? ce n’est évidemment pas précisé) qui pointeraient nos idées “flirtant avec l’extrême droite”. Si j’ai effectivement rencontré Alain Weill (une fois) et Patrick Buisson (une fois aussi), je le jure, je n’ai jamais pris ne serait-ce qu’un café avec Jean-Jacques Bourdin.

“Je vais lâcher Bourdin contre Sarko tous les matins”

Deuxio, il pleurnichera durant ses auditions, sur le mode “On a tellement travaillé, vous ne pouvez pas nous faire ça, mesdames et messieurs les conseillers”, avec un incroyable talent d’acteur, qui arracherait des larmes dans les chaumières.

Tertio, il déploiera – ce qui sera sans doute le plus efficace – une véritable stratégie de terreur. N’oublions pas que nous sommes dans la période janvier-mars 2012, en pleine campagne présidentielle. Sarkozy est plombé, Hollande s’envole dans les sondages et Buisson est à la manœuvre. C’est une vraie partie de poker menteur qui va se jouer alors entre Sarkozy et Weill.

En ce qui nous concerne, nous étions censés représenter, pour le pouvoir de droite, la solution de repli – et effectivement nous étions jugés crédibles par les spécialistes car nous avons les reins assez solides pour cela, tant sur le plan financier que sur le plan professionnel.

Dans un premier temps, Weill tentera de convaincre Sarkozy – qui se plaignait du mauvais traitement infligé, selon lui, par BFM – en affirmant qu’au contraire la chaîne était bien ancrée à droite, qu’elle était une chaîne libérale qui lui apporterait un soutien décisif dans la bataille difficile qui s’annonçait, et que déjà, avec le traitement en

continu de l'affaire DSK, elle avait bien dézingué le PS. Pas assez convaincant et trop opportuniste, jugera Sarkozy.

Dans une situation financière difficile, en proie à de sérieuses difficultés personnelles, Alain Weill jouera alors son va-tout, menaçant, selon sa propre expression, de “*lâcher Bourdin contre Sarko tous les matins*”. Sarkozy et son cabinet se débiteront assez vite et finiront par lui délivrer un troisième canal, tant il est vrai qu'à l'époque le candidat Hollande était donné à 32 % au premier tour... et gagnant à 58 % au deuxième, et qu'il fallait bien se raccrocher à quelque chose et tenter de fabriquer des obligés, surtout dans ce monde de la télé qui fascine tant les politiques, et réciproquement.

Allô, allô, y a plus d'eau dans le tuyau

Personnellement, j'aurai alors de plus en plus de mal – et pour cause – à obtenir des renseignements de la part de Patrick Buisson, mais également de la part de Camille Pascal (je reviendrai dans un prochain épisode sur mon rendez-vous totalement surréaliste à l'Élysée, avec un certain Norbert Balit et ce fameux Camille Pascal, qui fut la plume de Sarkozy durant la campagne, après avoir été l'ancien secrétaire général de France Télévisions). Mais personne n'aura le courage de me dire simplement que “les carottes étaient cuites”... alors que j'étais par ailleurs informé de la situation en temps réel.

Car ce qui caractérise avant tout le petit monde de la télé, c'est le fait qu'on s'y trahisse encore plus vite et plus fort que dans le monde politique, c'est dire. Pourquoi ? “*Parce qu'en plus des questions d'ego il y a des questions de fric*”, me confiera une collaboratrice du CSA le 15 février, à l'occasion d'un déjeuner en tête à tête à côté de la Maison de la radio. Alors, perdu pour perdu – et sincèrement, je peux le dire aujourd'hui, je ne pensais même pas arriver jusque-là quand on s'est lancé dans l'aventure –, j'ai décidé de m'amuser un peu... et de continuer à envoyer des mails à mes deux interlocuteurs sur le sujet.

J'écrirai ainsi à Patrick Buisson le 13 mars à 20h15. Réponse à 23h22 :

“Je m’occupe de votre dossier et vais en parler au Président. Bien à vous, PB.” Puis, le 15 mars à 12 heures – réponse à 12h12 : *“Je viens de parler au PR. Je vous tiens informé.”* Ensuite, le 16 mars à 15h04, à Patrick Buisson et à Camille Pascal, pour les informer du soutien de Yazid Sabeg et de Salima Saa à D-Facto. Réponse de Patrick Buisson, neuf minutes plus tard : *“Tous ces ‘soutiens’ sont totalement inutiles... Ne perdez pas votre temps.”* Puis, le 19 mars à 15h38 – réponse de Patrick Buisson à 15h51 : *“Je préviens le PR.”* Le 20 mars à 11h14, à Patrick Buisson et à Camille Pascal – réponse de Patrick Buisson à 11h30 : *“Je suis le dossier avec l’intéressé.”* Enfin, le dernier mail, le 23 mars à 17h13 – réponse de Patrick Buisson à 17h37 : *“Je vous transmettrai les infos dès que nous en aurons. Bien à vous. PB.”*

D-Facto in memoriam

Las ! Le canal officieusement officiel ne me transmettra plus aucune info et, le 27 mars à 14h05, je recevrai le mail suivant, d’une personne méritante qui s’est bien démenée pour notre projet au cœur de ce système si particulier, dont, là encore, je souhaite préserver l’anonymat afin de lui éviter des ennuis.

De : < >
Objet : Réexp : Communiqué CSA : Sélection de six nouvelles chaînes en haute définition pour la TNT
Date : 27 mars 2012 14:05:39 HAEC
À : Didier Maïsto
Répondre à : < >

C’est malheureusement raté pour le magnifique projet D-FACTO, qui aurait pourtant apporté tellement d’air frais au paysage...

Le CSA a joué les pures cartes politiques :

– 1 “grosse” chaîne généraliste à chacun des groupes TF1 (HD1), M6 (6Ter) et NRJ (CHERIE HD), telle que ces groupes le demandaient

- 1 chaîne sportive, à L'EQUIPE TV, assez légitime
 - 1 chaîne au groupe NEXT RADIO TV (RMC Découverte), malgré toutes les faiblesses de ce groupe et de ce dossier
 - enfin 1 chaîne de pur affichage politique, TVOUS LA DIVERSITE, offerte à un faiseur de fric aux multiples réseaux.
- D-FACTO était bien dans la *very short list* mais a été victime des arbitrages en faveur de RMC Découverte et de TVous la Diversité, dans des conditions qui, je l'espère, seront éclaircies un jour.

Mais j'éclaircis, cher ami, j'éclaircis.



CHAPITRE 4

Quand la diversité devient une escroquerie intellectuelle

Paris, le 2 janvier 2013

A lors qu'il a placé son mandat sous le signe de la "diversité" et que la chaîne offerte à Pascal Houzelot, TVous la Télédiversité, devait être la consécration de cet engagement philanthropique et désintéressé, le président du CSA a soudainement négocié, en décembre 2012, un virage à 180 degrés, déclarant désormais, à chaque sortie publique, qu'il avait nourri de sérieux doutes sur la ligne éditoriale de la chaîne, rebaptisée Numéro 23 juste avant son lancement. Tout en ajoutant que le tour de table des actionnaires l'avait rassuré. Histoire d'une manipulation.

Lors de son audition, le 8 mars 2012, au CSA, Pascal Houzelot, porteur du projet, n'a guère convaincu, c'est un euphémisme. Michel Boyon et le tout-Paris médiatico-politique avaient beau susurrer, sur l'air entendu de la confiance, que tout était déjà ficelé et que cette chaîne serait magnifique, personne, au fond, n'était dupe. Pas même

la plupart des conseillers du CSA, qui, une fois n'est pas coutume, sont sortis de leur réserve pour attaquer frontalement le projet.

Patrice Gélinet, généralement très mesuré, lancera ainsi à l'adresse de Pascal Houzelot : *“Est-ce que vous ne craignez pas que chacune de ces diversités ne s'intéresse, au fond, dans les programmes, qu'à ce qui la concerne et qu'au lieu, autrement dit, de fédérer votre télévision n'entretienne le communautarisme ?”*

Alain Méar enfoncera le clou, en rappelant que la diversité devait être promue sur tous les écrans de la télévision, et pas sur un seul canal, ce qui serait contreproductif.

Rachid Arhab sera quant à lui encore plus direct : *“Moi aussi je suis sensible, comme Alain Méar, à ce que vous avez rappelé de l'action du Conseil et notamment de Michel Boyon pour ouvrir ce dossier de la diversité. Mais sur l'ensemble des chaînes ! (...) Encore une fois, c'est plus qu'une différence philosophique et notre démarche a été de bien expliquer aux opérateurs, qu'ils soient publics ou privés, que nous ne souhaitons pas une chaîne “alibi” dans un groupe, ou une chaîne “prétexte” pour la visibilité, simplement, ce qui aurait eu, selon nous, comme un inconvénient majeur de dédouaner les autres chaînes de toute obligation de représentation de la diversité. C'est un rappel qui me paraissait important.”*

L'addition des différences fait-elle une cohérence ?

Mais la charge la plus lourde viendra de Françoise Laborde. Extraits : *“Je vois bien ce que n'est pas cette chaîne : elle n'est pas communautariste, elle n'est pas alibi, ce n'est pas la négation des différences. Mais j'ai du mal à voir ce qu'elle est, du coup. Quelle est la différence de programmes ? Combien de programmes allez-vous produire en propre ? Qu'est-ce qu'une information, par exemple, en continu, sur la diversité ? En quoi un feuilleton sur la diversité est différent d'un feuilleton à succès tout court ? (...) Est-ce que l'addition des différences ça fait une cohérence ? C'est ça la question, est-ce que vous avez un public, à un moment donné, qui s'inté-*

resse à une différence, quelle qu'elle soit – religieuse, culturelle, géographique, que sais-je – qui peut s'intéresser à la différence de l'autre ?”

Du bon sens, finalement, et des interrogations que toute personne sensible à ces questions est obligée de se poser, naturellement. En dépit de ces doutes de façade, le CSA finira par octroyer un canal sur la TNT à Pascal Houzelot, et deux conseillers seulement voteront contre. Car, comme nous l'avons déjà écrit, les choix s'opèrent en amont et ailleurs, en l'occurrence à l'Élysée, le Conseil n'étant qu'une chambre d'enregistrement à la rébellion bien inoffensive.

Il s'agit, pour chaque conseiller, de savoir jusqu'où aller trop loin, car à plus de 130 000 euros annuels (200 000 pour le président), avec voitures de fonction (celle du président a un gyrophare bleuté sur le toit, comme dans *Navarro*), on accepte plus facilement de ravalier sa ration quotidienne d'amour-propre.

Les grandes vacances permanentes

Quotidienne... ou presque. Car le Conseil calque ses congés sur une (large) partie des vacances scolaires : une semaine à la Toussaint, une à Noël, une semaine en février, une à Pâques, plus deux mois et demi de vacances estivales. Quand les conseillers ne tombent pas “*d'un prunier*” et sont empêchés d'assister aux réunions, mais pas aux mondanités.

Numéro 23 chaîne alibi, chaîne prétexte, sans aucun doute. Mais certainement pas chaîne communautariste, ou revendiquant quoi que ce soit d'un moindre combat intellectuel ou sociétal, fût-il funeste pour la République. Rebaptisée opportunément et de façon la plus neutre possible “Numéro 23” juste avant son lancement, la chaîne, commercialisée par TF1, n'a plus du tout l'ambition affichée au départ.

Ainsi, elle n'est qu'une mini-généraliste de plus, version séries américaines à petit budget. TF1 ne s'en cache même pas, qui écrit en toutes lettres sur son site commercial : “*La grille des programmes de*

Numéro 23 s'articulera principalement autour de séries, de fictions, de magazines et de divertissements (...) De nombreuses séries inédites en télévision gratuite seront proposées aux téléspectateurs en 2013 dont les succès US Shameless et Community." Prière de s'abrutir. But in English mal translated.

Numéro 23 et Image 7, les bons comptes font les bons amis

Bien qu'il s'agisse surtout de chiffres, prenons Michel Boyon à la lettre et essayons de comprendre ce qui a bien pu le convaincre dans le tour de table financier qu'il évoque désormais avec insistance. C'est qu'il y a du beau monde au capital de Numéro 23. Du beau monde qui ne pouvait plus vivre sans doute sans une chaîne destinée à la promotion télévisuelle de la diversité et qui a du coup évité le suicide collectif.

Plus sérieusement, toute cette histoire est incompréhensible si l'on ne s'attarde pas un peu sur Anne Méaux, présidente-fondatrice d'Image 7, une société de conseil en communication créée en 1988. Diplômée d'Assas, Anne Méaux fut membre du GUD et de la direction du PFN (Parti des forces nouvelles). Nous sommes en démocratie, chacun est évidemment libre de ses engagements, mais cette précision est simplement utile pour la suite.

D'Arcelor Mittal à Goldman Sachs, en passant par Standard & Poor's, Image 7 conseille ainsi une centaine de clients amis de la France et de l'emploi, comme cela est remarquablement détaillé sur son site Internet, *"dans les secteurs économiques les plus variés : industrie, luxe, finance, distribution, Internet, sport, grande consommation... (groupes internationaux, sociétés du CAC 40, PME, start-up). Elle conseille également des États, des institutions nationales et internationales, privées et publiques"*.

Au nombre de ses clients prestigieux, figurent aussi les mécènes – et non des moindres – de Numéro 23. Oui, mais quel est le rapport ? Marie-Luce Skraburski, associée d'Anne Méaux et membre du comité de direction d'Image 7 depuis 1998, n'est autre que l'épouse du pré-

sident du CSA. Mais cela ne signifie rien et tout n'est peut-être que coïncidences.

“Corriger la perception injuste de la réalité”

Les coïncidences ne se limitent cependant pas à cette typologie de clientèle. Ainsi, Image 7 conseille également l'Audiovisuel extérieur de la France, Bouygues Telecom, Europacorp (la société de Luc Besson), Eutelsat Communications ou encore TDF...

Toujours au chapitre des coïncidences (mais ce gros client ne figure plus comme référence sur le site Internet de la société), il convient de noter qu'Image 7 était liée par contrat à l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE) et touchait à ce titre 200 000 euros annuels. *Le Canard enchaîné* révélera d'ailleurs l'affaire en juin 2011 et expliquera que la mission d'Image 7 était, entre autres, de promouvoir l'image de la Tunisie en décrochant des interviews favorables au régime de Ben Ali. Qui était particulièrement chargée du dossier Tunisie chez Image 7 ? Marie-Luce Skraburski. Laquelle s'est félicitée, dans une note au patron de l'ATCE, d'avoir *“œuvré en vue de corriger la perception injuste de la réalité politique tunisienne”*.

Comme le révélera sur son blog Nicolas Beau, quelques mois avant la révolution de Jasmin, Michel Boyon, en voyage de l'autre côté de la Méditerranée, déclarera à la presse tunisienne : *“Je suis impressionné par le remarquable niveau de développement atteint par la Tunisie. Ce qui me frappe, c'est la manière dont la Tunisie réussit à concilier authenticité et modernité (...) Je me félicite du développement des compétences du Conseil supérieur de la communication [l'équivalent du CSA en Tunisie, NdlR], ainsi que du renforcement du pluralisme dans sa composition. Les Français (...) soutiennent les efforts de ceux qui, comme la Tunisie sous l'impulsion du président Ben Ali, sont déterminés à lutter contre toute forme de passéisme ou d'obscurantisme qui conduirait à la régression sociale ou culturelle.”*

On pense encore à toi, ô, Bwana

Coïncidences toujours, Marie-Luce Skraburski a organisé les vacances de personnalités françaises des médias en Tunisie. Image 7 s'en vantera noir sur blanc dans un document censé mettre en exergue son efficacité en matière de lavage de cerveaux. Le message est on ne peut plus clair : *“Nous avons organisé de nombreux déplacements pour les dirigeants de médias et des journalistes français. Ceux qui ont participé à ces voyages ont spontanément reconnu avoir changé d'opinion sur le pays.”* Rien ne saurait remplacer le journalisme de terrain. Pour la télé, Étienne Mougeotte et Alain Weill auraient ainsi bénéficié d'un voyage en 2009. On ignore si ce dernier a fait publier des articles nau-séabonds dont il a le secret pour dénoncer les supposées accointances politiques d'Anne Méaux, et si son billet d'avion était parfumé au jasmin, ou au contraire charriait les miasmes de l'extrême droite.

La tactique du gendarme

Toujours est-il qu'à la lumière de ces éléments factuels, il devient *“spontanément”* plus facile de comprendre ce que signifie sans doute la *“diversité”* dans l'esprit de Michel Boyon et de ses amis patrons de chaîne. Comme l'affirmait Michèle Alliot-Marie à l'Assemblée nationale, en pleine révolution tunisienne, dans un discours qui contribuera à sa chute, *“on ne doit pas s'ériger en donneurs de leçons face à une situation complexe”*. Tout en invitant les dirigeants à *“mieux prendre en compte les attentes”* des populations, elle avait par ailleurs suggéré que *“le savoir-faire, reconnu dans le monde entier, de nos forces de sécurité permette de régler des situations sécuritaires de ce type”*.

Le président du CSA et l'ex-ministre de la Défense auraient-ils le même conseil en communication ? Pour le gendarme de l'audio-visuel, ce serait une nouvelle coïncidence.

Extrait de l'audition de "Tvous la Télédiversité" au CSA, le 8 mars 2012, 10h

"On est comme, si vous voulez, Arte est avec la culture, nous nous voulons être avec la diversité."

Alain Méar : *"Vous vous présentez comme une chaîne de complément, une chaîne thématique axée sur la diversité. Mais, quand on regarde bien la grille, est-ce qu'on n'est pas aux franges d'une chaîne semi-généraliste ?"*

Pascal Houzelot : *"On ne rejette pas la proximité. On n'est pas du tout une chaîne mini-généraliste. On est comme, si vous voulez, Arte est avec la culture, nous nous voulons être avec la diversité."*

Alain Méar : *"Le modèle, c'est Arte ?"*

Pascal Houzelot : *"Non, le modèle c'est... je n'emploierais pas ce mot. C'est un modèle qui existe, et qui peut nous donner à penser qu'on peut avoir une thématique particulière, être semi-généraliste, pas être généraliste, pas être mini-généraliste, pas faire de l'information, pas faire du sport, pas faire tout un tas de choses, pas faire de télé-réalité, et aborder une thématique de manière transversale. Et l'exemple d'Arte est intéressant, en cela que ça a montré que ça n'a pas tari la présence de culture sur les autres chaînes. Au contraire, depuis l'existence d'Arte, on peut considérer que la culture s'est un peu développée sur les autres chaînes. Jamais assez, ça c'est certain, nous, nous participerons à développer ça. On peut considérer qu'il y a un certain nombre de coproductions aujourd'hui entre Arte-Canal+, Arte-France 3, Arte-M6, il y en a même eu entre Arte et TF1 (...) participe à irriguer un peu plus de culture dans l'ensemble du paysage. Eh bien, nous avons l'ambition de faire la même chose avec la diversité."*



CHAPITRE 5

Mes rendez-vous avec les Pieds Nickelés, du CSA à l'Élysée

Paris, le 9 janvier 2013

Michel Boyon, dont le mandat à la tête du CSA s'achèvera le 24 janvier (2013), a tenu à nous faire savoir, le 16 décembre 2011, que si notre projet était *“particulièrement intéressant”* il fallait *“absolument être accompagnés par un grand professionnel de la télé pour être vraiment certains d'obtenir la chaîne”* et *“surtout bien le mettre en avant le jour de l'audition”*. C'est ainsi qu'il nous fera appeler, trois jours plus tard, pour nous transmettre une liste *“secrète”* de quatre noms : Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien président de France Télévisions (né en... 1937), Claude-Yves Robin, ancien directeur général de France 2 et de France 5, Henri Pigeat, ancien président de l'AFP (dans les années 1970-1980) et un certain Norbert Balit, vers lequel allait sa préférence. Suite croustillante de nos pérégrinations, du CSA à l'Élysée, ce qui au fond est la même chose. PAF : quand le documentaire dépasse la fiction.

Début janvier 2012, je rencontre donc Norbert Balit à mon bureau parisien. L'homme est obséquieux, d'une allure très soignée, ongles

impeccables et manières apprêtées. Je n'en ai jamais entendu parler avant. *“Comme vous le savez, à une voix près j'étais élu président de France Télévisions”* est l'une des premières phrases qu'il prononce en me serrant la main, ajoutant aussitôt : *“J'ai aussi été otage au Liban, quand j'étais grand reporter de guerre pour TF1.”* D'emblée, cette présentation me paraît suspecte, mais je sais bien que, dans ce petit monde de la télé, les egos sont surdimensionnés...

Norbert Balit participe à trois de nos réunions, de la fin janvier au 17 février 2012, plus un rendez-vous surréaliste dans un café avec les syndicats de producteurs, que je raconterai peut-être un jour. Une “collaboration” par conséquent très brève, tant nos philosophies sont différentes, tant je serai choqué par ses comportements. Cette séparation, que j'ai voulue en douceur, est toutefois assombrie par un coup de fil, le 20 février à 21h18, durant lequel Norbert Balit se montre limite menaçant.

Comme il est d'usage dans ce monde formidable peuplé d'amis formidables, on passe très vite au tutoiement : *“Ne t'avise pas de raconter je sais pas quoi sur moi, je te préviens, ça me revient déjà aux oreilles”*, me lance-t-il sur un ton comminatoire censé me faire peur. Je lui réponds, sur un air outragé : *“Si quelqu'un te rapporte quoi que ce soit, tu m'avertis, on l'appelle ensemble. Je suis comme toi, j'ai des valeurs, Norbert.”* Ce sera notre dernier échange.

“Je peux l'appeler quand je veux, j'ai son portable”

En réalité, durant nos réunions de travail, il se moque bien de savoir quel est notre projet, et on ne peut pas dire qu'il ait jamais lancé la moindre petite idée, je ne suis même pas sûr qu'il ait lu le dossier D-Facto. Son truc à lui, c'est le carnet d'adresses. À chaque sujet abordé, il lance : *“Je connais le patron, c'est mon grand ami, je peux l'appeler quand je veux, j'ai son portable.”* C'est ainsi que, le 6 février à 10 heures, nous serons reçus tous les deux à l'Élysée par Camille Pascal, plume, avec Henri Guaino, de Nicolas Sarkozy.

Camille Pascal fut successivement directeur de cabinet de Dominique Baudis au CSA (2001), secrétaire général de France Télévisions (2007), puis directeur de la communication du même groupe (2008) ; il sera en fait le bras droit de Patrick de Carolis. Pour bons et loyaux services, Nicolas Sarkozy le nommera le 3 mai 2012 au... Conseil d'État ! Eh oui, nous sommes bien en France, pays champion toutes catégories des conflits d'intérêts.

Dans son ouvrage *Scènes de la vie quotidienne à l'Élysée*, Camille Pascal écrit que lors de son entretien d'embauche – dont il affirme ignorer la finalité – Nicolas Sarkozy s'intéressait particulièrement à l'affaire Alègre/Dominique Baudis. Cette affaire, dont l'ancien maire de Toulouse avait été l'objet, fascinait littéralement Sarkozy, trop heureux de pouvoir faire un parallèle pour se victimiser dans l'affaire Clearstream. Cela me rappelle une anecdote assez incroyable. En 2003, je me trouve au Conseil économique et social, juste à côté d'un conseiller du CSA, dont je ne dévoilerai pas le nom, par pudeur et parce que dix ans se sont écoulés, il y a prescription. L'affaire Alègre/Baudis¹ vient alors juste de démarrer. Ce conseiller m'est présenté et, après quelques échanges de circonstance, j'évoque brièvement "l'affaire", sur le mode : "Ça ne doit pas être facile pour votre président, en ce moment." Contre toute attente, le "Sage" me répondra : "*Vous savez, monsieur, il n'y a pas de fumée sans feu.*" Avec de tels amis, on n'a certes pas besoin d'ennemis et ceci nous éclaire sur les us et coutumes de ce petit monde charmant, guère effrayé par les crocs de boucher.

Dans les tourbillons antiques de la Sicile

Toujours est-il qu'à l'Élysée, en cette matinée hivernale, je ne suis pas au bout de mes surprises. Je tombe même de Charybde en Scylla, l'expression est adéquate, tant je me sens comme pris dans les tourbillons antiques de la Sicile. Camille Pascal nous accueille dans sa "*soupe*" du 4^e étage, 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré. Une photo de Benoît XVI jouxte un portrait de Carla Bruni sur la cheminée.

Tout à sa flagornerie, Norbert Balit lance : *“J’adore cette photo, elle est magnifique”*, sans que l’on sache à laquelle il fait allusion. Puis il enchaîne : *“Notre cher président va bien ?”* *“Ah ça ! on peut dire, oui, qu’il a la forme... Il n’arrête pas, il a la forme, ça c’est certain, avec tous les discours que je dois lui écrire.”* Comme le temps nous est compté, Camille Pascal entre immédiatement dans le vif du sujet.

“Bon, nous ne sommes pas dans une réunion de gitans qui vont se dire la bonne aventure. Quoi qu’on en dise, concrètement, TF1, M6, NRJ, L’Équipe TV et BFM auront leur canal, il y aura donc un seul nouvel entrant.” Rappelons que ce discours, pour ce qui regarde les heureux élus, diffère légèrement de celui tenu quelques jours plus tôt par Patrick Buisson, mais je ne relèverai pas, laissant Camille Pascal poursuivre. Je ne serai pas déçu : *“Vous avez des chances sérieuses d’être ce nouvel entrant. J’ai lu votre projet, il tient vraiment la route, il comblerait un grand vide et il nous intéresse beaucoup, notamment dans sa dimension “utilité sociale”, une valeur hélas délaissée par le service public.”*

Une vache à lait

S’ensuit un passage en apparence plus obscur. *“Le consultant que vous avez choisi est un solide atout, il domine son sujet et connaît bien les arcanes du CSA. Quant à Norbert, il a un très bon réseau et avec son projet de chaîne dans le Sud, que vous acceptez, si j’ai bien compris, de soutenir et pour lequel l’Élysée pousse aussi... eh bien tout ça ferait sens, dans la mesure où l’un pourrait diffuser 50 % des programmes nationaux de l’autre.”* En clair, Norbert Balit, qui a pour projet de répondre à un appel à candidatures du CSA pour une chaîne locale dans le sud-est de la France, se sert de nous auprès du pouvoir.

Dans son esprit, il apporte une belle vache à lait susceptible de financer la moitié de ses programmes, en contrepartie l’Élysée est censé lui accorder sa fréquence de télé locale... et du même coup nous accorder une chaîne nationale sur la nouvelle TNT. Bref, un marché de dupes pour le moins alambiqué, que Norbert Balit tentera de nous faire signer par contrat, j’y reviendrai.

Camille Pascal poursuit : *“L'Équipe TV a bien plus de légitimité que BFM sur le sport et donc on devrait donner à Weill RMC Découverte. Pour éviter un combat frontal avec BFM, il conviendra à l'oral du 8 mars de vous différencier, de ne pas vous cantonner aux documentaires mais de préciser le propos. Vous devrez vous présenter comme la chaîne du décryptage de la société, c'est ce qui fera la différence.”* Je lui réponds alors : *“Ça alors, ça tombe bien, c'est précisément le cœur de notre projet, on a donc notre chaîne, c'est bien ce qui me semblait mais je suis heureux que vous me le confirmiez aujourd'hui.”*

Le regard un peu fuyant derrière les lunettes rondes de celui qui veut être pris pour l'intellectuel qui compte, Camille Pascal, un brin gêné – un reste de culpabilité catholique ? – et comprenant sans doute à ce moment précis qu'il s'est lui-même piégé, se croit dès lors obligé de me lancer : *“Compte tenu des progrès techniques en termes de compression, je suis convaincu qu'un nouvel appel à candidatures aura lieu à l'horizon 2014-2015. Si vous n'êtes pas retenu cette fois-ci, vous aurez pris date et serez identifié par le CSA pour le prochain coup.”* Cuites, cuites, les carottes sont cuites.

Dix jours plus tard, soit le 16 février 2012 à 20h07, Norbert Balit m'enverra le courriel suivant :

De : Norbert BALIT
Objet : Contrat N.B.
Date : 16 février 2012 20:07:43 HNEC
À : Didier Maïsto

Bonsoir Didier,
Ci-joint le projet de contrat dont je t'ai parlé. À charge pour vous et moi de le compléter.
N'oublies (*sic*) de demander au réalisateur le support des images qu'il souhaite.
Je te souhaite une bonne soirée.
À demain.
Amicalement.
Norbert.

En pièce jointe, je trouve le contrat “amicablement” évoqué par Norbert Balit, qui se révèle hallucinant. Outre les nombreuses fautes d’orthographe, les quatre pages au format Word semblent être un assemblage de divers documents antérieurs. On peut notamment y lire : *“Ancien grand reporter, présentateur, rédacteur en chef, directeur de l’information, créateur d’émissions, directeur d’antenne et de programmes, directeur général de chaînes, producteur et réalisateur, Monsieur Norbert BALIT dispose aujourd’hui, pour sa part, d’une expérience particulièrement reconnue dans le monde des médias, publiques (sic) et privés, et dans le monde de l’audiovisuel en particulier.”*

Quand on se trompe, c’est au moins d’un zéro

Ce journaliste d’exception, qui semble nettement plus à l’aise avec les chiffres qu’avec les lettres, souhaite, en substance, obtenir d’ores et déjà 30 000 euros hors taxes pour les trois réunions auxquelles il a participé (soit 7 500 euros de l’heure)... et être nommé directeur général de la future chaîne D-Facto, moyennant 350 000 euros de rémunération fixe annuelle nette, hors notes de frais, véhicule de fonction et tout le toutim (ces deux points m’étant précisés par l’intéressé le lendemain au téléphone). Mieux, il exige que l’on s’engage à garantir à sa société, Adamis Production, un chiffre d’affaires annuel minimum hors taxes de 2 millions d’euros et ceci pendant toute la durée au cours de laquelle il exercera ses fonctions au sein de ladite chaîne, toute séparation en cours d’année civile nous obligeant à régler une année complète...

Enfin, toujours selon ce document grotesque, que je relis, incrédule, une dizaine de fois, nous serions tenus de nous engager à financer ses futures chaînes locales de Nice et Toulon (deux et non plus une), tout en convenant *“expressément que Monsieur Norbert BALIT pourra assurer la responsabilité des deux chaînes locales précitées en complément des responsabilités confiées au titre de la chaîne nationale”*. Cerise sur

le gâteau, dans l'hypothèse où notre projet de chaîne TNT ne serait pas retenu par le CSA... nous serions quand même tenus de financer les deux chaînes locales. Le lendemain, j'indique donc à Norbert Balit au téléphone, de façon courtoise mais définitive, que nous en restons là. Comme le dit mon expert-comptable, quand on se trompe, c'est au moins d'un zéro.

“Franchement, c'est jouable”

Deux jours avant cet épisode, soit le 15 février 2012, je déjeune près de la Maison de la radio avec une vieille connaissance, perdue de vue depuis plus d'une décennie et devenue entretemps collaboratrice du CSA. Ce jour-là, elle m'apprend que c'est elle qui a soufflé le nom de Norbert Balit à Michel Boyon. *“Tu comprends, me dit-elle, on essaie d'aider quelques amis à reprendre pied dans le système en les intégrant à des projets de chaînes.”*

Prudent, je m'ouvre *a minima* des difficultés rencontrées avec notre grand reporter de guerre et de mes doutes sérieux quant à la poursuite de notre “collaboration”. *“Oh, ne t'inquiète pas, je connais les limites du personnage et aussi son ego démesuré, tout à fait dans la moyenne du milieu, me confie-t-elle. C'est un mondain qui est absolument de tous les cocktails et de toutes les soirées. Mais c'est comme ça, dans le milieu, ils sont tous pareils, c'est aussi pour ça qu'il sera un atout le jour de votre audition, parce qu'il sera reconnu par ses pairs comme un des leurs... Tu comprends ?”*

Oh oui, je comprends. Cinq sur cinq. Cet échange m'incitera d'ailleurs à me séparer très vite de Norbert Balit, le contrat envoyé par ce dernier n'étant qu'une confirmation de ce qu'il me répétait depuis une semaine. On ne pourra jamais s'entendre. Incompatibilité absolue. Avec le recul, certaines conversations n'en deviennent que plus savoureuses. Je ne résiste donc pas au plaisir de relater une (petite) partie de ce déjeuner du 15 février 2012, avec cette proche de Michel Boyon, par ailleurs ex-petite main de la chiraquie.

DM : *“Je ne veux pas te mettre en porte-à-faux.”*

X : *“Tu plaisantes ? N’hésite jamais à m’appeler, franchement c’est jouable !”*

DM : *“Tu crois ? Ce n’est pas mon analyse.”*

X : *“Mais si ! Le jeu reste complètement ouvert ! À ce stade, il semble difficile de ne pas attribuer de canal à TF1 et à M6, car il s’agit pour le CSA de consolider ces groupes, qui restent fragiles quoi qu’on en dise. Mais, pour le reste, absolument rien n’est fait.”*

DM : *“Écoute, on sait tous les deux que Sarko va perdre. Il faut que le CSA ose, pour une fois, qu’il ose la qualité, qu’il s’émancipe, qu’il surprenne... Boyon aura au moins ça à son actif.”*

X : *“C’est vrai, il veut laisser une trace... Mais il est persuadé que Sarko sera réélu... même s’il ne prend pas ses ordres à l’Élysée. D’ailleurs, l’Élysée n’appelle jamais.”*

DM : *“Ce n’est pas ce que m’a dit Buisson.”*

X : *“Pfff ! Buisson, c’est la droite dure et Boyon n’en fait pas partie. Gélinet est proche de Buisson, c’est sûr, mais avec l’âge il s’est bien radouci.”*

DM : *“J’aimerais te croire, mais j’ai mes infos...”*

X : *“Bon, il y a des renvois d’ascenseur, comme partout. Mais les conseillers du CSA sont assez indépendants et même assez frondeurs. Plus on leur conseille tel ou tel, plus ils prendront le contre-pied pour affirmer leur indépendance. Le lobbying lourdingue, c’est contreproductif, il faut que vous restiez discrets.”*

DM : *“Mais tous les retours que j’ai me font penser le contraire... TF1 et M6, c’est fait. Chérie et L’Équipe, c’est fait. RMC Découverte et TVous la Diversité, c’est fait !”*

X : *“Je te confirme que la Diversité de Pascal Houzelot intéresse vraiment le CSA. Mais, pour RMC Découverte, rien n’est fait, car le CSA juge Weill quand même très low cost et puis l’affaire de l’abandon de La Tribune ne l’aide pas.”*

DM : *“Oui, je connais bien le dossier.”*

X : *“En fait, nous avons été soulagés de constater que Canal+ ne demandait rien. C’est vrai, ils ont racheté deux chaînes et on ne l’a su que trois heures avant le communiqué de presse, tu te rends compte !”*

DM : *“Canal, ça reste quand même une chaîne moins con que les autres.”*

X : *“C’est vrai, on est souvent en désaccord avec eux mais Bertrand Meheut est un type brillant et respectable, c’est le seul aujourd’hui qui a une vision construite du secteur, il sait où il va et il y va.”*

DM : *“Alors... Puisque tout reste ouvert... Tu as d’autres conseils ?”*

X : *“À l’audition, donnez bien du “Monsieur le Président” et du “Mesdames et Messieurs les Conseillers”. Le dispositif pour sourds et malentendants, le médiateur, la déontologie, sont tout sauf des gadgets, c’est au contraire déterminant. Votre dossier est bien construit, votre groupe est financièrement solide... Franchement, c’est jouable.”*

1. Dominique Baudis, alors président du CSA, était accusé de viol, de meurtres et d’actes de barbarie par d’ex-prostituées dans l’affaire “Patrice Alègre”, du nom du tueur en série arrêté en 1997.

JE T'AI FAIT UN
PLATEAU-RADIO
POUR ÉCOUTER
LA TÉLÉ...



CHAPITRE 6

Quand RMC se transforme en radio filmée, ou l'art du recyclage *low cost*

Paris, le 9 janvier 2013

A lors que le groupe d'Alain Weill, Next Radio TV, a obtenu la chaîne RMC Découverte sur la TNT en haute définition, Jean-Jacques Bourdin, animateur de RMC la radio, que l'on peut déjà écouter en simultané sur BFM TV, a annoncé hier soir dans l'émission de Jean-Marc Morandini que sa matinale serait diffusée en direct sur RMC Découverte dès le 14 janvier. Comme on le disait sur France Inter dans les années 1990, "*écoutez, ça n'a rien à voir*"... Un premier sujet, en tout cas, pour le futur président du CSA, Olivier Schrameck, qui succédera le 24 janvier 2013 à Michel Boyon.

De la radio filmée sur une chaîne de documentaires censée émettre en haute définition, voilà qui est original. D'autant que, lors de l'appel à candidatures du 18 octobre 2011, auquel, je le rappelle, nous avons participé et qui au fil du temps s'est révélé n'être qu'une gigantesque

farce, la diffusion en HD, souvent critiquée par les éditeurs pour son coût prohibitif, était censée constituer l'un des critères décisifs pour l'obtention d'un canal.

L'article 30-1 de la loi du 30 septembre 1986 est d'ailleurs très clair : *“Pour l'octroi des autorisations aux éditeurs de services de télévision en haute définition, le CSA tient compte des engagements en volume et en genre pris par le candidat en matière de production et de diffusion en haute définition de programmes, en particulier d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques européennes et d'expression originale française, ainsi que de l'offre de programmes dont les formats sont les plus adaptés à la haute définition et les plus à même d'encourager la réception des services en haute définition par le plus grand nombre.”*

Toujours en mission commandée pour son actionnaire, l'animateur Jean-Jacques Bourdin a par ailleurs affirmé : *“C'est la première fois qu'une émission de radio va être diffusée en direct sur une chaîne de télé, alors que cela se fait beaucoup aux États-Unis.”* Interrogé sur le fait de savoir si le CSA avait donné son accord pour cette diffusion, alors que RMC Découverte est *a priori* une chaîne de documentaires, l'animateur s'est contenté de dire : *“Écoutez, on verra bien...”* On ne sait si Bourdin a eu conscience du double sens de sa réponse... *“Écoutez, on verra bien”*, voilà un slogan tout trouvé pour cette nouvelle chaîne.

CHAPITRE 7

Michel Boyon : “La télévision française est la meilleure du monde”

Paris, le 14 janvier 2013

A lors qu’il sera remplacé par Olivier Schrameck dans une dizaine de jours, Michel Boyon a fait, lors de la présentation du “baromètre de perception de la qualité des programmes”, le bilan de ses six années passées à la tête du CSA. Fidèle à ses habitudes, il a prononcé un discours dévolu à sa propre gloire. Tout en prônant désormais la “*redéfinition de la réarticulation des régulateurs*”. Le tout, le plus sérieusement du monde. La presse télé semble quant à elle conquise. Extraits.

“J’ai envie de vous dire...”

“J’ai envie de dire, en partageant avec les trois collègues successifs et avec les services du Conseil, qui sont très compétents, très précieux et très brillants, j’ai envie de dire, sur les six ans, mission accomplie. Sous

différents aspects, finalement, on a obtenu à peu près ce que nous souhaitions, qu'il s'agisse de la restructuration du paysage audiovisuel, à l'occasion notamment des occasions de concentrations, de regroupement, etc., qu'il s'agisse de la génération de la TNT, qu'il s'agisse de la préparation au numérique tous azimuts et pas simplement de la question de la TNT, mais toutes les conséquences de la génération de la numérisation (...) sur la conception des programmes, sur la fabrication et la réalisation des programmes, sur la manière dont la radio et la télévision sont acheminées.

“J’ai envie de vous dire aussi que le CSA a réussi à créer avec les opérateurs audiovisuels, et pas simplement les chaînes mais tous ceux qui gravitent autour de la radio et de la télévision, un climat qui, je n’hésite pas à le dire, n’avait jamais existé. Nous avons un dialogue constant et quotidien avec tout le monde, avec les chaînes mais aussi avec les producteurs dans le cas de la télévision, mais aussi avec la filière technique, mais aussi avec les associations, sur un certain nombre des causes auxquelles le CSA est attaché, qu’il s’agisse de l’accessibilité aux programmes, qu’il s’agisse de la lutte contre l’obésité, qu’il s’agisse de la prévention sanitaire, et notamment le thème de la diversité, probablement à mettre au premier plan, le fait que pour lui-même, le CSA ait été la première institution publique française à recevoir le label Diversité à cause de sa gestion interne des ressources humaines, c’est quelque chose dont nous sommes extrêmement fiers.

“Alors, il y a d’autres points, et ce n’est pas le lieu, le moment, mais globalement, mission accomplie parce qu’on a fait à peu près ce que prévoyait la loi, et toutes les promesses et engagements que le CSA a pris au fil des ans, notamment à l’occasion des cérémonies de vœux, je l’ai vérifié, ils ont tous été tenus. Tous. (...)

“Avec les contacts et les informations qui m’arrivent ici ou là, notamment des pays européens, je crois que l’on peut dire, peut-être avec la télévision britannique, que la télévision française est la meilleure d’Europe et, si elle est la meilleure d’Europe, c’est qu’elle est la meilleure du monde. N’hésitons pas à le dire. Faut-il partager ce podium avec la Grande-Bretagne ? Il y a dix ans, je vous aurais dit : on est derrière la Grande-Bretagne. Aujourd’hui, je suis moins convaincu, car je constate que même sur la BBC on voit des émissions qui ne sont pas spécialement à l’honneur d’un service public.

“Je ne regarde pas suffisamment les chaînes anglaises pour avoir une opinion là-dessus (...). Mais j’ai le sentiment du devoir accompli et j’ajoute que j’ai la plus grande confiance dans la poursuite de ce mouvement. Le CSA a beaucoup fait pendant ces six dernières années, il y aura des nouveaux sujets qui vont apparaître, j’ai la plus grande confiance dans mon successeur et dans les membres qui ont été désignés. Beaucoup de gens s’amuse à rapprocher les parcours professionnels d’Olivier Schrameck et de moi, ça va peut-être donner des envies à d’autres, mais je suis convaincu qu’il fera tout ce qu’il faut.

“Reste un dernier point, c’est la question de la redéfinition de la réarticulation des régulateurs. Question compliquée, mais il ne faut pas trop tarder. Il n’y a pas d’urgence absolue, attendre rendra l’exercice plus compliqué et il ne faudrait pas que, dans deux ou trois ans, on dise que la France n’a pas su prendre le train au bon moment. Ce n’est pas de l’insatisfaction, c’est de l’attente qui deviendra vigilance un peu plus tard, un peu inquiétude encore plus tard, mais je crois que le président de la République est déterminé à avancer sur ce dossier.”



"À POIL devant LE FRIGO"
UN DOCUMENTAIRE
OU UNE TÉLÉRÉALITÉ?

JE CONSULTE
LE PROGRAMME...

CHAPITRE 8

Baromètre BVA/CSA : des programmes jugés médiocres et un Boyon content de lui

Paris, le 16 janvier 2013

A lors que le CSA a lancé son premier “baromètre de perception de la qualité des programmes” et que les résultats sont médiocres pour la télé française (note moyenne d’à peine 5,52 sur 10), Michel Boyon n’y a rien vu d’inquiétant et s’est au contraire une fois encore autocongratulé. *“Dans les faits, le rôle du CSA sur la qualité des programmes a été plus important qu’on ne peut l’imaginer, a-t-il lancé sans rire en conférence de presse, devant un parterre de journalistes anesthésiés. Parce que toute une série d’initiatives que nous prenons, toute une série de décisions que nous adoptons, sont inspirées par le souci de parvenir à une meilleure qualité.”*

C’est vrai, ce n’est pas du tout ce que les téléspectateurs ont imaginé... Et ce n’est pas non plus ce qu’ils ont vu, ni jugé. Sans surprise, les programmes qui obtiennent la meilleure note de satisfaction sont ainsi les reportages, les magazines d’information et les documentaires, avec

une note supérieure ou égale à 7 pour plus des deux tiers des téléspectateurs. À l'inverse, les programmes qui ont la plus mauvaise note sont ceux de la télé-réalité (68 % des personnes interrogées donnent une note inférieure ou égale à 4 sur 10).

Dans notre projet D-Facto, la chaîne “docs & débats”, en réponse à l'appel à candidatures du CSA du 18 octobre 2011, nous écrivions déjà, un an avant l'étude de BVA : *“D-Facto est un format de télévision thématique totalement inédit en France, additionnant les atouts d'une chaîne documentaire et d'une chaîne d'actualité. Résolument axée sur le réel, elle se situe dès lors diamétralement à l'opposé des antennes tournées vers l'imaginaire et le fictif, le sensationnalisme, la dramatisation du vécu et la mise en scène des individus, émissions dites paradoxalement de télé-réalité et reportages pseudo-journalistiques.”*

On sait, hélas, ce qu'il advint. Le choix des six chaînes étant déjà opéré en amont par l'Élysée, le CSA entérina... et nous n'avons dès lors pas obtenu de canal en haute définition sur la TNT. Il est cependant assez drôle de voir aujourd'hui Michel Boyon et ses acolytes vanter les mérites d'une chaîne virtuelle que, visiblement, les Français attendaient et qu'ils n'auront pas ! En dépit des talents d'acteur de Michel Boyon et de Françoise Laborde – la conseillère Francine Mariani-Ducray, technocrate de cabinet, reste encore un peu coincée –, les faits sont têtus. Et les Français intelligents. Surtout, comme on dit chez *Les Guignols*, quand ils éteignent la télé et reprennent une activité normale.

CHAPITRE 9

CSA/TNT HD : mensonges officieux, mensonges officiels, mensonges d'État

Paris, le 18 janvier 2013

Le 2 avril 2012, Michel Boyon nous communique, par le biais d'une connaissance commune – en l'occurrence un ministre du gouvernement Fillon –, les “*trois vraies raisons strictement confidentielles*” pour lesquelles nous n'avons pas eu de chaîne sur la nouvelle TNT. Raisons pour le moins inattendues... Le 1^{er} avril 2012 tombant un dimanche, j'ai d'abord cru à un gag un peu lourdingue. Mais non. Retour sur l'histoire de ces politiques qui ne doutent de rien. Et qui, tout gonflés de leur fatuité, n'imaginent même pas que la loi puisse également s'appliquer à leur auguste personne.

Quand, ce lundi 2 avril, le *missi dominici*, qui venait de ripailler avec le sieur Boyon, me téléphone pour me faire part des raisons invoquées pour notre non-sélection finale, je reste interloqué, me bornant à prendre acte d'un discours totalement ubuesque. J'écris dans la foulée un projet de lettre – fictive – au président du CSA, envoyé par courriel à toute mon équipe. Je me relis et j'ai du mal à me croire. Évidemment, je n'enverrai jamais cette lettre à l'intéressé, car elle était destinée à une information interne, sur un ton badin et amusé. Aujourd'hui, je ne peux vraiment pas résister au plaisir de la publier dans son intégralité, tant l'humour va au cœur des choses et les révèle de façon non agressive.

De : Didier Maïsto
Objet : Rions un peu
Date : 6 avril 2012 17:17:25 HAEC
À :

Bonjour à tous,
Suite à mon échange téléphonique avec, il m'a semblé utile d'écrire une courte lettre (ci-dessous) au Président du CSA, afin de le remercier pour sa franchise et son professionnalisme. Interdit de rire, la télé c'est sérieux... Et vous n'êtes pas professionnels ;-)
Je vous communiquerai demain la date de notre prochaine réunion.
En attendant, bonne lecture !
DM

*“Monsieur le Président,
“Je suis heureux d'apprendre par notre connaissance commune les trois raisons profondes et cruciales pour lesquelles D-Facto n'a in fine pas été retenue par votre Conseil. Cela fera taire les mauvaises langues, qui affirmaient que BFM avait été élue pour faire la campagne du président-candidat en délicatesse avec les Français... et que TVous la Télédiversité l'avait été pour faire rosir de plaisir vos amis, qui sont d'ailleurs les mêmes que ceux de Nicolas Sarkozy. N'est-ce pas une honte que de propager de telles rumeurs sans aucun fondement ? Nous n'avons, pour ce qui nous*

concerne, jamais douté de l'indépendance du Conseil supérieur de l'audiovisuel, comme de la probité et de l'honnêteté de ses membres actifs et de son président.

Première raison que vous invoquez : “Trop de comptables étaient dans la salle”, et vous l’avez mal vécu.

Oui, je le concède, c'était une lourde erreur. Elle nous fut fatale. Ces types sont décidément trop sérieux avec leurs costumes gris et leurs lunettes en écaille, et pas du tout représentatifs de la diversité de notre pays. À notre décharge, nous avons été pris par le temps et avons versé, si j'ose dire, dans la facilité. Nous avons bien trouvé un nain népalais, un kanak unijambiste, deux lesbiennes noires albinos et un hermaphrodite tri-sexuel nord-coréen pour défendre notre dossier devant votre Conseil, mais les allers-retours en avion coûtaient trop cher. Économies de bouts de chandelle... Cela nous servira de leçon à l'avenir.

Seconde raison : “Il n’y avait aucun professionnel dans notre équipe”, et vous l’avez mal vécu.

Oui, je le concède. Nous sommes moins professionnels que votre ami Grand Reporter Otage au Liban que vous nous aviez gentiment loué pour l'occasion. Nous étions sur le point de trouver un accord, pourtant. En effet, nous avons accepté de lui verser quelques millions d'euros par an pour acheter des documentaires à sa société de production, nous l'avions nommé directeur général à vie de la chaîne, pour un salaire de quelques millions d'euros, nous avons aussi accepté de participer au financement de sa chaîne en PACA, pour un montant annuel de plusieurs millions d'euros et puis patatras, tout s'est écroulé car nous nous sommes bêtement braqués sur un point : il souhaitait une Aston Martin Vanquish comme véhicule de fonction – avec un pin-pon bleu sur le toit comme sur votre voiture – et nous n'avions qu'une vulgaire Mercedes Classe S à lui proposer. Économies de bouts de chandelle... Cela nous servira de leçon à l'avenir.

Troisième raison : Nous serions “passés de la chaîne des métiers à la chaîne des documentaires et des débats, créneau déjà promis à BFM”, et vous l’avez mal vécu.

“Oui, je le concède. Nous étions sur le point de proposer à votre Conseil une chaîne multi-thématique, celle des stylistes-visagistes-capilliculteurs, des

enfoirés mondains et des bouilleurs de cru. Mais, au dernier moment, nous avons fait notre budget et, diantre, c'était cher pour notre petite multinationale. Économies de bouts de chandelle... Cela nous servira de leçon à l'avenir.

“Néanmoins, qu'il me soit permis, au nom de D-Facto, de vous remercier pour votre franchise et votre professionnalisme. D'autant que ces trois raisons, même en y réfléchissant beaucoup, nous ne les aurions jamais trouvées tout seuls. En conséquence, comme la loi vous y oblige désormais, je vous serais extrêmement reconnaissant de motiver par courrier officiel ce que vous avez exposé oralement à notre connaissance commune.

“Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.”

Cette fameuse lettre officielle finira par arriver le 19 juillet 2012. Moins fantaisiste dans la forme, elle l'est tout autant sur le fond. Comme le disent les juristes, il y a le droit... et le tordu. Et cette lettre fait clairement partie de la seconde catégorie.

Et voici le courriel envoyé à mon équipe le 19 juillet 2012.

De : Didier Maïsto

Objet : Courrier RAR CSA. Concerne : Fiducial TV. Objet : Rejet candidature.

Date : 19 juillet 2012 15:44:04 HAEC

À :

Bonjour à tous,

Vous avez participé, aux premières loges, à notre beau projet D-Facto et je vous en remercie une nouvelle fois vivement.

Comme vous le savez, le législateur oblige désormais le Conseil supérieur de l'audiovisuel, autorité administrative indépendante, à motiver juridiquement son refus par lettre recommandée.

Il s'agit principalement, pour le CSA, d'éviter des recours devant le Conseil d'État.

Si je m'interdis tout jugement de valeur et tout commentaire, il est évident que les plus juristes d'entre vous remarqueront le non-sens absolu de cette missive, qu'aurait pu écrire Pierre Dac.

Il convient de noter, **en droit, l'imprudence inouïe de la démonstration.**

Pour résumer : compte tenu de la rareté de la ressource, le CSA a choisi des chaînes susceptibles d'intéresser un large public. Il a donc opté pour des chaînes thématiques, intéressant un public très restreint, et a rejeté notre candidature, au motif qu'elle intéresserait les publics réunis de France 5, d'Arte... et de La Chaîne Parlementaire.

Il est bon de rappeler qu'un groupe concurrent, qui présentait 3 projets, s'est vu attribuer une chaîne sur le même créneau, *stricto sensu*, que nous.

Il est bon de rappeler au surplus que notre dossier était le mieux noté par les services du CSA, relativement aux 6 critères objectifs définis par la loi.

Bien cordialement,

DM

ÇA ALORS! JE REÇOIS UNE LETTRE
DE REFUS ALORS QUE JE N'AI
PAS ENCORE ENVOYÉ NOTRE
CANDIDATURE...

IL PARAÎT QUE
C'EST LA
PROCÉDURE!



CHAPITRE 10

En route vers la TNT hyper bas de gamme

Paris, le 19 janvier 2013

Invité sur le plateau de LCI, l'encore président du CSA pour quelques jours Michel Boyon a estimé que RMC Découverte pouvait tout à fait diffuser de la radio filmée. Quant à HD1, la chaîne du groupe TF1, elle vient de déprogrammer sans plus attendre toute sa tranche "humour". Exit *Fritkot*, *Code Barge* et *Pour le meilleur et pour le pire*, place à des rediffusions supplémentaires de *Brothers & Sisters*. Autre nouveauté pour la chaîne "100 % fiction", l'arrivée de la télé-réalité sur sa grille.

"Qu'est-ce que vous pensez de RMC Découverte qui voudrait diffuser la matinale de Jean-Jacques Bourdin sur son antenne?" demande le journaliste de LCI. "C'est pas du tout la matinale de Jean-Jacques Bourdin. C'est un montage avec un certain nombre de pastilles qui correspondent à des extraits d'émission, répond Michel Boyon. Et c'est parfaitement en phase avec les principes posés par le CSA au mois de novembre. Le nombre des fréquences de télévision n'est pas illimité, dans une chaîne on ne peut pas se borner à reproduire le programme d'une autre chaîne de télé, mais là on est tout à fait en dehors de ce cas de figure, il n'y a pas de souci."

Nous voilà rassurés – il n’y a pas de souci –, nous pouvons avaler la nouvelle pastille Boyon sans craindre de nous étrangler. Si cet homme n’existait pas, il faudrait l’inventer, tant il décrypte avec allégresse et sans états d’âme, pour les idiots du village global que nous sommes, un monde devenu complexe. Au-delà de RMC Découverte, le signal est fort pour les autres groupes privés qui possèdent des stations FM (M6 et NRI) et qui pourront à leur tour diffuser de la radio filmée, en haute définition s’il vous plaît et à condition qu’il y ait “*montage d’extraits*”.

On en meurt d’envie, on est tout impatient. Car la radio à la télé, il fallait quand même y penser. Il y a des inventions, comme ça, qui n’ont l’air de rien. Et pourtant : enlevez deux roues et un peu de tôle à une voiture et vous avez une moto. Ôtez le moteur et vous venez d’inventer le vélo. Prenez du son radio en direct, coupez-le en séquences et diffusez en léger différé et vous voilà avec de la télé HD. Tuez l’amour-propre dans ce qui vous reste de cerveau disponible et vous carburez au Boyon.

Les promesses n’engagent que ceux qui les reçoivent

Avec un régulateur aussi peu regardant (mais qui écoute beaucoup) on peut faire tout ce qu’on veut et renier un par un tous les engagements pris lors des auditions et signés dans les conventions. Les patrons de chaînes l’ont compris depuis longtemps, de toute façon ils règnent en maîtres au CSA, ils auraient tort de s’en priver, eux qui savent bien que les promesses sont de pure forme et n’engagent que ceux qui les reçoivent, comme le disait un homme politique que Michel Boyon a beaucoup fréquenté à une époque, qui voulait “*terroriser les terroristes*”.

Ainsi, HD1, la chaîne “100 % fiction” du groupe TF1, a déjà abandonné nombre de ses inédits (un mois après son lancement !), au profit de rediffusions et de programmes de télé-réalité, l’émission *Premier amour* débarquant ainsi tous les jours à l’heure du déjeuner,

entre 11h40 et 13h50 et le samedi en *access prime time*. Bien moins cher... et de quoi contribuer un peu plus à la “meilleure télé du monde”.

À la tête de cette “nouvelle” chaîne, Céline Nallet affirmait pourtant le 23 novembre : “*Nous avons beaucoup d’inédits dans notre grille. On se revendique chaîne de la création, mais aussi du cinéma, des séries et de la fiction. Au démarrage, nous avons 40 % de programmes inédits entre 18h et minuit (...). Nous avons aussi 15 % de l’offre longs-métrages qui est inédite. Et pour ce qui est de la création, on en verra rapidement, au printemps 2013 au plus tard. Je pense qu’on tient notre promesse.*”

Tout commentaire de saison serait cruel et superflu. On attend maintenant la prochaine étape, celle de la généralisation du téléachat, qui figure d’ailleurs déjà dans les conventions signées par les six chaînes avec le CSA (article 3-1-7). Mais ce qui serait vraiment innovant pour “*l’intérêt du téléspectateur*” – je soumets l’idée à tous les patrons de chaîne –, ce serait du téléachat à la radio, que l’on filmerait en haute définition et dont on ferait des sortes de pastilles *best of*, le tout présenté et animé par “les quatre B”, soit, par ordre d’apparition à l’écran : Bourdin, Bellemare, Balit et Boyon. Carton assuré. C’est pas de la télé, c’est de la radio. C’est pas de la radio, c’est de la musique. C’est pas de la musique, c’est du business. “*Il n’y a pas de souci*”, c’est parfaitement en phase avec les principes du CSA.



CHAPITRE 11

Michel Boyon, le guide Michelin des fromages de la République

Paris, le 21 janvier 2013

A l'heure où Michel Boyon s'apprête à quitter la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel (le 24 janvier 2013 au matin), une information puisée aux meilleures sources institutionnelles nous apprend qu'il fait feu de tout bois pour être prochainement nommé membre du Conseil constitutionnel. Avant de commenter cette nouvelle aussi ahurissante que véridique, une rétrospective s'impose.

Auditeur puis maître des requêtes et enfin conseiller d'État depuis 1989, Michel Boyon aime décidément les conseils. Il aime d'abord en donner, beaucoup, notamment, depuis une dizaine d'années, aux patrons des entreprises de télévision et de radio, alors que lui-même n'a exercé, au cours de sa longue carrière administrative, que trente-six mois à un poste de responsabilité opérationnelle dans un tel type d'entreprise.

Nommé à la tête de Radio France en novembre 1995 par le CSA, alors présidé par Hervé Bourges, il en fut en effet aimablement remercié par le même CSA, toujours présidé par Hervé Bourges, trois années plus

tard, à l'issue donc de son premier et unique mandat. Michel Boyon détient ainsi le record historique de la plus courte présidence de Radio France depuis plus d'un tiers de siècle (à savoir depuis la naissance de cette société, en 1975, en conséquence de la loi de 1974 "éclatant" l'ORTF), si l'on met à part les cas honorables de Michèle Cotta et de Roland Faure qui, eux, ne quittèrent prématurément cette présidence que par leur seule volonté et pour accéder à d'autres fonctions (respectivement la présidence de la Haute Autorité en 1982 et un siège de membre "fondateur" du CSA en 1989).

Débarqué donc de Radio France en novembre 1998, et cruellement blessé par cette décision du CSA sonnante comme une lourde sanction de son bilan, le conseiller d'État Michel Boyon mit quelques mois à retrouver un poste digne de ses éminentes qualités. Par défaut, ce fut, par la grâce d'un décret du 15 juin 1999, la présidence du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, autorité administrative tout nouvellement créée par une loi du 23 mars 1999.

Vous n'aviez jamais entendu parler de ce schmilblick administratif, sis dans un immeuble cossu du quartier des ministères du 7^e arrondissement de Paris ? Rassurez-vous, nous non plus. Toujours est-il qu'il s'agissait là de l'un de ces généreux et moelleux "fromages" que la République reconnaissante sait offrir à ses serviteurs zélés, avec traitement et voiture de fonction à la hauteur de leur noble mission. Ce "Conseil", absolument indispensable à la vie de la nation, est composé d'un collège de neuf membres, disposant d'un mandat irrévocable de six années, dispositif exactement semblable à celui du CSA, que l'intéressé rejoindra quelques années plus tard.

Monsieur le vice-Premier ministre

Malgré les avantages de la fonction, dont on peut imaginer qu'elle fut harassante, Michel Boyon ne resta que quatre années au CPLD, puisqu'en octobre 2003 il fut appelé à de plus flatteuses responsabilités et devint le directeur de cabinet du Premier ministre Jean-Pierre Raf-

farin. Les ministres du gouvernement Raffarin se rappellent encore que, pendant ses dix-neuf mois à ce poste, qui donna à son titulaire l'ivresse et l'illusion d'incarner un vice-Premier ministre, Michel Boyon s'appliqua à leur prodiguer de nombreux et impératifs conseils et à s'immiscer sans détour dans l'activité de leurs propres cabinets ministériels.

“Si l'on met la voiture France à l'envers, nous n'aurons plus la capacité de rebondir”, dit un jour, on s'en souvient, Jean-Pierre Raffarin, et son départ de Matignon le 1^{er} juin 2005 n'incita pas son directeur de cabinet à retrouver d'urgence les pénibles servitudes du Conseil d'État, ses lourdes et longues procédures juridiques, ni *a fortiori* les obligations de réserve s'imposant à ses membres. Aussi, dans la tradition “républicaine” constante qui s'applique à soigner les plus proches collaborateurs de nos principaux dirigeants, fut-il récompensé en étant parachuté quatre mois plus tard, par décret du 1^{er} octobre 2005, à la présidence de la société Réseau ferré de France, créée en 1997 par scission de la SNCF, avec pour mission d'entretenir et de développer le réseau ferré national.

On pressent immédiatement que les attributs de cette présidence pouvaient certes présenter quelques intérêts matériels, mais risquaient, en l'espèce, de conduire à une voie de garage. *“La route est droite mais la pente est forte”*, comme le disait Raffarin, qui affirmait aussi : *“On n'a pas besoin d'être en pyjama pour exprimer ses convictions.”*

Du sarkozysme au hollandisme, Michel Buzz-l'Éclair

De fait, dès l'année suivante, en 2006 donc, Michel Boyon s'activa pour être nommé patron du Conseil d'État (très exactement “vice-président du Conseil d'État”, qui détient la fonction effective de président), c'est-à-dire rien moins qu'au neuvième rang de l'ordre protocolaire national. Hélas, malgré ses efforts et la mobilisation de tous ses réseaux, en dépit notamment du soutien ardent de l'ancien Premier ministre Raffarin, Jacques Chirac choisit en septembre 2006 un autre candidat, au

profil sensiblement moins politique et plus consensuel, et à la carrière administrative autrement plus riche et complète : Jean-Marc Sauvé. Mais la faveur présidentielle sut néanmoins se montrer généreuse quelque temps plus tard, puisque, dès janvier 2007, après à peine quinze mois de présidence de Réseau ferré de France, Michel Boyon put retrouver un nouveau siège plus conforme à son imposante stature : celui de président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Nommé là pour six ans, avec un salaire désormais supérieur à celui du président de la République et deux voitures de fonction (dont une grosse berline avec vitres fumées, qui fait pin-pon-pé pour traverser la Seine et se rendre à l'Élysée), Michel Boyon tenta même avec acharnement, de juin à décembre 2012, d'obtenir le bénéfice d'une prolongation exceptionnelle de son mandat pour une année afin d'"accompagner" l'élaboration et la mise en place de la nouvelle loi audiovisuelle, annoncée pour le premier semestre 2013.

On ignore s'il entendait jouir en exclusivité de sa vision extensive de la durée légale des mandats ou bien s'il comptait en faire profiter aussi ses deux petits camarades Alain Méar et Rachid Arhab, simples "conseillers", également touchés par l'échéance de janvier 2013. Toujours est-il que le Gouvernement lui fit savoir que cette farce n'était pas inscrite à l'ordre du jour, en tout cas pas sous cette forme.

Papy fait de la résistance

Conseil d'État, Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, Conseil supérieur de l'audiovisuel, sans compter une flopée de conseils d'administration où il siégea quelques demi-journées par an (France 2, l'AFP, le Celsa, la Réunion des musées nationaux...), il reste aujourd'hui à cet insatiable amateur de conseils, âgé de 67 ans le 30 avril prochain et admis à la retraite du Conseil d'État depuis le 3 juin 2011, à gagner son "bâton de maréchal" en s'asseyant au Conseil constitutionnel, pour un confortable mandat de neuf années. Cela tombe fort bien, car trois de ses membres doivent précisément le quitter dans

quelques semaines, début mars 2013 : Mmes Jacqueline de Guillenchmidt et Claire Bazy-Malaurie, et M. Pierre Steinmetz.

On peut supposer que, dans son actuelle campagne de candidature dans les coulisses de l'État, auprès des entourages tant du président de la République que des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale (autorités désignant les membres du Conseil constitutionnel), Michel Boyon espère bénéficier du soutien actif d'au moins deux des membres partants : Pierre Steinmetz, son ancien condisciple à l'ENA (promotion Robespierre, 1970), qui le précéda au poste de directeur de cabinet du Premier ministre Raffarin de 2002 à 2003, et Jacqueline de Guillenchmidt, ancienne membre du CSA (de 1999 à 2004).

Nul doute également que son épouse, directrice associée du fameux cabinet de lobbying Image 7, joue un rôle de premier ordre dans la mobilisation en sa faveur de tous les réseaux de pouvoir. On comprend par ailleurs que notre impétrant prenne tant de soin à exprimer publiquement l'admiration qu'il voue désormais à Olivier Schrameck¹, son successeur au CSA, qui fut justement secrétaire général du Conseil constitutionnel et reste très proche de l'actuel président de la République.

On saisit mieux enfin le sens de ses multiples prises de parole récentes, sonnantes comme autant de déclarations d'allégeance, tout particulièrement la ferveur avec laquelle, quelques semaines à peine après l'élection de François Hollande, Michel Boyon opéra un revirement total de ses positions passées en exprimant soudainement en juin 2012, et à maintes reprises depuis, son adhésion inconditionnelle et "militante" (sic) à un rapprochement entre le CSA et l'Arcep², collant ainsi au souhait du nouveau président de la République, revirement qui cloua de stupeur (et d'inquiétude) l'ensemble des collaborateurs du CSA.

L'anté-Attila : partout où il passe l'herbe repousse

Il reste néanmoins douteux que cet activisme forcené aboutisse au succès. Objectivement, la partie de carrière de Michel Boyon réellement

exercée au sein du Conseil d'État, donc dans l'exercice de missions juridictionnelles, fut somme toute de courte durée et essentiellement concentrée dans les lointaines années 1970 et 1980. Quant à ses passages dans les cabinets ministériels (directeur de cabinet de François Léotard et plus tard de Jean-Pierre Raffarin), ils furent marqués d'une couleur politique tellement indélébile qu'elle ne sied guère à l'impartialité et à la hauteur de vue que l'on attend des membres du Conseil constitutionnel. Enfin, la pratique du pouvoir exercé par Michel Boyon au cours des six dernières années au CSA ne lui décerne assurément pas ce brevet d'indépendance, comme on l'aura constaté à la lecture des précédents épisodes de notre "feuilleton CSA".

En définitive, la nomination surprise au Conseil constitutionnel de ce haut fonctionnaire très marqué à droite aurait pour le pouvoir actuel un seul avantage tactique, mais léger et surtout de très courte durée : celui d'une pure communication politique, en vue de compenser une série de nominations "de gauche" autrement plus conséquentes, telles que précisément celle d'Olivier Schrameck à la présidence du CSA.

L'argument n'est toutefois probablement pas suffisant pour donner satisfaction aux ultimes ambitions de Michel Boyon, même si, en politique, les décisions ne sont pas toujours rationnelles. Il nous paraît donc temps de saluer le départ à la retraite de cet inestimable "grand serviteur de l'État", en l'assurant de notre éternelle reconnaissance, à la fois pour avoir totalement éradiqué le dopage (CPLD), apuré la dette de la SNCF (Réseau ferré de France) et surtout pour avoir créé, au cours de son mandat au CSA et comme il le revendique lui-même en toute modestie, "*la meilleure télé du monde*". Partout où il est passé, ce fut une franche réussite. C'est certes injuste, mais ce sont toujours les meilleurs qui partent.

1. Voir par exemple son discours aux vœux du CSA, le mercredi 16 janvier, pour un moment de franche rigolade, musique d'ascenseur en prime.

2. Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

CHAPITRE 12

CSA et TNT HD : Boyon sur Europe 1, plus c'est gros plus ça passe

Paris, le 23 janvier 2013

Invité ce matin sur Europe 1 dans l'émission de Jean-Marc Morandini, *Le Grand Direct des médias*, Michel Boyon, futur ex-président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (il quittera ses fonctions ce 23 janvier 2013 à minuit), a dressé son propre bilan. Forcément dithyrambique. Mieux qu'une exégèse, voici les meilleures répliques de cette pantalonnade, digne de la *commedia dell'arte* et nettement plus drôle qu'une série B sur Numéro 23, pour qui connaît les dessous du CSA, institution fantoche qui fait comme si elle avait du pouvoir alors que toutes les décisions importantes sont prises à l'Élysée.

Jean-Marc Morandini : *“Vous avez le sentiment d'avoir assumé pleinement et parfaitement vos fonctions ?”*

Michel Boyon : *“Alors, la réponse est oui, et je vais en donner deux exemples. Le premier, c'est que j'ai soigneusement relu ces dernières semaines tout ce que j'avais pu dire, notamment au micro d'Europe 1. Et tout ce que j'ai dit ou que j'avais promis a été fait ou entrepris. (...) Et puis, deuxièmement, quand on regarde les choix du CSA, ses initiatives, ses décisions, elles n'ont pas été tellement critiquées pendant ces six années.”*

Morandini : *“Ça a été efficace, votre action ?”*

Boyon : *“On a essayé de travailler dans l’intérêt du public, dans l’intérêt de l’auditeur de radio, dans l’intérêt du téléspectateur. C’est ça qui est au cœur de notre mission. En même temps, on l’a fait en prenant en compte la dimension économique grandissante du secteur audiovisuel, ce sont des chaînes qui ont besoin de parvenir, ou de maintenir, l’équilibre financier. Et puis nous avons été très attachés au respect de grandes valeurs, qui sont le socle de notre République.”*

Morandini : *“Michel Boyon, vous allez quitter le CSA, vous pouvez nous le dire maintenant : vous manquez de pouvoir, au CSA !”*

Boyon : *“Je ne comprends pas pourquoi de temps en temps il y a des gens qui disent ça et comment un commentateur aussi aiguisé que vous peut-il le dire... Alors, c’est peut-être ce qui circule au bureau de la direction d’Europe 1...”*

Morandini : *“Non, c’est moi qui vous le dis.”*

Boyon : *“Alors, quels seraient les pouvoirs qui nous manqueraient ?”*

Morandini : *“Pour sanctionner les chaînes, par exemple. On a le sentiment que, quand les chaînes dérapent un peu, parfois, vous tapez à peine du poing sur la table, il n’y a pas de vraies sanctions.”*

Boyon : *“Il peut y avoir des sanctions financières qui sont quand même lourdes.”*

Morandini : *“Vous en avez donné beaucoup, pendant ces six ans ?”*

Boyon : *“Non, et nous en sommes très fiers. Parce que c’est précisément le dialogue avec les chaînes qui permet d’éviter que les dérapages ou les manquements ne soient trop graves. Le CSA est une maison ouverte, il est ouvert sur l’extérieur. Tous les jours il y a des dizaines de réunions, de rencontres, de coups de fil entre le CSA et les chaînes de radio ou de télé. Et c’est ça qui permet au système de fonctionner, sans qu’on ait à manier le gourdin, parce que ce n’est vraiment pas notre philosophie.”*

Morandini : *“Il faut remanier le CSA ? Réformer le CSA ? Changer le CSA ?”*

Boyon : *“Je ne vois pas pourquoi. (...) En revanche, il y a une vraie*

question qui se pose, que le président de la République a soulevée pendant la campagne, et sur laquelle un processus a été engagé par le Premier ministre, c'est la question d'un rapprochement de la régulation de l'audiovisuel et de la régulation des télécoms, c'est-à-dire concrètement un rapprochement entre le CSA et l'Arcep, les deux institutions de régulation. Moi, je milite pour ce rapprochement, je milite depuis le mois de juin. Sitôt passé les élections législatives, dans un colloque public, j'ai dit : "Profitions de ce qu'une loi se profile à l'horizon pour y réfléchir, la France a besoin d'avoir des institutions de régulation qui soient dignes de l'année 2013 !"

Morandini : *"Vous pensez quoi de votre successeur ?"*

Boyon : *"Je l'ai dit, je le répète, je lui fais toute confiance. C'est quelqu'un qui a un sens de l'État et un sens de l'intérêt général très prononcé."*

Morandini : *"Il est là en sursis ?"*

Boyon : *"Pourquoi en sursis ?"*

Morandini : *"J'ai entendu la ministre qui disait qu'en fait il était là juste de façon provisoire, en attendant une réforme."*

Boyon : *"Je vais vous faire un aveu, je n'ai pas tout à fait compris cette phrase."*

Morandini : *"Quelle est la chose dont vous êtes le plus fier, pendant ces six années au CSA ?"*

Boyon : *"Le plus fier... Je vais avoir du mal à hiérarchiser. Je vais vous en donner une ou deux quand même. C'est d'abord la TNT. Ça, c'est un beau succès, parce qu'on a généralisé la TNT à l'ensemble du pays, en métropole, outre-mer. Et on l'a fait dans des conditions qui ont été, non pas parfaites, mais presque parfaites, et maintenant tout est en place, et la France est vraiment rentrée, de ce point de vue, dans la télévision moderne."*

Morandini : *"Est-ce qu'il n'y a pas quand même un regret pendant ces années, concernant la TNT, de voir qu'il y a eu assez peu de nouveaux groupes entrant finalement dans l'univers de la télévision ?"*

Boyon : *“Alors ça, ce n’est sûrement pas un regret, parce que je crois que le contexte est complètement différent de l’époque où on a commencé à penser à la TNT. Il y a des gens – je n’en étais pas – qui disaient : “Cela va permettre d’avoir plein de groupes audiovisuels.” Nous avons besoin de groupes audiovisuels français qui soient forts. Ce ne sont pas des nains à l’échelle européenne, mais ils sont quand même de petite taille par rapport aux Murdoch, Bertelsmann, Mediaset de Berlusconi, etc., donc il faut qu’on ait des groupes forts, des groupes privés forts, un groupe audiovisuel public fort, et pour cela il ne faut pas émietter. Alors il est toujours très précieux d’avoir quelques personnes qui ont des dimensions plus modestes, parce que ce sont des gens plus réactifs, plus innovants, mais on a besoin de groupes forts. Pas d’émiettement.”*

Morandini : *“Vous avez subi le plus de pression de la part des politiques ou de la part des groupes média ?”*

Boyon : *“De la part des politiques, aucune pression. Je le répète depuis six ans. Évidemment, personne ne me croit.”*

Morandini : *“Je vous confirme qu’on ne vous croit pas.”*

Boyon : *“Mais oui, mais cela me navre et cela montre bien dans quel état d’esprit se trouve parfois ce pays. Donc, la réponse est : des professionnels, moi je ne les considérais pas comme des pressions mais plutôt comme l’expression de ce qu’ils souhaitaient. Et j’écoute toujours. Après, je décide.”*

Morandini : *“Il n’y a pas eu d’erreurs ?”*

Boyon : *“Alors, des erreurs, non. Ça, franchement, je n’en vois pas.”*

Morandini : *“Le CSA est orienté, politiquement ?”*

Boyon : *“Non. On ne parle d’ailleurs jamais politique.”*

Morandini : *“Mais les nominations sont politiques...”*

Boyon : *“Non, elles sont faites par des autorités politiques, ce n’est pas tout à fait la même chose.”*

Morandini : *“Vous jouez un peu avec les mots, là...”*

Boyon : *“Non, je ne joue pas avec les mots, et je le sais puisque j’ai été*

des deux côtés de la barrière. Et on ne parle jamais politique au CSA, et je vous mets au défi de me dire quelle est la décision que nous avons prise dont on pourrait dire : "Elle a été inspirée par des considérations politiques", au sens politicien ou politicard du terme."

Morandini : *"Et le fait que les membres du CSA soient nommés par des organismes politiques, c'est une bonne chose ou pas ? Ou il faut réformer ça ?"*

Boyon : *"Ça, c'est vraiment au législateur de choisir. (...) Mes camarades étrangers envient le système en disant : "C'est terrible parce que, quand le choix est confié au Parlement, il n'y a rien à faire, il y a des partages qui se font entre la majorité et l'opposition. La majorité dit à l'opposition : "D'accord, je nomme six membres, toi tu en nommes trois mais tu me renvoies l'ascenseur quand c'est moi qui serai dans l'opposition." (...) Donc cela me fait drôlement réfléchir, et je pense que le système actuel a du bon."*

Morandini : *"Le président de France Télévisions nommé par le président de la République, il faut changer ça ?"*

Boyon : *"Je crois que ça va être changé, d'après ce que j'ai compris. Pour moi, c'est vraiment une question d'appréciation qui relève de la loi. Je ne me suis pas prononcé lorsqu'il y a eu le changement en 2008. Je ne me prononcerai pas plus."*

Morandini : *"Votre mandat est fini, vous pouvez y aller !"*

Boyon : *"Non, parce que je suis respectueux de la souveraineté nationale."*

LES AMIS!

LE CSA A BIEN
NOTÉ NOTRE
PROJET!

ALORS
c'est
FOUTU!



CHAPITRE 13

TNT : “Plus jamais ça !” lance Thierry Braillard au nouveau président du CSA

Paris, le 24 janvier 2013

La commission culturelle auditionnait hier Olivier Schrameck, avant de confirmer sa nomination comme nouveau président du CSA. Une formalité, puisque le PS est majoritaire dans les deux chambres et que ses élus n’avaient pas l’intention de contrarier le choix de l’Élysée. Mais l’audition d’Olivier Schrameck n’a pas été de tout repos. Si Rudy Salles (UDI) a pointé “*l’absence de toute trace d’une connaissance avérée du monde audiovisuel*” dans son CV, les questions les plus aigüées ont porté sur l’indépendance de celui qui a été directeur de cabinet de Lionel Jospin.

Le député de Lyon Thierry Braillard (PRG), s’il soutient la nomination d’Olivier Schrameck, l’a appelé à donner au CSA plus d’indépendance qu’il n’en a eu par le passé : “*Plus jamais M. Schrameck, ce qui s’est passé sur l’attribution des chaînes de la TNT*”, a-t-il conjuré, citant le recours au CSA du projet D-Facto (porté par *Lyon Capitale*), et le fait que pour candidater à une chaîne il fallait prendre rendez-vous avec les conseillers du président de la République à l’Élysée : “*Drôle de sentiment d’indépendance*”, a-t-il conclu.

CHAPITRE 14

CSA, TNT HD et radio bistrot : Tiens, voilà du Bourdin !

Paris, le 25 janvier 2013

Le 9 janvier 2013, nous écrivions déjà que RMC Découverte s'apprêtait à diffuser la matinale radio de Jean-Jacques Bourdin. Interrogé à ce propos sur LCI, Michel Boyon, ex-président du CSA (depuis hier), affirmait : *“C'est pas du tout la matinale de Jean-Jacques Bourdin, c'est un montage avec un certain nombre de pastilles qui correspondent à des extraits d'émission.”* Ainsi donc, une fois encore, nous n'aurions rien compris. Sauf que... Jean-Jacques Bourdin sera bien, à partir de lundi, de 7h à 8h30 en direct à la fois sur (la radio) RMC et (la télé) RMC Découverte, chaîne en haute définition normalement consacrée aux documentaires. Puis, à 8h30, on le retrouvera en direct à la fois sur RMC et BFM TV. C'est beau, l'ubiquité.

“Je suis fondamentalement un homme de radio. La télé m'emmerde”, affirme Jean-Jacques Bourdin, qui enfonce le clou : *“Je ne changerai rien à mon émission sur RMC, simplement elle sera à la fois en radio et en télévision.”* Merci, c'est bien ce que nous avons compris, en dépit de notre faible QI et des singeries réitérées de M. Boyon, qui affirmait, main sur le cœur, qu'il n'en serait rien.

Son petit cadeau d'adieu, en quelque sorte : chaque fois que les Français allumeront leur télé, ils auront ainsi une pensée émue pour cet adepte autoproclamé de la panenka, à la fois génial inventeur de la "TNT HD à écouter" et Pinocchio des temps modernes – plus ses démiurges l'animent, plus son nez s'allonge. S'il avait obtenu, ainsi qu'il l'espérait des socialistes, un an de plus à la tête du CSA, on aurait sans doute pu capter Al Jazeera sur le poste à galène de nos arrière-grands-parents.

S'il y en a un qui se frotte les mains dans ce nouveau tour de passe-passe, c'est bien Alain Weill, patron du groupe Next Radio TV. "*Nous faisons jouer à plein les synergies entre les différents médias du groupe*", explique tout sourire celui qui rêve de remplacer tous les programmes télé du matin par ses programmes déjà diffusés à la radio. Facile et pas cher, d'autant que, selon le principe de RMC, radio "participative", ce sont les auditeurs qui donnent le ton et remplissent l'essentiel de la grille. Un gigantesque café du commerce et une foire d'empoigne géante.

Rappelons, pour être tout à fait complet, qu'Alain Weill s'était fâché tout rouge quand Canal+ avait fait part de son souhait de remplir la matinale de D8 avec les programmes d'iTélé, et que Michel Boyon lui avait rapidement donné raison. "*Ce n'est pas la même chose*, répond aujourd'hui Weill. *Canal+ voulait utiliser le même programme sur deux chaînes. Nous, nous faisons d'un côté de la radio, de l'autre de la télévision.*"

Ah, c'était donc ça ! La panenka ! Un pénalty tiré tout doucement et vers le centre du but, histoire de leurrer le gardien, qui part toujours à droite ou à gauche sans réfléchir... Ça marche encore, ces vieilles arnaques, en 2013 ? Peut-être, peut-être...

CHAPITRE 15

RMC, ça ose tout, c'est même à ça qu'on la reconnaît

Paris, le 26 janvier 2013

“**J** ai dit une beauferie, je suis allé trop loin.” Voilà comment Franck Tanguy, chroniqueur de l'émission *Les Grandes Gueules* sur RMC, s'est excusé après le dérapage sur Nafissatou Diallo dans l'affaire DSK. Coutumière de ces commentaires de café du commerce à l'antenne, qu'ils soient proférés par les auditeurs ou par les animateurs, RMC la radio s'apprête cependant à envahir un peu plus le petit écran, avec la complicité du CSA, grâce à la diffusion en direct de la matinale de Bourdin sur RMC Découverte. La beauferie radiophonique en images et en haute définition, ça donne quoi ? Réponse ce lundi 21 janvier, dès 7 heures du matin. Quand la vulgarité vient illustrer le degré zéro de la pensée.

Lundi 21 janvier, les animateurs des *Grandes Gueules*, Alain Marschall et Olivier Truchot, ont invité Marie-Anne Soubré, avocate, Franck Tanguy, conseiller en investissement financier, et Sophie de Menthon, chef d'entreprise, trois chroniqueurs réguliers. Dans leur échange, ils sont revenus sur l'accord financier d'un montant de 1,5 million d'eu-

ros entre DSK et Nafissatou Diallo. Rapidement, la discussion dérape. *“Tu veux que je sois politiquement totalement incorrecte ? lance Sophie de Menthon. Je me demande, c’est horrible à dire, si ce n’est pas ce qui lui est arrivé de mieux ! Moi, je pense que l’argent qu’elle a gagné, qui lui permet d’élever sa fille, elle ne l’aurait jamais eu dans toute son existence et j’espère qu’elle oubliera ce moment extrêmement désagréable.”* Franck Tanguy n’est, quant à lui, *“pas loin de penser la même chose”*. Encouragée, Sophie de Menthon en rajoute alors une couche : *“Il y a des femmes dans la rue, je suis sûre qu’elles ont pensé ça, en se disant : J’aimerais, moi, être femme de chambre dans un hôtel et que ça m’arrive.”* Marie-Anne Soubré, qui n’oublie pas, sans doute, qu’elle est juriste, tente tant bien que mal d’introduire quelques grammes de finesse entre ces propos de brutes et affirme qu’*“un viol n’a pas de prix”*. Loin de revenir à une expression plus modérée, Franck Tanguy poursuit de plus belle, estimant que Nafissatou Diallo vit *“un conte de fées”*. Avant de se lâcher totalement : *“C’est un tromblon. Elle n’a rien pour elle. Elle ne sait pas lire, pas écrire, elle est moche comme un c** et elle gagne 1,5 million. C’est extraordinaire, cette histoire !”* Marie-Anne Soubré pointe la *“misogynie de ces propos”* après que ce dernier ajoute : *“C’est un horrible événement dans sa vie dont certainement elle se rétablira, mais pour elle c’est quand même... ça va, quoi !”*

De la mise en demeure... à la récompense

RMC, qui, à force de dérapages, devrait se lancer dans le sponsoring de rallyes automobiles, avait déjà été “mise en demeure” par le CSA, après des propos tenus sur la communauté asiatique. *“Le Conseil a mis en demeure RMC de respecter l’article 15 de la loi du 30 septembre 1986 qui dispose que les programmes des services de radio et de télévision ne contiennent aucune incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de race, de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité”*, peut-on encore lire sur le site de l’autorité administrative.

Mise en demeure de pure forme, évidemment, qui a finalement abouti, sous la présidence de Michel Boyon, à une magnifique récompense : l'obtention pour le groupe d'Alain Weill, après BFM et BFM Business, d'une chaîne supplémentaire sur la TNT, avec autorisation de diffuser ses programmes de radio... à la télé. RMC en haute définition, on a vraiment hâte. Juste pour trouver une raison sociale à Houzelot, patron de Pink TV et de la chaîne de la diversité, et aussi pour faire mentir Audiard, lequel a pu écrire : *“Un gentleman, c'est celui qui est capable de décrire Sophia Loren sans faire de geste.”*

c'est dingue: QUAND JE DIS
QU'ON A AUCUNE PRESSION
DES POLITIQUES, PERSONNE
NE ME CROIT!

NE LE
DITES
PAS!



CHAPITRE 16

Trafic de fréquences TNT : il y a un loup zelot !

Paris, le 8 avril 2015

Le tour de passe-passe que nous évoquions dès 2012 est en train de se produire sous nos yeux : la chaîne Numéro 23, lanterne rouge de la TNT à l'audience infinitésimale, est entrée en “*négociation exclusive*” avec le groupe d'Alain Weill, Next Radio TV (BFM TV, RMC, RMC Découverte). Elle serait vendue près de 90 millions d'euros, après avoir été gratuitement offerte sur un plateau par le CSA de Michel Boyon à un certain Pascal Houzelot et à ses amis. Gratuitement, vraiment ? C'est bien là toute la question.

88,5 millions d'euros : c'est la somme astronomique qu'encaisseraient Pascal Houzelot (l'homme de Pink TV, la chaîne pornographique gay) et les actionnaires de la chaîne Numéro 23, si aucun coup de théâtre ne venait interrompre cette mascarade. Petit rappel : le 18 octobre 2011, le CSA d'opérette présidé par Michel Boyon organisait un appel à candidatures pour six nouvelles chaînes sur la TNT. Fiducial Médias, propriétaire de *Lyon Capitale*, participait (projet D-Facto, chaîne documentaires et débats) à cet appel d'offres *made in France*. Las ! Nous nous sommes vite rendu compte que tout, absolument

tout, était pipé, faux, vicié, déjà réglé d'avance : le jour du dépôt des candidatures, nous connaissions déjà les six chaînes qui seraient retenues trois mois plus tard ! Insoutenable suspense.

Il faut relire tous les articles que nous avons écrits à l'époque. Tout y était ! Conseillers en vogue de Nicolas Sarkozy (Patrick Buisson, Camille Pascal...) à la manœuvre en coulisses, producteurs véreux, anciens membres du CSA votant miraculeusement à huis clos pour le projet après l'avoir étrillé en séance publique, acteurs divers de ce qui deviendra assez vite le "volet audiovisuel" de l'affaire Bygmalion... Tous les ingrédients d'un cocktail explosif étaient bel et bien réunis.

“Ne cherchez pas à comprendre, c’est fait”

L’auteur de ces lignes s’indignera régulièrement du procédé, tant lors d’une réunion à la questure de l’Assemblée nationale qu’à l’Élysée, ou encore à plusieurs reprises auprès du CSA “ancienne formule” (depuis la nomination d’Olivier Schrameck en janvier 2013, les pratiques ont heureusement changé). Ainsi, chaque fois que je demandais des éclaircissements, tant en termes financiers qu’éditoriaux, la même réponse quasi pavlovienne m’était faite : *“Ne cherchez pas à comprendre, Houzelot a déjà sa chaîne, c’est fait, c’est comme ça, il a ses entrées partout, vous feriez mieux d’arrêter de poser des questions et de fouiner.”*

N’ayant ni la surface financière ni le talent pour porter un projet audiovisuel digne de ce nom, ayant par ailleurs accumulé les plantages et les fiascos professionnels, Pascal Houzelot a cependant, de l’avis général, *“de l’entregent”*. Ancien lobbyiste de TF1 du temps de la splendeur d’Étienne Mougeotte, intime de Pierre Bergé, qui l’installera au conseil de surveillance du *Monde*, Pascal Houzelot a la bise, l’accolade et le tutoiement faciles, surtout avec ses amis politiques, parapolitiques et du CAC 40, qu’il appelle par leur petit nom et à voix haute, sur un air entendu. Cela a l’air de fonctionner, puisqu’en échange les premiers choisiront, à la majorité, son “projet”, quand les seconds participeront – en versant des brouilles, toutefois – au capital

de TVous la Télédiversité, opportunément rebaptisée Numéro 23 au moment de son lancement, le 12 décembre 2012, selon le vœu de Michel Boyon.

Des “nouveaux entrants”... aux premiers sortis

Récupérer quasiment 100 millions d’euros quelques mois plus tard en ayant investi des miettes, c’est ce qui s’appelle “avoir le nez creux”, le “sens des affaires” ou encore “la baraka”. À moins que le sieur Houzelot, en bon lobbyiste, n’ait fait “que” du portage... La question serait alors : oui mais au profit de qui, tant en amont qu’en aval ? Dans cette hypothèse, que les acteurs de l’audiovisuel ont évidemment à l’esprit depuis l’appel à candidatures factice d’octobre 2011, il reviendra (à la presse ? à la justice ? à l’État ? à tous ces acteurs de concert ?) de déterminer à qui profite *in fine* cette nouvelle revente scandaleuse d’une ressource publique appartenant aux Français. Rappelons que l’idée initiale de la TNT était la “*démocratisation de la télévision*” et l’accès facilité à de “*nouveaux entrants*”...

Ces coups de bonneteau ne sont pas inédits. Claude Berda avait revendu en 2009 à TF1, dans les mêmes conditions, TMC et NT1 (pour 192 millions d’euros) et Vincent Bolloré avait lui aussi touché le pactole avec la revente au groupe Canal+ des chaînes D8 et D17, valorisées 180 millions d’euros deux ans après leur obtention gratuite (aujourd’hui, le même Bolloré est à la tête de Vivendi, qui possède... Canal+).

Récapitulons. Étape n° 1 : je réponds à un appel à candidatures plus ou moins bidon, en racontant n’importe quoi. Étape n° 2 : un canal, ressource publique gratuite, m’est attribué par un “vote” opportun – il ne faut pas chercher pourquoi et surtout ne pas “fouiner”. Étape n° 3 : au bout de quelques mois, je le revends et j’empoché mon gros chèque, tout en restant dans le système, où rien ne se crée rien ne se perd mais tout se transforme.

Une innovation cependant : TVous la Télédiversité, rebaptisée de façon neutre Numéro 23 à son lancement, chaîne sans programmes, sans concept ni téléspectateurs, a été conçue, formatée et attribuée dans le seul but d'être revendue une fois le délai légal atteint (deux ans et demi, suite à un arrêt du Conseil d'État). Avec un cahier des charges lui permettant de diffuser à peu près tout et surtout n'importe quoi, une audience qui ne peut qu'augmenter et pratiquement pas de salariés, ce serait un peu, comme on le dit à la Française des Jeux, "à qui l'tour?"

CHAPITRE 17

Houzelot : “Au-delà de trois doigts, c’est une atteinte à la dignité humaine”

Paris, le 10 avril 2015

Quelles sont les limites de la dignité humaine dans le porno gay ? Réponse chez Thierry Ardisson en juin 2005 de Pascal Houzelot, président de Pink TV, qui vient de revendre pour près de 90 millions d’euros la chaîne Numéro 23, délivrée il y a deux ans et demi gratuitement par le CSA.

Le verbatim est gratiné :

Thierry Ardisson : “Vous montez Pink TV, la chaîne gay, avec au capital TF1, M6, Canal+, Lagardère, Pinault, Pierre Bergé... C’est tendance, la gayitude. On est loin de Jean Genet.”

Pascal Houzelot : “Non, je crois que c’est deux choses : c’est un projet professionnel qui a séduit les professionnels de la télévision, et par ailleurs je crois que c’est une force de conviction sur quelque chose qui avait l’air d’être sérieux. Donc j’ai été suivi de manière professionnelle, sur un sujet qui était pas évident à la base (...).”

Ardisson : *“C’est à quelle heure, le porno ?”*

Houzelot : *“À minuit, en double cryptage.”*

Ardisson : *“Alors c’est vrai que le CSA interdit les accessoires, le SM... et alors la pénétration à plus de trois doigts. C’est vrai ?”*

Laurent Baffie : *“T’as tes gants des urgences, là ?”*

(Rires.)

Ardisson : *“Comment “non” ? Ce qu’il faut te dire, c’est que tout à l’heure il nous a expliqué que jamais personne ne lui a troué le cul, donc c’est peut-être...”*

Houzelot : *“Bon, sérieusement, il y a une législation du CSA, c’est bien normal, qui est pour le respect de la dignité humaine. C’est-à-dire rien dans la violence, rien dans les choses qui atteignent (sic) à la dignité humaine. Après, ces détails-là...”*

Baffie : *“C’est qui ? C’est des personnes âgées qui décident que la dignité elle faiblit au bout de trois doigts ?”*

Houzelot : *“Non, non, non.”*

Baffie : *“Ils font des essais entre eux ? Comment ils s’organisent ?”*

Ardisson : *“Alors c’est quoi, cette histoire de trois doigts, sérieusement ?”*

Houzelot : *“Cette histoire de trois doigts vient d’une règle autodécidée par certaines chaînes qui se donnent elles-mêmes une charte et voilà elles décident de leur charte.”*

Ardisson : *“C’est pas le CSA qui impose les trois doigts ?”*

Houzelot : *“Non non non. Le CSA impose le respect de la personne humaine.”*

Ardisson : *“Et, au-delà de trois doigts, ça peut être une atteinte à la dignité de la personne humaine, vous croyez ?”*

Baffie : *“Bah oui, tu ne te rends pas compte. Et quatre doigts, mais quelle horreur !”*

Houzelot : *“Je pense que c’est une question de choix personnels.”*

Ardisson : *“Bien, ça marche bien, votre chaîne. Vous êtes assez content ?”*

Houzelot : *“Oui oui, je suis assez content.”*

CHAPITRE 18

Numéro 23 : le Sénat dégainé l'amendement jambe de bois

Paris, le 13 avril 2015

Selon nos confrères de *Satellifax*, “un amendement dans le cadre du nouveau volet de la loi Macron pourrait taxer lourdement toute revente d’une chaîne de la TNT”. Catherine Morin-Desailly (UDI-UC), présidente de la commission de la culture au Sénat, devrait ainsi proposer un amendement visant à “quadrupler l’actuelle taxe (de 5 à 20 %) due à l’État en cas de revente d’un canal de la TNT”. Bigre ! Que d’audace !

Cette proposition Canada Dry et *a posteriori* est censée répondre au scandale de la chaîne Numéro 23, vendue 90 millions d’euros par Pascal Houzelot au groupe Next Radio TV (BFM TV, RMC) alors qu’il avait obtenu la fréquence gratuitement dans le cadre d’un appel à candidatures par ailleurs truqué, comme nous l’avons démontré depuis 2012. Une fois que la guerre est finie, on peut en effet toujours taxer les cartouches. Rendons clair ce qui est compliqué.

Et maintenant la droite aime la loi Macron !

“*Cette mesure pourrait être préférée à une autre option envisagée cette semaine, consistant à faire passer à cinq ans la durée minimale de détention d’une chaîne*”, explique Satellifax. Oui, sauf que l’on pourrait bien quadrupler ou quintupler la taxe due à l’État, cela ne serait en l’espèce d’aucune utilité, seulement une perfidie supplémentaire de la part de l’ancienne majorité de la droite et du centre, qui avait attribué le canal TNT à un lobbyiste désargenté et sans aucun projet.

À supposer que cette nouvelle taxe très éventuelle s’applique à la revente de Numéro 23, cela ne réglerait en rien la question cruciale de la chaîne, à savoir ses conditions originelles d’attribution, lesquelles, viciées, comprenaient dès le début la revente à un opérateur déjà installé dans le PAF... quand il s’agissait de consacrer un “*nouvel entrant*” et “*seulement des chaînes thématiques, à l’exclusion de toute nouvelle chaîne généraliste*”, comme le répétait sans cesse Michel Boyon (ancien président du CSA et ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Raffarin à Matignon).

Une nouvelle affaire dans l’affaire Bygmalion ?

Bien des questions demeurent : si l’on voit bien qui bénéficie *in fine* du canal TNT (Alain Weill), quelles ont été les contreparties et qui en a profité, ou en profitera ? Est-ce une nouvelle affaire dans l’affaire Bygmalion, après le volet audiovisuel impliquant France Télévisions ? Pourquoi ce besoin irrépissible du CSA et de la sarkozie – les deux se confondaient à l’époque – d’accorder un canal TNT à Pascal Houzelot, sur la foi d’un projet stupide, irréaliste et non financé (et d’ailleurs non réalisé), sinon pour une préemption qui ne dit pas son nom ? Cette “mise au chaud” est-elle bien légale, comme on le lit un peu vite ici ou là, simplement parce que le délai de revente de deux ans et demi a été respecté ?

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ne s’y trompe pas, qui vient de s’indigner dans un communiqué officiel du

fait que *“le CSA a surtout aidé des investisseurs financiers à utiliser le paysage audiovisuel pour faire fructifier leurs affaires (...) Les créateurs non plus n’ont pas pu compter sur l’engagement de Numéro 23 dans la création et attendent par ailleurs toujours le versement de sommes importantes de droits d’auteur, toujours en souffrance depuis le lancement de la chaîne, qui n’applique pas l’engagement de respect de la propriété intellectuelle qui figure dans la convention qu’elle a signée avec le CSA”*.

Le handicap, mais à la sauce Yankee bas de gamme

De même, le projet, initialement nommé “TVous la Télédiversité”, une fois obtenu le blanc-seing du CSA, dirigé de fait à l’époque par le seul Nicolas Sarkozy, a-t-il été rebaptisé dans l’urgence Numéro 23. *“Quand le président de la République dit quelque chose, le président du CSA écoute”*, avait ainsi confié à l’auteur de ces lignes un Patrick Buisson définitif et sûr de lui, quand Camille Pascal, la plume du président-candidat Sarkozy, par ailleurs ancien secrétaire général de France Télévisions, entendu par le juge Van Ruymbeke dans le cadre de l’affaire Bygmalion, essayait d’obtenir des financements privés pour ses amis producteurs souhaitant lancer des chaînes régionales.

Une fois la chaîne élue à la majorité absolue par les Sages pour être *“une chaîne culturelle thématique axée sur toutes les diversités”*, sa convention sera, juste avant son lancement, habilement et discrètement réécrite, afin qu’elle puisse diffuser, grâce à son nouveau statut de mini-généraliste, des programmes US essentiels tels que... *“Concours de tatouage, le défi : avez-vous déjà réussi à tatouer un amputé ?”*

Liberté, égalité, hamburger

À l’époque, nous avons dénoncé l’escroquerie intellectuelle – qui est en train de virer à l’escroquerie tout court – en expliquant que Pascal Houzelot allait certainement faire la promotion des *“jeunes filles ayant un père taliban”* et des *“unijambistes alsaciens”*, pensant que le CSA

de l'époque resterait au moins attaché à une promotion, en l'occurrence celle de la langue française, comme ses ex-conseillers le déclamaient et le déclamaient publiquement à la moindre occasion. D'unijambistes, il est bien question sur Numéro 23, mais nourris aux hamburgers plutôt qu'à la choucroute. Comme le dit Pascal Houzelot sur les plateaux de télé, *"au-delà de trois doigts, c'est une atteinte à la dignité humaine"*. Ouf, on est passé à deux doigts d'un drame.

– Vous reprendrez bien un peu de n° 23 ?

– Oh... juste un doigt !

– Vous ne voulez pas un n° 23 d'abord ?

CHAPITRE 19

Numéro 23 : la fausse audition du 8 mars 2012 au CSA

Paris, le 14 avril 2015

Le jeudi 8 mars 2012, Pascal Houzelot passait un oral de complaisance devant un CSA de complaisance pour sa chaîne encore baptisée TVous la Télédiversité – elle sera nommée Numéro 23 à son lancement, dotée d’une convention remaniée, n’ayant plus rien à voir avec le “projet” initial.

D’après Rachid Arhab, qui se confie aujourd’hui au *Parisien* et se dit “révolté”, sept conseillers sur neuf ont voté pour cette escroquerie intellectuelle. “*L’unique objectif des porteurs de ce projet était de planifier une belle opération financière*”, affirme l’ancien conseiller. On recherche activement le second Sage rebelle et courageux qui a osé résister au vrai président du CSA d’alors : Nicolas Sarkozy. Histoire d’une manipulation à 90 millions d’euros, où les homosexuels, les handicapés, les Arabes et les Blacks n’ont toujours été qu’un alibi.



CHAPITRE 20

Numéro 23 : quand Houzelot manipulait les Noirs et les Arabes pour s'enrichir

Paris, le 14 avril 2015

Lorsque le CSA version Michel Boyon lance un appel à candidatures en octobre 2011 pour attribuer six nouveaux canaux sur la TNT gratuite, deux projets sont centrés sur la “*diversité*”. L’un, complètement bidon, initialement baptisé TVous la Télédiversité (qui deviendra Numéro 23), porté par Pascal Houzelot. L’autre, Urb TV, défendu par Radio Nova, Pierre Lescure, Luc Besson ou encore l’équipe du mensuel *So Foot*. On connaît la suite : Pascal Houzelot emporte l’adhésion du CSA, qui se sera bien démené – sur le devant de la scène comme en coulisses – pour faire aboutir ce projet ubuesque coûte que coûte. L’argent n’a peut-être pas d’odeur, mais aujourd’hui, on le sait, il a des couleurs.

Qu’est-ce qu’ils étaient beaux, les Arabes et les Noirs, lors de l’audition de TVous la Télédiversité, le 8 mars 2012 au CSA. Assis aux premiers rangs, on remarque ainsi la militante féministe et antiraciste Rokhaya Diallo ou encore l’humoriste Yassine Belattar. Celui-ci défendait le

projet Urb TV... Mais le CSA intervient opportunément deux jours avant l'audition, soit le 6 mars 2012, pour que les deux projets "fusionnent" – en réalité, Urb TV disparaîtra complètement dans ce qu'il faut bien qualifier, à ce stade, d'escroquerie intellectuelle.

Trafic d'influence au CSA

"Un Sage m'a dit : Vous avez la meilleure offre sur le plan éditorial, Houzelot le tour de table le plus solide financièrement, il faut vous entendre", confie aujourd'hui, amer, Yassine Belattar à nos confrères du Parisien. En fait de "tour de table solide", si effectivement Pascal Houzelot cite certains grands noms du CAC 40 avec des moulinets dans le but d'impressionner (François Pinault, Bernard Arnault, Xavier Niel ou Jean-Charles Naouri), certains d'entre eux ne verseront que de petits pourboires puisque le capital de la chaîne s'élèvera en tout et pour tout à 11 000 euros, alors qu'elle devrait bientôt être revendue à Alain Weill... 90 millions d'euros !

Et ce n'est pas tout : une fois la fréquence accordée à Pascal Houzelot, le 27 mars 2012, le contenu d'Urb TV sera littéralement jeté à la poubelle, faute de... budget ! *"Il [Pascal Houzelot] nous a reçus une semaine après pour nous dire qu'il n'avait pas l'argent nécessaire, contrairement à ce qu'il avait dit aux Sages. Certains de ses prestigieux partenaires n'avaient pas mis un centime dans l'affaire, poursuit Yassine Belattar. Nous avons été utilisés ! Avec la vente de Numéro 23, je découvre que la diversité coûte 90 millions d'euros. Pour ma part, j'ai toujours pensé qu'elle n'avait pas de prix."*

Voyage au sein du cul-cul clan

Il y a bien un fait nouveau dans ce maelström : nous apprenons aujourd'hui, par une voix autorisée, que le CSA version Boyon est bien intervenu pour que les deux projets fusionnent. Mieux, un Sage a même joué les VRP de luxe au profit de TVous la Télédiversité et pour que le projet Urb TV disparaisse à tout jamais dans les limbes, ce qui est évidemment illégal. Dans le dossier TVous, tout était faux depuis

le début, sauf, bien sûr, la promesse de revente. Qui était donc le *missi dominici* évoqué par Yassine Belattar ? Pour qui roulaient les conseillers devenus conseillers, viciant ainsi, avant même que les auditions ne débutent, l'appel à candidatures ? Qui était le donneur d'ordres au-dessus du CSA ?

Personnellement, il y a longtemps que je me méfie des affirmations et des allégations de M. Houzelot et de son fameux "réseau", à savoir les amis officiels, fêtards et tapageurs de "toutes les diversités et de tous les handicaps", lesquels, très majoritairement blancs, avec des patronymes bien franchouillards, en parfaite santé physique et souvent encartés à l'UMP... ont surtout trouvé le bon filon pour s'enrichir à partir de ressources publiques, avec de larges complicités d'État. Difficile en effet de poser la moindre question sans être immédiatement taxé d'"homophobie", de "racisme" ou de "populisme". Enfin, ça, c'était avant. Aujourd'hui, vu les enjeux financiers, les langues se délient.

Laissons le mot de la fin à Brice Hortefeux, lequel riait avec Jean-François Copé, en 2009, de sa propre "blague" : "Il en faut toujours un, quand y en a un ça va, c'est quand y en a beaucoup qu'y a des problèmes." Désopilant, non ? Mais de qui parlait-il ? De l'"Arhab de service", bien sûr, comme l'écrit l'ancien Sage, à la page 186 de son récent livre, intitulé "Pourquoi on ne vous voit plus ?" En tout cas, Rachid Arhab, on le lit et on l'entend à nouveau. Et, honnêtement, ça fait du bien.

C'EST LA CHAÎNE DES
FEMMES! TU NE PEUX
PAS REGARDER!

MÊME SI JE ME
FAIS OPÉRER?



CHAPITRE 21

Quand la diversité devient une escroquerie intellectuelle (*suite*)

Paris, le 15 avril 2015

L'actualité revisite un épisode que nous avons déjà raconté il y a deux ans, dans l'article "Quand la diversité devient une escroquerie intellectuelle" (chapitre 4). En séance publique, le 8 mars 2012, les Sages du CSA de l'époque n'avaient pas de mots assez durs à l'égard de Pascal Houzelot et de son "projet", qui s'appelait encore TVous la Télédiversité.

Pourtant, comme l'a confié il y a quelques jours l'ex-conseiller Rachid Arhab (qui, lui, avait voté contre), le canal a bien été offert à Pascal Houzelot par sept voix sur neuf. Premier effet *kiss hard*. Dès le lendemain, Michel Boyon, à l'époque président du CSA, prenait son bâton de pèlerin pour expliquer, de réunion en conciliabule, que finalement il nourrissait "*de sérieux doutes sur la ligne éditoriale de la chaîne*" !

Cette dernière, élue en tant que "*projet culturel axé sur toutes les diversités*", verra donc sa convention opportunément réécrite juste avant son lancement et accédera ainsi au statut envié de mini-généraliste. Pratique pour être revendue sitôt le délai de deux ans et demi atteint, et suffisamment flou pour s'insérer dans un groupe possédant déjà plusieurs chaînes. Deuxième effet *kiss hard* et réapparition miracle du prestidigitateur Alain Weill ! Il est enfin très surprenant d'entendre aujourd'hui des parlementaires (notamment UMP et UDI) crier au scandale, quand tout était connu, expliqué, disséqué depuis trois ans.

CHAPITRE 22

Sébastien Chenu, le militant du grand écart

Paris, le 16 avril 2015

Certaines figures emblématiques du Front national, telles que Marion Maréchal-Le Pen, Bruno Gollnisch ou Louis Aliot, “s’inquiètent” de l’arrivée du “communautarisme militant” au sein du Rassemblement Bleu Marine (RBM). Tous ont en effet découvert “avec stupéfaction” la photo de Sébastien Chenu posant à côté de Pascal Houzelot lors d’un défilé en faveur de la procréation médicalement assistée (PMA). Il faut dire qu’à l’instar de son ami Houzelot Chenu a l’engagement plutôt variable et fluctuant : les promesses n’engagent-elles pas que ceux qui les écoutent, comme le disait un certain Charles Pasqua en 1988, citant le petit père Queuille ?

“Sébastien va toujours du côté du vent dominant, c’est un opportuniste sans colonne vertébrale, seulement préoccupé par sa carrière et ses intérêts”, confie, dépité, un ancien “compagnon de route”, comme il aime à se définir lui-même. Alors adhérent de Démocratie libérale, le parti d’Alain Madelin, Chenu s’était fâché tout rouge suite à l’accord passé dans l’Oise entre Jean-François Mancel (RPR) et le FN, au moment des cantonales de mars 1998, puis lors des régionales en Picardie, la même année. À l’époque, c’était à la mode et on se souvient du prix payé par Charles Millon pour ne pas s’y être soumis : la mort politique.

En 2001, notre commis voyageur se fait élire adjoint sur la liste de la maire Divers droite de Beauvais, Caroline Cayeux. Sébastien Chenu (également proche de Bastien Millot, mis en examen dans l'affaire Bygmalion, qui était à l'époque adjoint au maire dans la même ville), s'est aussi distingué lors de l'organisation de la calamiteuse Europride à Marseille en 2013. Ami du maire UMP Jean-Claude Gaudin, il est soupçonné de favoritisme.

À la droite d'Houzelot, puis à la gauche de Marine

Parti tenter sa chance à Paris lors des municipales de 2014, Sébastien Chenu est rapidement éconduit par Nathalie Kosciusko-Morizet dans le 2^e arrondissement. Il soutient alors Bruno Le Maire pour l'élection interne de l'UMP... qui consacrera le retour de Nicolas Sarkozy, lequel, pas de chance pour Chenu, préférera faire de l'œil aux militants de la Manif pour Tous. De guerre lasse, Chenu ira encore un peu plus loin sur l'échiquier et se tournera finalement vers le Rassemblement Bleu Marine, en accusant au passage l'UMP d'être *“devenue un parti conservateur, le Tea Party français”*.

Fondateur de GayLib (association LGBT de droite et de centre droit), il justifiera le passage du Rubicon sur son compte Facebook : *“Cela fait bien longtemps que Nicolas Sarkozy ne parle plus de la France et ne résume sa pensée et son action qu'à des postures électoralistes.”* Parole d'expert. GayLib exprimera pour sa part *“sa profonde consternation de voir l'un de ses fondateurs rejoindre le RBM et ainsi trahir toutes les valeurs et tous les objectifs politiques qu'il était supposé défendre et notamment la défense des droits des gays, lesbiennes, bisexuels et transsexuels”*.

On se croirait au CSA de Michel Boyon, en train de revivre l'histoire de l'attribution de la chaîne TVous la Télédiversité... finalement devenue Numéro 23. Normal : les acteurs et le synopsis sont strictement identiques. Tout, tout, tout, vous saurez tout sur le navet.

CHAPITRE 23

Numéro 23 : Houzelot fait chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres

Paris, le 17 avril 2015

L'information était passée totalement inaperçue. Elle n'en est pas moins avérée. Fleur Pellerin, ministre de la Culture, vient de nommer (arrêté du 13 février 2015) Pascal Houzelot au grade de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Motif : *“président-fondateur d'une chaîne de télévision”*.

Après l'escroquerie TVous la Télédiversité (opportunément devenue Numéro 23) du CSA de Michel Boyon et sa revente annoncée à Next Radio TV pour 90 millions d'euros, voilà que l'appareil d'État continue de complètement dysfonctionner, en dépit des discours de façade se voulant offusqués.

Fleur Pellerin, qui, devant la représentation nationale, s'étrangle de cette revente scandaleuse – le canal TNT ayant été offert gratuitement à Pascal Houzelot en 2012 – comme de la médiocrité absolue de cette chaîne créée dans le seul but de réaliser une opération financière juiveuse, comme le clame aujourd'hui Rachid Arhab, ancien Sage du CSA *“révolté”*, n'est pourtant pas gênée aux entournures pour décorer son récipiendaire.

De deux choses l'une : soit la ministre ne lit pas les dossiers que son cabinet instruit pour elle, et décore ensuite n'importe qui au kilomètre, soit elle est une adepte du double langage, devenu il est vrai monnaie courante en politique. Rappelons que l'ordre des Arts et des Lettres est une décoration honorifique censée récompenser *“les personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde”*.

Avec cette affaire et en pleine période de disette pour le monde des médias, les récentes injonctions de Fleur Pellerin à Mathieu Gallet pour *“sortir du conflit”* et *“rétablir le dialogue social”* à Radio France prennent, du coup, une tout autre résonance et une tout autre signification. En un mot comme en cent, elles ont perdu toute forme de crédibilité. Comme l'écrivait André Thérive, *“la trahison est une question de dates”*. Appelons cela le syndrome de la *Rue des boutiques obscures*. Audiard était quant à lui beaucoup plus direct, qui affirmait : *“Les producteurs de films ont tous des Rolls-Royce parce que, dans le métro, il faut payer comptant.”*

CHAPITRE 24

Quand *Le Monde* parle de Numéro 23, on nage en pleine bluette

Paris, le 18 avril 2015

Dans un article du 18 avril 2015 intitulé “TNT : réflexion sur une réflexion¹ des ventes de chaînes”, le journaliste “médias” du *Monde* (partie abonnés), Alexandre Piquard, écrit beaucoup... sans pourtant dire l’essentiel. Évoquant principalement la revente de Numéro 23, deux ans et huit mois après l’attribution – gratuite – d’une fréquence par le Conseil supérieur de l’audiovisuel (CSA), Alexandre Piquard prétend que “*la transaction entre les actionnaires de Numéro 23 – parmi lesquels Pascal Houzelot, membre du conseil de surveillance du Monde – et le groupe Next Radio TV, a parfaitement respecté les règles en vigueur*”.

De cette longue et ennuyeuse “*réflexion sur la réflexion*”, au cours de laquelle le journaliste explique doctement que tout semble pour le mieux dans le meilleur des mondes, prenant soin de ne donner la parole qu’à ceux qui n’ont strictement rien à dire, le lecteur ne retiendra *in fine* que les affirmations mensongères de Pascal Houzelot – opportunément rappelées à la fin de l’article – qui “*se défend d’avoir cherché*

à spéculer, pointant que 40 millions d'euros de la vente lui permettront d'avoir des parts dans Next Radio TV, dont il rejoindra le conseil d'administration".

À force de réfléchir, le journaliste s'est ébloui lui-même

Si le journaliste ne s'intéresse qu'à l'aval de l'affaire, il est certain que ses lecteurs n'apprendront pas grand-chose. Ce qui est vraiment passionnant, c'est bien la source et le mécanisme ayant conduit à ce scandale (un vrai roman policier) qui se révélera au fil du temps et à n'en pas douter l'une des plus grosses escroqueries de l'audiovisuel – et pas les discussions politiques totalement creuses *a posteriori* sur le degré de moralité d'une telle revente ou encore la probabilité de tel ou tel amendement hypothétique dans un hypothétique futur volet de la loi Macron.

Car la chaîne Numéro 23, initialement baptisée TVous la Télédiversité, a été conçue, imaginée et formatée, en 2011 – d'un commun accord avec le pouvoir politique, le président du CSA (Michel Boyon) et les actionnaires – dans le seul but de réaliser une opération financière extrêmement juteuse (90 millions d'euros au total !).

Les acteurs de la sarkozie y étaient bien représentés, comme d'ailleurs ceux de Bygmalion : on retrouve en effet, tout au long du processus d'attribution de la chaîne, Patrick Buisson, Camille Pascal ou encore Damien Cuier, pour ne citer qu'eux. La nouvelle ministre de la Culture, Fleur Pellerin, semble parfaitement s'en accommoder, en dépit de ses discours offusqués, qui vient de nommer Pascal Houzelot chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres – ce n'est pas un poisson d'avril.

Dans le salon des Verdurin

De tout cela, le journaliste ne dit pas un mot. Pour connaître les tenants et les aboutissants de cette affaire, il est bien plus efficace de relire les précédents chapitres du présent ouvrage (nous avons vécu toute l'affaire aux premières loges puisqu'avec notre projet D-Facto,

la chaîne “docs & débats”, nous avons participé à cet appel à candidatures, qui s’est révélé truqué) ou encore l’excellent article de Marc Baudriller dans *Challenges*.

À la décharge d’Alexandre Piquard, reconnaissons qu’il est difficile de parler de cette affaire dans *Le Monde*, quand le personnage par qui le scandale arrive, proche de Pierre Bergé, siège aux côtés de ce dernier au conseil de surveillance du journal. À moins qu’il ne s’agisse d’un énième article de complaisance à l’égard de Pascal Houzelot, dont “*l’entregent*” légendaire et les dîners du loft des quais de Seine ne cessent de fasciner les mondains. Nous sommes bien dans le salon des Verdurin, revisité par le parisianisme à la sauce Numéro 23 : prière de ne pas rire, sous peine de voir sa mâchoire se décrocher.

1. Le titre de l’article sur le site du *Monde* a depuis été corrigé (“Numéro 23 : réflexion sur une réforme des ventes de chaînes”) mais la coquille originale est encore visible dans son URL.



AN FAIT... VOUS SAVEZ
POURQUOI JE SUIS
DÉCORÉ?

ÇA ALORS

J'ALLAIS VOUS
LE DEMANDER!

Hi
ti

CHAPITRE 25

Houzelot : “Revendre Numéro 23, on ne peut pas me faire ce procès”

Paris, le 20 avril 2015

A lors qu’il lançait en grande pompe à la questure de l’Assemblée nationale, le 12 décembre 2012, aux côtés de son ami Michel Boyon, président du CSA, et de quelques députés – à tu et à toi –, sa chaîne soi-disant consacrée à la diversité, Pascal Houzelot était interviewé dès le lendemain sur LCI. Au journaliste, qui déjà doutait fortement de sa sincérité, Houzelot répondait, avec un aplomb dont seuls les imposteurs sont capables : *“Je n’ai pas démarré cette aventure pour revendre la chaîne ! Quand on se lance dans une aventure professionnelle de ce type, on peut pas avoir un plan anticipé, on peut pas savoir ce qui se passera dans deux ans, dans dix ans, dans cinq ans. Il faut d’abord travailler et réussir son projet et après on compte les veaux à la fin du marché.”*

Lyon Capitale, qui ne compte pas de voyants dans ses effectifs, avait pourtant tout “anticipé” et tout écrit au moment du lancement de la chaîne, expliquant par le menu que ce canal TNT avait été offert dans des conditions scandaleuses, uniquement pour être revendu à prix d’or dès que possible à un acteur déjà en place – 90 millions d’euros, en l’occurrence, au groupe Next Radio TV. Les patrons de TF1, M6 et Canal+ n’hésitent plus à parler de “fraude” et en appellent au CSA. Faut pas prendre les Français pour des canards sauvages. Encore moins pour des veaux, monsieur Houzelot !

LE MARCHÉ de LA PUBLICITÉ
VA REFLEURIR...

SI ON VEUT BIEN L'ARROSER
à coup de POGNON!



CHAPITRE 26

Acquisition de Numéro 23 : Alain Weill nous rejoue David contre Goliath

Paris, le 24 avril 2015

Toujours gâté et chouchouté en termes de fréquences (gratuites) par la puissance publique – tant pour RMC que pour BFM –, Alain Weill nous gratifie de son sempiternel numéro larmoyant de David contre Goliath et peste aujourd’hui contre le “cartel” TF1/M6/Canal+.

Les trois grands patrons n’hésitent plus quant à eux à parler de “*fraude*” pour la revente de la chaîne Numéro 23 et en appellent au CSA pour empêcher la réalisation de cette opération. Ils rappellent au passage que Pascal Houzelot a obtenu de réduire de moitié la durée de la clause de non-vente, passée de cinq à deux ans et demi. Et que ce dernier n’a jamais respecté les quotas de diffusion d’œuvres européennes, pourtant inscrits dans la convention de Numéro 23, sans que le régulateur le sanctionne.

De notre côté, nous avons dénoncé dès 2012 l’attribution (via un appel à candidatures truqué) de ce canal TNT à Pascal Houzelot : une véritable escroquerie intellectuelle, en train de tourner à l’escroquerie tout court. Capital de départ de Numéro 23 : 11 000 euros. Revente, deux ans et huit mois plus tard : 90 millions d’euros. Ou comment transformer le plomb en or, avec la complicité des pouvoirs publics.

CHAPITRE 27

Sébastien Huyghe, pourfendeur UMP de la “désindépendantisation” du CSA

Paris, le 24 avril 2015

À l’occasion du processus de désignation de la présidence de France Télévisions, un certain Sébastien Huyghe, porte-parole de l’UMP, a rédigé et envoyé aujourd’hui aux rédactions un communiqué de presse se voulant drôle et spirituel. Raillant, dans un style assez maladroit, l’anaphore désormais éculée de François Hollande “*Moi, président de la République*”, le député du Nord, à la mémoire toute sélective, fait table rase du passé de l’UMP, comme si le CSA fantôme de Michel Boyon avait été un modèle de transparence, d’honnêteté et de vertu.

Spécialiste des questions judiciaires, selon son propre site Internet, et notaire de formation, Sébastien Huyghe semble ne pas connaître grand-chose à la vie des médias. Convenons à sa décharge qu’il n’est pas le seul et que le monde politique regorge de bourgeois gentils-hommes : on se souvient d’un ancien secrétaire d’État UMP qui adorait lire “*Zadig et Voltaire, l’ouvrage l’ayant le plus marqué dans sa vie*”, ou encore du ministre café-philo de la Guerre BHL qui évoquait, dans

son ouvrage essentiel *De la guerre en philosophie*, l'œuvre de l'essentiel Jean-Baptiste Botul (en fait un canular littéraire créé par un vrai professeur de philosophie, et journaliste au *Canard enchaîné*, Frédéric Pagès). On devrait toujours lire, écrire et penser par soi-même, cela éviterait tellement d'impostures...

Mais revenons à notre Sébastien Huyghe, qui se plaint d'abord du fait qu'Olivier Schrameck, actuel président du CSA, ait été, bien avant cela, directeur de cabinet du Premier ministre Lionel Jospin. Certes... mais tout comme son prédécesseur, Michel Boyon, ancien directeur de cabinet du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, se voit-on obligé de lui préciser.

Surfant ensuite sur ce qu'il a lu et entendu ici et là, le porte-parole de l'UMP poursuit : *"Ainsi la liste des candidats sera, à l'heure d'Internet et des chaînes d'informations continues (sic), l'un des secrets les mieux gardés de la République."* Certes... mais le CSA de l'ère Boyon avait bien contraint secrètement deux projets de chaînes TNT à fusionner (Urb et TVous la Télédiversité), viciant du même coup l'ensemble de l'appel à candidatures de 2011, se voit-on obligé de lui répondre. Le même CSA ayant attribué dans des conditions douteuses une chaîne à Pascal Houzelot, que le lobbyiste revend deux ans et demi plus tard 90 millions d'euros en réalisant une plus-value scandaleuse sur le dos des Français, pourrait-on ajouter.

Boyon, Buisson, Bygmalion : c'est tout bon

"Dans la foulée, les auditions des candidats se tiendront à huis clos pour empêcher toute personne extérieure à l'autorité ainsi désindépendantisée (sic) de se faire une idée objective des qualités réelles des candidats retenus sur des critères maintenus volontairement mystérieux. Quelle modernité !" renchérit Sébastien Huyghe, empruntant cette fois les accents et les tics de langage de Nicolas Sarkozy. Rappelons-lui que, du temps de Michel Boyon, les décisions étaient prises uniquement à l'Élysée par un petit cénacle comprenant Patrick Buisson et Camille

Pascal (un des acteurs du volet audiovisuel de l'affaire Bygmalion), décisions que le CSA appliquait avec zèle et docilité.

Quant à la dernière phrase du communiqué, nul besoin d'y répondre tant son puissant caractère tragi-comique s'impose de lui-même : *“Ainsi, moi-président-de-la-République, après avoir accusé de tous les maux mon prédécesseur [Nicolas Sarkozy, NdlR], qui avait pourtant agi dans la transparence sous le contrôle des deux assemblées parlementaires à l'issue d'auditions publiques, aurait installé par des moyens détournés dans le fauteuil de président de France Télévisions un candidat en dehors de tout contrôle démocratique dans des conditions et pour un projet qui ne regardent que moi.”*

La critique, dans notre pays, est libre, et c'est heureux. Mais ce qui est vraiment triste, c'est qu'un parlementaire, tout occupé à défendre les couleurs de son champion, se soit cru obligé de commenter des décisions auxquelles il n'entend strictement rien, dans un secteur dont il ignore à peu près tout. Les médias en général et le service public en particulier méritent mieux que ça. Il est temps, “à l'heure d'Internet”, que cessent ces ridicules et permanentes tentatives d'instrumentalisation, surtout de la part d'une formation politique dont le chef se vantait de faire et de défaire les journalistes comme les patrons de chaîne, au gré de ses caprices et de son humeur fluctuante et qui, de retour des États-Unis, voulait à ses côtés un Noir, “ou mieux une Noire”, comme nous l'apprend aujourd'hui Roselyne Bachelot¹.

Quelqu'un pourrait-il en toucher un mot au député du Nord et lui suggérer de s'informer avant de rédiger ses affligeants communiqués de presse ? Pour l'heure, en la matière, la meilleure parole que Sébastien Huyghe puisse porter, c'est encore le silence. Merci pour nous tous.

1. Dans son livre *La Petite Fille de la V^e – Souvenirs*, Flammarion, avril 2015.



de NOS JOURS, POUR
90 MILLIONS D'EUROS
ON N'A PLUS RRRrien!

PAS MÊME UNE
PETITE chaîne
de Télévision?

CHAPITRE 28

Les goûts de luxe de Fleur Pellerin

Paris, le 28 avril 2015

Il y a quelques jours, Fleur Pellerin, la ministre de la Culture et de la Communication, avait allègrement surfé sur la vague anti-Mathieu Gallet et demandé publiquement des comptes au pdg de Radio France, élu à l'unanimité par le CSA. Elle hausse de nouveau le ton aujourd'hui, suite à la révélation des frais de taxi de la patronne de l'Ina, et promet même un *"code de bonne conduite pour les dirigeants des établissements publics"*. Mais se souvient-on que, lors de sa nomination au poste de secrétaire d'État au commerce extérieur, Fleur Pellerin avait fait un énorme caprice pour son bureau ?

La cabale de ces derniers jours a bien failli avoir raison de Mathieu Gallet. N'était-il pas accusé de tous les maux et de toutes les dérives ? Que ne nous avait-on dit sur ses dépenses extravagantes, sur le bois de palissandre ornant son bureau, avant que l'Inspection générale des finances ne le blanchisse totalement... Loin de le soutenir au plus fort de la tempête, Fleur Pellerin n'a au contraire pas raté une occasion publique de le déstabiliser et de remettre ainsi en cause le choix du CSA.

Sans doute avait-elle oublié qu'elle-même avait refusé, quelques mois plus tôt, de s'installer dans l'aile du ministère des Affaires étrangères

occupée jusque-là par Yamina Benguigui, l'ancienne ministre chargée de la francophonie. Fleur Pellerin avait même réclamé l'obtention d'un hôtel particulier dans le 7^e arrondissement de Paris. Bien sûr, elle avait nié et déclaré, suite au déclenchement de la polémique : *“Je ne suis pas fan de dorures !”* Facile. Et tellement tendance.

Fleur Pellerin avait ensuite réclamé les anciens bureaux d'Hélène Conway-Mouret, dans le 15^e, avant de jeter son dévolu sur celui de l'ancien ministre délégué aux affaires européennes, Thierry Repentin, pourtant promis à son successeur, Harlem Désir. Thierry Repentin, qui a raconté l'anecdote par le menu, a assuré qu'il avait fait fermer son bureau pour qu'Harlem Désir puisse le récupérer ensuite : *“Pellerin était venue visiter mon bureau. Elle voulait le prendre. Le soir, on l'a fermé pour être sûr que Désir puisse l'utiliser.”*

Culture, dorures, déconfiture

Finalement maintenue dans les anciens locaux de Yamina Benguigui, Fleur Pellerin avait une nouvelle fois défrayé la chronique quand *Le Canard enchaîné* (déjà lui) révéla que la secrétaire d'État avait obtenu une enveloppe de 150 000 euros de travaux dans ses bureaux. Laurent Fabius avait alors volé à son secours, déclarant : *“Le devis des travaux est en fait de 77 000 euros, dont plus de la moitié concerne une cage d'escalier précédemment endommagée par un dégât des eaux.”*

La petite histoire ne dit pas si, lorsque Fleur Pellerin se rend aux dîners mondains de Pascal Houzelot, quai Henri IV, la cage d'escalier est rutilante. Toujours est-il que la ministre de la Culture et – surtout – de la Communication, vient de nommer le futur ex-patron de Numéro 23 chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Dorures, feux de la rampe, médailles en chocolat, on comprend que l'emploi du temps de Fleur Pellerin ne lui permette pas de lire Modiano. Il est vrai que, pour le prix Nobel de littérature, Henri IV est avant tout un lycée.

CHAPITRE 29

Michel Boyon, le “sauveur” du Maroc

Paris, le 29 avril 2015

Il y a trois semaines, les Français apprenaient que le groupe Next Radio TV d’Alain Weill allait racheter la chaîne TNT Numéro 23 pour 90 millions d’euros. Michel Boyon, ancien président du CSA, qui avait octroyé en 2012 ce canal gratuit à son ami Pascal Houzelot – dans des conditions très contestables –, a intelligemment utilisé une célèbre agence de communication pour faire diversion. De nombreux médias, du 4 au 7 avril 2015, soit au moment de l’annonce de l’acquisition, n’ont ainsi pas hésité à faire de Boyon le “sauveur du Maroc”. Mais qui a-t-il sauvé, au juste ?

Articles dithyrambiques, vocabulaire pompier, emphase, grandiloquence, interviews admiratives, grands titres (strictement identiques), les médias français se sont soudainement emballés pour saluer “le rôle extraordinaire et crucial” joué par un personnage totalement tombé dans l’oubli : Michel Boyon, ex-président du Conseil supérieur de l’audiovisuel. “La population était très choquée et, au Maroc, son nom et son visage sont désormais connus de tous”, pouvait-on lire par exemple sur le site de BFM-RMC¹. “Peut-on dire que vous avez sauvé le Maroc ?” écrivait encore *Le Figaro*, dans un publi-reportage à peine déguisé².

Un nouveau messie...

Ainsi donc le royaume chérifien avait-il accueilli sur son sol un nouveau messie ? Les populations étaient en liesse et l'injustice enfin réparée ! Mais de quoi s'agissait-il ? Michel Boyon, reconverti en avocat, avait défendu la cause de l'équipe de football marocaine devant le Tribunal arbitral du sport. Interdits de Coupe d'Afrique des nations 2017 et 2019 par la Confédération africaine de football, suite au refus du Maroc d'organiser la CAN 2015 en raison de l'épidémie d'Ebola, les footballeurs marocains pourront donc participer au rendez-vous continental dans deux ans. Tout ça... pour ça ?

Pour Michel Boyon, l'enjeu était plus important qu'il n'y paraissait : il s'agissait, dans un timing parfaitement étudié, de "gaver" Google par une pseudo-information immanquablement relayée par des médias se bornant à faire du copier-coller à partir d'un communiqué de presse d'agence. Ainsi le nom de Michel Boyon ne serait-il pas associé à la revente scandaleuse de la chaîne Numéro 23, que les patrons de TF1, M6 et Canal+ qualifient même de "*fraude*", mais uniquement au "*sauvetage du Maroc*", même s'il était question de la simple participation d'une équipe de football à une compétition. Tout était dans le titre. Qui a dit que tous les journalistes avaient un esprit critique et se méfiaient des communicants ?

... en conflit d'intérêts...

Rappelons que Michel Boyon est marié à Marie-Luce Skraburski, membre du comité de direction et consultante dans la célèbre "boîte de com" Image 7, dirigée par Anne Méaux (ancienne figure du Gud, du PFN et d'Ordre nouveau). Marie-Luce Skraburski a été chargée de la communication d'Alain Madelin au ministère des Entreprises et du Développement économique, puis au ministère de l'Économie et des Finances. Elle a enfin été conseillère (chargée de la communication et des relations extérieures) du président de Radio France, un certain... Michel Boyon. Tout de suite, tout devient plus clair. Ou plus

opaque. Cela dépend du penchant naturel : presse ou communication, fromage ou désert. Comme dirait un célèbre journaliste média à propos de l'actuel président de Radio France, "*Pellerin a fait ping, Gallet a fait pong. Bilan : une démissionnée. En politique, il faut tuer et ne pas blesser*". Ambiance...

"*La Tunisie, moi j'y vais*", peut-on lire en ce moment sur les murs de nos villes, dans une très belle campagne de communication incitant les Français à séjourner chez leurs voisins méditerranéens, en dépit de l'attentat du musée du Bardo, le 18 mars. Mais, une fois encore, Michel Boyon avait été précurseur : peu de temps avant la révolution, le patron du CSA se rendait à Tunis pour vanter les mérites du régime de Ben Ali, déclarant : "*Les Français soutiennent les efforts de ceux qui, comme la Tunisie sous l'impulsion du président Ben Ali, sont déterminés à lutter contre toute forme de passéisme ou d'obscurantisme qui conduirait à la régression sociale ou culturelle.*"

... chez l'ami Ben Ali

Tant de clairvoyance confond. Il est vrai qu'Image 7 avait hérité du budget de la communication de Ben Ali. De nombreux journalistes et hommes politiques étaient alors invités dans de somptueux hôtels et chargés à leur retour en France de divulguer la bonne parole. Enfin, ces choses-là ne se demandaient pas, elles coulaient de source entre gens de bonne compagnie, comme dans l'oasis de Ksar Ghilane. Il faut dire que la "*promotion de la diversité*" version Boyon, venu assurer le service après-vente d'Image 7 en apportant la caution de l'État français, ne s'embarrassait guère de nuances. Un peu comme un ancien président de la République qui, de retour d'un voyage aux États-Unis, déclarait : "*Il me faut un Noir, ou mieux une Noire !*" d'après son ancienne ministre Roselyne Bachelot.

Lors de son audition au CSA, le 8 mars 2012, pour sa chaîne TVous la Télédiversité (devenue Numéro 23), Pascal Houzelot avait utilisé le même procédé, plaçant les personnes issues de la diversité "*visible*"

au premier rang, avant de les éconduire sans autre forme de procès sitôt son canal TNT dans la poche, comme le dévoile aujourd'hui l'humoriste Yassine Belattar, amer d'avoir servi de simple alibi pour ce qui n'a jamais été, au fond, qu'une affaire de gros sous. À l'aune de ce que l'on sait aujourd'hui, l'entretien accordé par Michel Boyon (*voir ci-dessous*) à la presse tunisienne, peu de temps avant la chute de Ben Ali et de son clan, résonne d'un écho tout particulier. Appelons cela la "discrimination sélective".

Voici ce que Michel Boyon déclarait à la presse tunisienne en 2009
(propos recueillis par Mohamed Gontara – *La Presse*)

Récemment de passage en Tunisie, Michel Boyon, président du Conseil supérieur français de l'audiovisuel (CSA), a bien voulu répondre à nos questions.

Monsieur Boyon, vous qui suivez de près les transformations que connaît le secteur de l'audiovisuel en France et dans le monde, comment voyez-vous l'évolution de ce secteur ?

Avec les révolutions technologiques, le monde de l'audiovisuel se transforme à un rythme stupéfiant. Je le rappelle, la mission de la radio et de la télévision, c'est d'informer, de transmettre la connaissance, de divertir. Le progrès rend la télévision accessible à tous. Les particuliers bénéficient de la baisse des prix des équipements domestiques, les procédés de diffusion des images s'améliorent sans cesse, de nouvelles chaînes apparaissent. On peut ainsi mieux répondre aux attentes et aux goûts de chacun. Mais il faut être conscient que certaines chaînes de télévision peuvent porter des messages de haine ou de violence : on ne doit pas rester inerte devant une telle situation. Lutter contre ce danger, qui ne connaît pas les frontières, est une responsabilité collective.

Comment les médias tunisiens pourraient-ils tirer le meilleur parti des nouvelles technologies de l'information ?

Les Tunisiens aiment lire et écouter, s'informer et comprendre. La presse écrite, la radio et la télévision sont très présentes, en français comme en arabe. Elles occupent une grande place dans la vie quotidienne et l'Internet devient quasiment accessible à tous. Je crois que, comme dans d'autres pays, il faut aller vers ce que l'on appelle le "média global", c'est-à-dire un rapprochement des médias écrits et audiovisuels, une mise en commun de moyens permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles à celles et ceux qui travaillent dans les médias, mais aussi l'exploitation des potentialités d'Internet par les médias classiques.

Quelles sont les relations du Conseil supérieur de la communication³ avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel français ?

Ces relations se bâtissent. Elles reposent sur des échanges d'informations, sur des réflexions communes portant sur les sujets les plus variés : le contenu des programmes, la protection de l'enfance et de l'adolescence, les bouleversements technologiques. Je me félicite du développement des compétences du Conseil supérieur de la communication de Tunisie, ainsi que du renforcement du pluralisme dans sa composition. Le CSC et le CSA de France ont tous deux la conviction que l'audiovisuel jouera un rôle majeur dans le rapprochement entre les peuples. C'est pourquoi ils se tournent aussi vers les autres institutions comparables. La construction de l'Union pour la Méditerranée – pour laquelle la Tunisie a eu un rôle moteur – est un formidable défi pour l'avenir de tous les pays qui ont en partage cette mer, berceau de nombreuses civilisations. Déjà, on vient de jeter au Caire les bases d'une grande banque de programmes télévisés qui sera alimentée par les pays méditerranéens.

Quelle importance le CSA accorde-t-il à la communication audiovisuelle dirigée vers la communauté maghrébine en France ?

Le CSA y est très attentif. L'intégration réussie est celle qui maintient un lien fort avec la langue, la culture, les traditions du pays d'origine. Nous avons accordé de nombreuses fréquences à des radios de langue arabe ou berbère. Nous avons aussi autorisé la diffusion de chaînes de télévision dont les programmes sont émis dans ces langues.

Comment les Français perçoivent-ils la Tunisie ?

Pour beaucoup de Français, le monde arabe est perçu comme un ensemble mystérieux et complexe. Mais ils sont aussi conscients de la nécessité de préserver, de renforcer sa stabilité et ses rapports traditionnels étroits avec l'Europe. La Tunisie a un rôle très important à jouer à cet égard, en raison de sa situation géographique, de sa contribution constante à la recherche de la paix, et de son influence internationale. Elle jouit d'un réel capital de sympathie, d'amitié et même d'affection en France. S'il subsiste encore certaines incompréhensions, elles sont souvent dues à des idées préconçues. Le renforcement de la coopération entre la Tunisie et la France, la multiplication des échanges dans tous les domaines nous permettront de nous connaître mieux encore, de nous comprendre encore mieux et de contribuer à notre manière à un développement solidaire entre les deux rives de la Méditerranée. Chacun a sa musique à jouer !

Quel message la France essaie-t-elle de communiquer vers le Maghreb ?

C'est un message de paix, de tolérance et de progrès. Un message respectueux des traditions et des valeurs de chaque pays du Maghreb. Il ne s'agit pas d'inciter à copier un quelconque modèle français. Au nom de quoi la France pourrait-elle prétendre imposer tel ou tel système ? Les Français souhaitent ardemment que la concorde règne entre les pays du Maghreb. Ils soutiennent les

efforts de ceux qui, comme la Tunisie sous l'impulsion du président Ben Ali, sont déterminés à lutter contre toute forme de passéisme ou d'obscurantisme qui conduirait à la régression sociale ou culturelle.

Comment voyez-vous l'évolution de la Tunisie ?

Lors de mes séjours en Tunisie, je suis impressionné, comme toute personne qui se rend dans le pays, par le remarquable niveau de développement atteint ces dernières années. Tout visiteur constate que l'activité économique, la qualité de l'infrastructure et le niveau de vie des citoyens tunisiens progressent à un rythme soutenu. C'est d'autant plus méritoire que le pays n'a que peu de ressources naturelles. Il compense cette lacune en exploitant, avant tout, sa richesse humaine, en développant ses capacités industrielles, en promouvant des activités de services à forte valeur ajoutée, en accueillant des investissements étrangers productifs, sans oublier bien sûr le socle agro-alimentaire. C'est pourquoi la Tunisie me paraît mieux armée que d'autres, non seulement pour faire face à la crise économique mondiale, mais aussi pour relever les défis du développement durable et de la modernité.

Et comment voyez-vous l'évolution de la société en particulier ?

La prépondérance de la classe moyenne, le nombre de foyers propriétaires de leur logement, les résultats obtenus dans les domaines de l'éducation et de la santé publique, le renforcement des dispositifs de solidarité sont autant d'atouts pour garantir la stabilité de la Tunisie et son progrès continu. Mais le plus spectaculaire tient à la place de la femme tunisienne dans la société. Le pays est à l'avant-garde pour les droits de la femme, ses droits civils et sociaux. Dans les faits, les femmes peuvent exercer toutes les activités, accéder à toutes les responsabilités. La situation des Tunisiennes est enviée à l'étranger ! C'est l'expression d'un modèle tunisien.

Peut-on aussi parler d'un "modèle tunisien" pour le rapprochement culturel entre les nations ?

Ce qui me frappe, c'est la manière dont la Tunisie réussit à concilier authenticité et modernité. La modernité s'est parfaitement conciliée avec le respect des grandes valeurs auxquelles le peuple tunisien est profondément attaché. Les innombrables manifestations de l'expression culturelle tunisienne en sont les témoignages. Les multiples initiatives prises dans le pays pour favoriser le dialogue des cultures et des civilisations l'illustrent également. De ce point de vue aussi, on peut parler d'un modèle tunisien.

1. "CAN : Boyon, ce proche de Raffarin qui a sauvé le Maroc", 4 avril 2015.
2. "CAN : Michel Boyon, l'ancien président du CSA qui a sauvé le Maroc", 6 avril 2015.
3. Créé en 1989, le CSC avait un rôle strictement consultatif. Il a été supprimé après la révolution.

CHAPITRE 30

Numéro 23 : quand Boyon vantait la “solidité financière” de son ami Houzelot

Paris, le 3 mai 2015

Interviewé sur LCI il y a trois ans, l’alors président du CSA dénonçait précisément le scandale que nous sommes en train de vivre avec la revente de Numéro 23 au groupe d’Alain Weill (RMC, BFM)... Et pour cause : c’est lui qui l’avait sciemment rendu possible en octroyant, en parfaite symbiose avec les acteurs de Bygmalion, quelques producteurs véreux et l’Élysée, une chaîne TNT gratuite à un pornographe sans le sou... Une opération financière parfaitement huilée et préparée, comme le dévoile avec amertume aujourd’hui l’ancien sage du CSA Rachid Arhab. Et au final une escroquerie à 90 millions d’euros, avec la diversité comme alibi.

Interview de Michel Boyon sur LCI, le 30 mars 2012

Michel Boyon : *Un autre critère que nous avons retenu, c’est celui de la solidité financière du candidat. On ne veut pas se retrouver dans un an, dans deux ans, dans trois ans, avec une situation que*

nous avons connue, où des gens mettent la clef sous la porte parce qu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts, et ils rendent leur fréquence au CSA, ou ils la vendent à un autre opérateur. Ça, je n'en veux plus, parce que ça n'est pas correct, ni vis-à-vis du CSA, bien sûr, ni vis-à-vis surtout du public, et c'est ça qui compte le plus.

Julien Arnaud : *Alors, la seule chaîne qui n'est pas issue d'un groupe important, mais qui est adossée à un tour de table financier solide, c'est la chaîne TVous... On a l'impression, Michel Boyon, qu'il suffit de mettre l'expression "diversité" quelque part pour que ça prenne, pour que ça marche. La ligne éditoriale de cette chaîne sur la diversité, franchement, elle n'est pas très, très claire. Comment vous faites pour agglomérer les différentes "communautés", comme on dit ? Qu'est-ce qu'il y a de commun entre, par exemple, les handicapés et les homosexuels ? C'est ça qu'on a du mal à comprendre.*

Michel Boyon : *Alors, d'abord, le thème de la diversité, c'est, depuis mon arrivée au CSA, l'un des thèmes majeurs de notre institution. C'est un thème majeur, mais ça n'est pas parce que la chaîne disait "je suis une chaîne de la diversité" qu'elle a été sélectionnée, il y a beaucoup d'autres chaînes qui ont mis en avant ce thème de la diversité, les responsables du projet TVous ont dit très clairement qu'il ne s'agissait pas pour eux de faire une simple juxtaposition de communautarismes, ce n'est pas ça. Et ça n'est pas non plus une sorte d'alibi pour justifier que les autres chaînes ne s'intéressent pas à la diversité.*

CHAPITRE 31

Valeurs actuelles : une vente en trompe-l'œil

Paris, le 7 mai 2015

Le 22 avril, nous apprenions la vente de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (groupe Pierre Fabre) à Privinvest Médias, filiale de Privinvest Holding SAL de l'homme d'affaires franco-libanais Iskandar Safa. À la tête de cette nouvelle filiale, on retrouve le duo Charles Villeneuve-Étienne Mougeotte. Déjà à l'œuvre dans l'appel à candidatures truqué du CSA en 2011 (attribution d'un canal gratuit à Numéro 23 et revente à BFM aujourd'hui, avec une plus-value de 90 millions d'euros), les réseaux de l'ombre mettent de nouveau les bouchées doubles, avec pour objectif la campagne présidentielle de 2017. Mais pas forcément celle que l'on imagine... Voyage dans les secrets d'État, de Paris à Beyrouth en passant par l'Élysée, Cherbourg et la Libye de Mouammar Kadhafi.

Mais que vient faire aujourd'hui Iskandar Safa dans *Valeurs actuelles* ? Qu'est-ce qui explique son intérêt soudain pour cet hebdomadaire qui a jusqu'ici défendu bec et ongles Nicolas Sarkozy, tout en essayant de capter le lectorat – et par extension l'électorat – d'extrême droite par ses unes lui ayant valu des condamnations pour “provocations à la haine” ? Pour comprendre toute l'affaire, digne des meilleurs romans d'espionnage, il faut commencer par le Liban. En 1975 (Iskandar Safa a 23 ans), la faction ultranationaliste chré-

tienne Gardiens des Cèdres, dirigée par Étienne Sacr, refuse l'identité arabe du Liban. Au sein de cette milice, Safa dit "Sandy" est l'un des plus actifs et des plus motivés : il a l'âme, le charisme et l'autorité naturelle d'un chef. Classée à l'extrême droite, la milice chrétienne libanaise se rapprochera naturellement d'Israël, qui l'aidera tant sur le plan militaire que financier.

Trois ans plus tard (et jusqu'en 1981), Iskandar Safa part en Arabie saoudite, à Riyad, pour diriger un chantier d'aérodrome militaire construit par l'entreprise de sa famille maternelle. Petit-fils d'un juge et fils d'un haut fonctionnaire directeur du cabinet du premier président libanais, il deviendra rapidement un lobbyiste hors pair. Business, cash, politique, réseaux croisés, Safa excelle dans cet univers secret, voire opaque, qui fera sa fortune.

La rencontre avec Marchiani

Dès 1985, Iskandar Safa se retrouve ainsi chargé par un groupe d'investisseurs arabes, notamment le prince saoudien Metaab bin Abdullah bin Abdulaziz Al Saoud, de redresser la chaîne hôtelière suisse Nova Park. C'est là qu'il fait la connaissance d'un certain Jean-Charles Marchiani, cadre commercial pour les hôtels Méridien et ancien espion du Sdece (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, ancêtre de la DGSE) venu lui proposer ses services – gardons à l'esprit qu'en 1977 et 1980 le même Sdece avait soutenu des militaires libyens dans leur tentative de renversement de... Mouammar Kadhafi.

Safa et Marchiani deviennent vite de bons amis. La même année, Safa crée sa société d'intermédiaire et réalise son premier million de dollars en exécutant les marchés de compensation liés à la vente en Corée du Sud d'avions F5 et F20 de l'Américain Northrop.

En 1986, Jean-Charles Marchiani, devenu conseiller de Charles Pasqua place Beauvau, demande de l'aide à son ami Safa : il s'agit alors de sauver les otages français du Liban. Sandy active ses réseaux sur toute la planète et finit par obtenir la libération des otages via une

piste iranienne. Protégeant son business futur, Safa aura la clairvoyance et la sagesse de ne pas apparaître sur la photo officielle. Ce qui ne l'aura pas empêché d'être soupçonné, dans une note de la DST publiée dans *Le Monde* daté du 8 janvier 2002, d'avoir capté une partie de la rançon, via le compte au Crédit Lyonnais d'un de ses proches, Issam Abbas.

Le contentieux Eurodif

À l'initiative des juges Prévost-Desprez et Courroye, des policiers de la brigade financière, qui n'agissaient pas dans le cadre d'une perquisition, s'étaient rendus au ministère de l'Économie et des Finances et s'étaient fait remettre des documents relatifs au contentieux Eurodif¹. À l'époque, les magistrats cherchaient à démontrer le lien entre le versement d'une éventuelle rançon dans le cadre de la libération des otages et les mouvements de fonds suspects détectés sur les comptes de Safa.

Le volet strictement financier de l'affaire avait mis en évidence des retraits, en espèces, pour un total de presque 14 millions de francs (2,1 millions d'euros), entre 1995 et 2001, depuis un compte alimenté par Iskandar Safa. Deux proches de l'homme d'affaires, ainsi qu'une de ses secrétaires, avaient alors affirmé avoir remis des espèces, sur son instruction, à Marie-Danielle Faure, une proche collaboratrice de Charles Pasqua, ainsi qu'à l'épouse de Jean-Charles Marchiani pour le compte de son mari.

Les deux femmes avaient néanmoins nié avoir reçu cet argent. Marie-Danielle Faure avait simplement confirmé que les négociations sur le sort des otages avaient un lien avec le contentieux Eurodif : *“La seule fois où j'ai entendu Jean-Charles Marchiani parler d'argent, c'était lors des négociations avec l'Iran. Un responsable du Trésor a accompagné Jean-Charles Marchiani en Autriche. Les négociations portaient sur un retour d'investissement pour l'Iran, du temps du shah. Les Iraniens, en contrepartie de leur aide, réclamaient la restitution des fonds investis dans le CEA. C'était avant la libération des otages.”*

La France ne verse (officiellement) pas de rançon

Jusqu'à la saisie de documents à Bercy, seule une note de la DST évoquait la possibilité que ces fonds suspects soient issus d'une rançon. *"Il s'agirait d'une partie de la rançon débloquée par l'État français et conservée par les négociateurs, en l'occurrence MM. Marchiani et Safa"*, écrivait la DST. L'accusation ne tiendra pas... , les plus hautes autorités de l'État niant, fidèles à la doctrine de la France, le versement d'une rançon. Un non-lieu général sera prononcé en 2009².

Dans son autobiographie posthume, *Au service de la République*, publiée en février 2015, le journaliste-espion Roger Auque décrivait Iskandar Safa comme l'homme clé des discussions pour la libération des otages et torpillait définitivement la fable de *"l'absence de versement de rançon"*. *"Je le confirme, de l'argent, beaucoup d'argent, a été remis en échange de notre libération. Ce n'est pas la France qui a payé, mais Kadhafi"*, écrivait Auque. La proximité de Kadhafi et de Safa se poursuivra pratiquement jusqu'à la fin du dictateur, et l'un de ses fils, Saïf al-Islam, sera même l'invité de Sandy au somptueux domaine de Barbossi, à Mandelieu-la-Napoule, une commune des Alpes-Maritimes qui a pour maire le frère de Charles Villeneuve. Saïf al-Islam qui, dans une interview accordée à Euronews le 16 mars 2011, affirmera que le régime libyen avait bien financé la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Le fils de Kadhafi le somrait ainsi de *"rendre l'argent"*, sous peine de révéler tous les détails des transactions (numéros de comptes, opérations de transfert) et traitait même l'ancien président français de *"clown"*.

Quand Safa finançait Pasqua

Lors de l'affaire dite de l'Angolagate, Marchiani sera condamné le 27 octobre 2009 à trois ans de prison pour "trafic d'influence passif" et "recel d'abus de biens sociaux". C'est à cette occasion que sera découverte l'association politique de Charles Pasqua, France-Afrique-Orient, hébergée 3 boulevard de La Tour-Maubourg dans le quartier

des Invalides à Paris, par la société Triacorp de Safa, de 1988 à 1993. L'examen des comptes de Triacorp indiquait que cette société s'était opportunément abstenue de réclamer à l'association les quelque 100 000 francs de loyer mensuel. Les enquêteurs avaient chiffré le préjudice à 4,22 millions de francs au 31 décembre 1992. Les dirigeants de Triacorp furent soupçonnés d'avoir dissimulé cette créance dans le compte de résultat de la société mais ne furent pas directement inquiétés.

Marchiani sera quant à lui encore condamné à deux reprises – et à un an de prison ferme – en 2005 pour avoir perçu des commissions de la société néerlandaise Vanderland (marché du tri des bagages à Roissy) et de la société allemande Renk (marché des boîtes de vitesses des chars Leclerc à destination des Émirats arabes unis).

Toute la France aime Sandy

Passant à chaque fois entre les gouttes, à la différence de son ami Marchiani, c'est en 1992 que Sandy deviendra véritablement le héraut d'armes discret et permanent des différents gouvernements français. Retenu par le Ciri (Comité interministériel de restructuration industrielle) pour le rachat des Constructions mécaniques de Normandie (CMN) à Cherbourg, il relancera ce chantier naval moribond grâce à ses puissants réseaux. Yémen, Indonésie, Oman, Koweït, Émirats arabes unis, les CMN décrochent, grâce à Iskandar Safa et à son frère Akram, des contrats historiques.

Les millions coulent à flots et l'État français désargenté apporte sa bénédiction. La Commission interministérielle pour l'étude des exportations des matériels de guerre (Cieemg), qui siège à Matignon, donnera son aval à chaque étape des négociations, même lorsque Safa sera en fuite (dans l'affaire Triacorp/France-Afrique-Orient, il refusait de venir s'expliquer devant le juge Courroye, craignant d'être placé en détention provisoire ; il consentira à le faire quand Courroye sera appelé à d'autres fonctions, en l'occurrence procureur à Nanterre).

Fin 2003, le président de la République, Jacques Chirac, apporte même son soutien personnel au projet avec les Émirats. Dans une lettre au cheikh Zayed bin Sultan al-Nahyan, le chef de l'État exprime son vœu *“de voir concrétisé prochainement [...] le contrat de réalisation des corvettes”*. Le 31 janvier 2004, dans une lettre adressée cette fois au chef d'état-major des armées des Émirats, Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense, se *“félicite de l'aboutissement du contrat permettant d'engager un nouveau partenariat dans le domaine naval”*.

Socialo-compatible

En 2007, Iskandar Safa passe à la taille supérieure en créant le chantier naval Abu Dhabi Mar avec Al Ain International et multiplie depuis les acquisitions industrielles dans le monde. En 2010, il s'est beaucoup investi pour Dassault aux Émirats arabes unis, à l'occasion du projet de relance des Rafale. Toujours très impliqué en Libye, il gardera un accès direct à Mouammar Kadhafi via Saïf al-Islam, notamment durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Le changement de majorité de 2012 ne l'a pas dérangé outre mesure : son business reste florissant et c'est la seule chose qui l'intéresse. Il connaît par cœur l'hypocrisie et la couardise de la classe politique française, il sait qu'elle n'assume pas vraiment les ventes d'armes et *a fortiori* ses intermédiaires, préférant mettre publiquement en exergue *“les droits de l'homme”*. Mais, en coulisses, c'est tout à fait autre chose.

À partir de Cherbourg, Iskandar Safa développera ainsi un pôle naval international et le député-maire Bernard Cazeneuve, ancien porte-parole du candidat Hollande (et aujourd'hui ministre de l'Intérieur), sera son plus fidèle et fervent soutien. On se souvient que ce dernier avait été rapporteur de la mission parlementaire de mai 2010 sur l'attentat de Karachi et qu'il avait été, à cette occasion, particulièrement critique pour le concurrent des Constructions mécaniques de Normandie, DCNS.

Avant lui, Jean Lemièrre, député UMP de Cherbourg de 2002 à 2007, avait fait de même, accompagnant le contrat *Baynunah* en 2003 et se rendant aux Émirats pour rencontrer Sandy. Alors membre de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, Lemièrre est aujourd'hui chargé de mission à la Direction générale de l'armement. Ça ne s'invente pas.

Le “contrat du siècle” avec le Mozambique

Plus récemment, le 5 septembre 2013, Iskandar Safa annonce à Cherbourg “*le contrat du siècle*”. Devant lui, de nombreux élus et journalistes... et quatre ministres, qui ont fait spécialement le déplacement : Arnaud Montebourg, Bernard Cazeneuve, Nicole Bricq et le ministre des Finances du Mozambique, Manuel Chang. “*Vingt-quatre chalutiers de 23 et 50 m, trois patrouilleurs de 39 m, des monocoques et trois patrouilleurs de 42 m, des trimarans.*”

En 2012, Cazeneuve et Montebourg avaient visité l'entreprise, promettant de “*tout tenter*” pour assurer du travail au chantier cherbourgeois. La donne avait en effet changé : Kadhafi n'était plus au pouvoir en Libye et les printemps arabes avaient contrecarré – provisoirement – les projets des CMN. Quand les droits de l'homme progressent, les affaires régressent.

Plus près de nous encore, le 4 mai 2015, le contrat de vente (24 Rafale) entre Dassault et le Qatar, d'un montant de 6,3 milliards d'euros, a été ratifié officiellement en présence de François Hollande, qui a fait une escale à Doha pour l'occasion. Cet accord a respectivement été signé par le p-dg de Dassault Aviation, Éric Trappier, et, pour l'État du Qatar, par le général Ahmad al-Malki, qui a supervisé les négociations relatives à cette acquisition.

Une vente qui arrange tout le monde

Un contrat distinct a également été signé par le général Ahmad al-Malki et Antoine Bouvier, p-dg de MBDA, le fabricant européen de missiles qui fournit l'armement du Rafale.

Par ailleurs, un autre accord – cette fois confidentiel et d’État à État –, portant sur la formation de 36 pilotes et de 100 mécaniciens, mais traitant aussi de questions comme l’instruction d’officiers de renseignement, a été signé dans la foulée par le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et le général Hamad ben Ali Al-Attiyah, son homologue qatari.

Dans un entretien au *Figaro* le 4 mai, Éric Trappier estime qu’il est “possible” que d’autres contrats pour le Rafale soient signés en 2015 après ceux annoncés avec l’Égypte, l’Inde et le Qatar. Pour une fois que quelque chose réussit à François Hollande... C’est bien dans son contexte que s’explique la vente de *Valeurs actuelles*. Une vente qui fait l’affaire de tout le monde.

Et avant tout de Pierre-Yves Revol, président de la fondation Pierre Fabre, trop heureux de se débarrasser de l’hebdomadaire sulfureux qui, à cause de sa ligne éditoriale très polémique, le mettait régulièrement en porte-à-faux avec l’État, notamment avec l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), qui délivre et retire les autorisations de mise sur le marché.

Un recentrage du magazine

Avec la vente à Safa, si utile aux gouvernements de droite et de gauche, fini les unes coups de poing, anti-Hollande, anti-Taubira, anti-Roms et anti-migrants. “*Iskandar Safa, qui n’a jamais revendu une entreprise, injectera de l’argent, beaucoup d’argent*”, a promis Étienne Mougeotte aux salariés il y a quelques jours, et en contrepartie *Valeurs actuelles* devra rentrer dans le rang, avec l’objectif de redevenir un magazine de droite modérée et, dixit Mougeotte, qui s’y connaît, “*un grand groupe de média mais jamais une écurie présidentielle*”.

Les relations de Sarkozy et Mougeotte sont de toute façon glaciales depuis que le second estime que le premier l’a lâché...

Pas un coup de fil après son éviction du *Figaro* par Dassault, alors qu’il s’était démené comme un diable pour son président-candidat,

y perdant au passage une partie de sa crédibilité journalistique. Sarkozy n'était d'ailleurs pas dans le secret du processus de la vente, qu'il a apprise sur le tard. Pas certain que la nouvelle équipe dirigeante de *Valeurs actuelles* en fasse de nouveau des tonnes pour lui, maintenant que la cour d'appel de Paris a validé l'essentiel de la procédure ayant mené à sa mise en examen, à l'été 2014, pour "corruption active, trafic d'influence actif et recel de violation du secret professionnel" et que son ancien conseiller Franck Louvrier est placé aujourd'hui en garde à vue dans le cadre de l'affaire Bygmalion.

D'un conflit d'intérêts à l'autre

Cette vente fait aussi l'affaire de François Hollande, pour les raisons déjà évoquées : des attaques moins frontales et moins agressives, maintenant que l'actionnaire est en affaires avec le sommet de l'État. Imagine-t-on en effet une couverture de *Valeurs actuelles* traitant le président de la République d'incapable, au moment où il est en train de conclure au Proche-Orient des ventes de Rafale ?

Cette vente arrange aussi, bien sûr, Dassault, qui vend du matériel militaire – et les précieux Rafale, après des années de disette totale – mais utilise aussi régulièrement les services de Safa, dont l'influence et l'entregent dans le secteur comptent parmi les plus importants à l'échelle de la planète. L'un des fils Dassault, Olivier, reste d'ailleurs très présent au sein de *Valeurs actuelles*.

Cette opération arrive enfin à point nommé pour l'affaire de la revente scandaleuse de la chaîne Numéro 23 à Alain Weill, pour 90 millions d'euros. Pascal Houzelot, qui s'était vu attribuer ce canal par la sarkozie toute-puissante, en 2011, au cours d'un appel à candidatures complètement truqué au CSA, n'est autre que le protégé d'Étienne Mougeotte, qui l'a toujours utilisé comme poisson-pilote depuis l'époque de TF1. En dépit des discours de façade, la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, a récemment fait Houzelot chevalier des Arts et des Lettres.

Les 50 millions de Kadhafi

Enrichi par les barons de l'UMP qui lui ont offert une chaîne de télé gratuite qu'il essaie de revendre deux ans et huit mois plus tard, soutenu par Buisson, Boyon et les principaux acteurs de l'affaire Bygmalion, Houzelot est aujourd'hui tout à fait compatible avec la majorité. Exactement comme Iskandar Safa, l'ami de Pasqua, Kadhafi, Sarkozy et autre Marchiani, aujourd'hui célébré par les socialistes comme un héros, sauveur des Chantiers mécaniques de Normandie et bienfaiteur de la France. Les médias sont des armes... mais pas toujours celles qu'on imagine.

En la matière, il y a aussi des bombes à retardement. On peut toujours repeindre les murs et changer d'enseigne, tenter d'enterrer l'UMP et célébrer Les Républicains, les faits restent les faits et la justice, en dépit de sa lenteur, finit par passer. Au moment où *Mediapart*, le 28 avril 2012, publiait le document du chef des services de renseignements extérieurs libyens, qui indiquait que le régime avait décidé de débloquer une somme de 50 millions d'euros pour la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, ce dernier avait estimé qu'il s'agissait d'une "infamie" et déclaré, fidèle à sa dialectique : "50 millions d'euros... Pourquoi pas 100 ? Pour une campagne qui en vaut 20. Il faut se mettre d'accord. Ma campagne a été financée par les sous-marins pakistanais, par M. Kadhafi, ou par Mme Bettencourt ?" François Fillon avait quant à lui déjà fait entendre sa petite musique, qualifiant le document de "faux, en tout cas impossible à authentifier" et affirmant que *Mediapart* était "une officine financée par de riches amis de François Hollande". Le problème, en politique, c'est qu'il n'y a pas d'amis qui tiennent. Seulement des intérêts passagers, qui changent au gré des vents. Avis aux riches amateurs d'officines, pas seulement pharmaceutiques.

“Ces sommes sont versées à la demande de M. Marchiani”

Nous publions ci-dessous le texte intégral de la note intitulée “*Relations entre l’homme d’affaires français Iskandar Safa et le député européen Jean-Charles Marchiani*”, adressée, le 19 janvier 2001, par la Direction de la surveillance du territoire (DST) à la police judiciaire de Paris.

“Depuis plus d’une dizaine d’années, l’homme d’affaires français d’origine libanaise Iskandar Safa donne régulièrement de considérables sommes d’argent à l’ex-préfet et député européen Jean-Charles Marchiani. Ces sommes sont versées à la demande directe de J.-C. Marchiani et proviennent d’un compte en banque en Suisse (Genève) dont I. Safa est le titulaire. Ce compte porte le n° 011978-00001.

En fait, ce compte en Suisse est la source principale d’un processus clairement établi de financement qui emprunte deux voies distinctes vers la France :

– La plupart des sommes sont virées à l’agence du Crédit commercial de France du 121 avenue des Champs-Élysées (siège social du CCF). Ces virements sont faits officiellement au nom d’un des employés d’I. Safa, en l’occurrence au nom de M. Abbas ou M. Sayes.

Ces sommes sont ensuite retirées, toujours en liquide, par

.../...

un des employés d'I. Safa, qui les porte alors immédiatement au siège de l'association France-Orient, sise 50 rue de Berri (75008 Paris).

L'argent liquide est réceptionné par J.-C. Marchiani lui-même ou, le plus souvent, par sa secrétaire, Mme Danièle Faure (phonétique). Il semble qu'il y ait en moyenne, sur la longue période, un à deux versements hebdomadaires se montant environ à chaque fois à 200 000 ou 300 000 francs. Ainsi, pour le seul mois d'octobre 2000, les versements en liquide (connus) se sont élevés à 850 000 francs.

Chaque retrait d'espèces fait l'objet d'un bordereau de retrait d'espèces. On en trouvera ci-joint onze (11) exemplaires originaux, au nom d'Al Sayes ou d'Abbas, datés d'octobre, novembre et décembre 2000. Ces 11 bordereaux cumulés représentent 1 725 000 francs français.

Il convient de noter qu'I. Safa passe ses ordres de virements en téléphonant directement à son banquier suisse, qui doit alors s'exécuter immédiatement.

– Par ailleurs, I. Safa a fait ouvrir un compte étranger au nom d'Isam Abbas à l'agence principale du Crédit lyonnais du boulevard des Italiens à Paris. À partir de ce compte, également alimenté depuis Genève, des chèques sont tirés au profit de J.-C. Marchiani (et de son fils), et portés directement à Mme Danièle Faure (phonétique), 50 rue de Berri. Ainsi, à l'été 2000, quatre chèques de 55 000 francs ont été signés et remis au député européen. Ce compte est géré

au Crédit lyonnais par Mme Michèle Khalil. I. Safa a fait fermer ce compte, en urgence, début décembre 2000, suite aux développements judiciaires de l'affaire Falcone. La source à l'origine de ces renseignements semble persuadée que l'argent du compte en Suisse provient de l'affaire des otages français du Liban, au milieu des années 1980. Il s'agirait d'une partie de la rançon débloquée par l'État français et conservée par les négociateurs, en l'occurrence MM. Marchiani et Safa. Dans ce système, J.-C. Marchiani apparaît comme le donneur d'ordres et I. Safa comme l'exécutant, nonobstant les relations d'amitié unissant les deux hommes.

Il convient de noter que la procédure judiciaire engagée contre Pierre Falcone (nov.-déc. 2000) et les actes coercitifs subséquents (perquisitions, incarcérations, etc.) ont provoqué une réelle panique chez MM. Marchiani et Safa. Ainsi, les deux hommes se sont longuement et à plusieurs reprises concertés dans la semaine du 4 au 8 décembre 2000.

I. Safa s'est ensuite livré à la destruction de divers documents en sa possession pouvant prouver certaines de ses relations : noms supprimés de son agenda, talons de chèques déchirés, fermeture du compte Crédit lyonnais, etc. Par ailleurs, des documents ont été mis à l'abri dans une petite valise noire qui, courant décembre, a régulièrement changé de localisation. Tous ces indices démontrent qu'I. Safa redoutait manifestement une perquisition.

.../...

Les relations particulières de MM. Safa et Marchiani sont attestées également par un autre détail fort révélateur. J.-C. Marchiani a l'habitude d'organiser ses rendez-vous "discrets" dans un hôtel situé à proximité immédiate des bureaux parisiens d'I. Safa. La chambre d'hôtel est alors réservée par et au nom d'un employé d'I. Safa, ou par Safa lui-même. J.-C. Marchiani va ensuite retirer la clef, non à la réception de l'hôtel, mais chez I. Safa.

Commentaires : les déclarations de la source ont débuté au début du mois d'octobre 2000 afin de se prémunir contre d'éventuels développements judiciaires de versements dont l'ancienneté, les volumes et l'origine ont suscité ses plus grandes craintes. L'histoire semble lui avoir donné raison (affaire Falcone).”

“J’ai dit à M. Abbas de faire cadeau de ces sommes à mes fils”

Interrogé à l’époque par *Le Monde*, Jean-Charles Marchiani avait contesté avoir été le bénéficiaire des quatre chèques de 55 000 francs évoqués par la note de la DST et affirmé qu’ils n’émanaient pas d’Iskandar Safa, mais d’un proche de ce dernier, Isam Abbas.

“Si je me souviens bien, Isam Abbas, qui est issu d’une grande famille libanaise avec qui j’entretiens des liens d’amitié, m’avait proposé de financer ma campagne pour les élections municipales à Toulon”, a déclaré l’ancien préfet. “Je lui avais fait observer que la loi ne le permettait pas. Mais, comme M. Abbas a insisté pour me faire plaisir, je lui ai dit de faire cadeau de ces sommes à mes fils”, avait-il ajouté.

“Je peux vous assurer que M. Abbas n’a joué aucun rôle dans la libération des otages du Liban !” avait enfin ironisé M. Marchiani, dénonçant *“une instruction basée sur des rumeurs et des ragots colportés en vue d’une déstabilisation politique”*.

1. “Entre la France et l’Iran, des relations enfiévrées”, *Le Figaro*, 25 septembre 2013.

2. “Non-lieu général dans l’affaire des otages du Liban”, *Le Point*, 21 octobre 2009.

CHAPITRE 32

Sénat : de la table ronde au cercle vicieux

Paris, le 12 mai 2015

Sitôt connue l'annonce de la vente de Numéro 23 au groupe Next Radio TV d'Alain Weill, Catherine Morin-Desailly, présidente (UC) de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication au Sénat, dégage son amendement jambe de bois. Elle propose ainsi d'augmenter à l'avenir les taxes en cas de revente d'une chaîne TNT. Et organise demain au palais du Luxembourg une "table ronde sur la radio" en présence de tous les patrons de station, dont Alain Weill (RMC, BFM). Mais Sud Radio n'est pas invitée.

Ils seront tous présents pour "*échanger sur la radio*" : tous les patrons de stations privées, généralistes et nationales (catégorie E, à laquelle appartiennent Sud Radio, RMC, Europe 1 et RTL), les représentants des syndicats professionnels, Patrice Gélinet, membre du CSA chargé de la radio, la presse et le public étant même cordialement invités. Tous ? Non. Sud Radio (qui, comme *Lyon Capitale*, appartient à Fiducial Médias) n'aura pas droit à la parole. Et pour cause : nous avons dénoncé ce futur scandale dès l'attribution de la chaîne par le CSA en 2012, dans le cadre d'un appel à candidatures complètement truqué. À l'époque, nous avons alerté sur le "péché originel" de Nu-

méro 23, ressource publique gratuite, uniquement attribuée et conçue pour être rapidement revendue, avec toute une chaîne de complicités, y compris au sommet de l'État.

Une fois encore, nous sommes dans le double langage politique.

Après la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, qui faisait mine de s'of-fusquer à propos de cette revente (et venait juste de faire son vendeur, Pascal Houzelot, chevalier des Arts et des Lettres !), voilà que l'élue centriste, qui elle aussi, en séance publique au Sénat, se disait scandalisée par l'affaire, vient d'inviter à son colloque le second contrac-tant, en l'occurrence Alain Weill.

De l'intérêt d'une table ronde...

Il m'avait toujours semblé que l'intérêt principal d'une table ronde était d'aborder les sujets sous divers angles, afin que le public puisse, argument contre argument, se forger une opinion éclairée. Eh bien non... Après les projets de loi mal rédigés parce que votés dans l'ur-gence et sous l'émotion de faits divers, après les amendements *a pos-teriori* censés régler les problèmes du présent par des hypothèques sur l'avenir, voici les nouveaux débats : ceux où tout le monde est d'accord et dans lesquels on n'aborde pas les questions qui fâchent. "Prenez un cercle, caressez-le, il deviendra vicieux !" écrivait Ionesco. Quelle meilleure définition pour la table ronde sénatoriale ?

Programme de travail – Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat

Mercredi 13 mai 2015 – À 9h30, *salle Médicis*

Table ronde, ouverte au public et à la presse, sur la radio, en présence de :

- **M. Patrice Gélinet**, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)
- **M. Michel Cacouault**, président du Bureau de la radio, accompagné de **MM. Christopher Baldelli**, président du directoire de RTL, **Jean-Paul Baudecroux**, président du directoire de NRJ Group, **Denis Olivennes**, président directeur-général de Lagardère Active, et **Alain Weill**, président-directeur général de Next Radio TV
- **M. Philippe Gault**, président du Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (SIRTI), accompagné de **MM. Mathieu Quéstel**, vice-président, et **Tarek Mami**, secrétaire national
- **M. Emmanuel Boutterin**, président du Syndicat national des radios libres
- **M. Pierre Bellanger**, président de Skyrock.

Cette table ronde fera l'objet d'une captation vidéo.

CHAPITRE 33

CSA : de la tartufferie du PS, de la supercherie de l'UMP

Paris, le 18 mai 2015

Un certain nombre d'articles de presse ont été publiés ces derniers jours pour critiquer les conditions de la nomination par le CSA de Delphine Ernotte à la présidence de France Télévisions. “*Dysfonctionnements*”, “*opacité*”, “*bizarries*”, les mots employés sont inhabituellement forts. L'UMP se saisit même de l'affaire et l'inscrit à l'ordre du jour de sa réunion de demain. Bizarre, vous avez dit bizarre ?

La vraie “*bizarrie*” dans cette affaire, c'est le fait que des supports de presse tels que *Mediapart* et *L'Express* se contentent aujourd'hui de rappeler que David Kessler – qui s'est beaucoup démené pour “sa” candidate Delphine Ernotte – ait été sous les ordres d'Olivier Schrameck quand celui-ci était directeur du cabinet de Lionel Jospin à Matignon. Certes, et alors ? serait-on tenté d'ajouter. Car qui était aux côtés de Pascal Houzelot pour cautionner le projet Numéro 23 au CSA, le 8 mars 2012, escroquerie intellectuelle conçue dès son origine pour réaliser une juteuse opération financière, comme le dénonce désormais l'ancien conseiller Rachid Arhab ? David Kessler ! Qui était

président de la République à l'époque et était, de fait, le vrai président d'un CSA qui n'avait plus aucun pouvoir propre, sauf celui d'organiser des auditions fantoches pour se donner des apparences de démocratie ? Nicolas Sarkozy !

Quelles personnalités enfin, outre David Kessler, défendaient contre toute attente Pascal Houzelot et son projet fumeux et avaient déclaré à l'auteur de ces lignes que "*les jeux étaient faits*" pour Numéro 23, et ce dès l'automne 2011 ? Patrick Buisson et Camille Pascal, deux très proches collaborateurs de Nicolas Sarkozy à l'Élysée ! Que l'UMP, qui se prétend aujourd'hui scandalisée, décide d'inscrire la nomination de la présidente de France Télévisions à l'ordre du jour de sa réunion hebdomadaire ressemble à s'y méprendre à une supercherie, surtout après l'affaire Bygmalion, qui, rappelons-le, comporte aussi un important volet audiovisuel, outre son volet strictement UMP. Quand on donne des leçons de comportement et de probité, il vaut mieux être soi-même irréprochable, sans quoi on n'est pas très crédible : il est troublant que les titres de presse précités n'aient pas été plus loin dans leurs investigations, choisissant au contraire de démarrer le compteur alors que la course était déjà bien engagée.

Quillot + Méaux = Zéro, dur dur pour l'ego

La presse s'émeut aussi du fait que Didier Quillot (ex-Lagardère Active et ex-Orange) n'ait pas été retenu dans la *short list* du CSA, alors même que celui-ci s'était offert les services de l'imparable et incontournable Anne Méaux, dont l'associée chez Image 7, Marie-Luce Skraburski, n'est autre que l'épouse de l'ancien président du CSA, Michel Boyon, celui-là même qui organisait "en toute transparence" des auditions publiques... alors que les chaînes étaient déjà attribuées par le sommet de l'État ! Un vrai mélange des genres, voire une pièce de boulevard, dont la France a le secret.

Jean-Pierre Raffarin, Éric Woerth et Nicolas Sarkozy se disent aujourd'hui, d'après *L'Express*, "*abasourdis*" à propos de la nomination

de Delphine Ernotte et du rôle supposé de Sylvie Pierre-Brossolette, membre du CSA, laquelle aurait intrigué en coulisses pour faire élire l'heureuse élue.

“Abasourdis”, nous le sommes tout autant, par ce “deux poids deux mesures” : à l'UMP, personne ne s'est jamais scandalisé lorsqu'un membre du CSA était illégalement intervenu, avant les auditions publiques, pour contraindre deux projets à fusionner (Urb TV et Numéro 23), rendant ainsi l'appel à candidatures de 2011 juridiquement nul. À l'UMP, personne ne s'est non plus jamais scandalisé de l'attribution d'un canal TNT à Pascal Houzelot pour Numéro 23, comme personne ne s'est scandalisé de la revente aujourd'hui annoncée à Next Radio TV (RMC, BFM), avec à la clé une plus-value de 90 millions d'euros. Au contraire, par l'entremise de son porte-parole, qui visiblement n'entend rien aux enjeux de l'audiovisuel, l'UMP envoie des communiqués de presse pour militants attardés afin de vanter les mérites de son nouvel ex-champion de la démocratie : Nicolas Sarkozy, encore et toujours.

“C'était mieux avant”

On prend donc les mêmes et on recommence... Comme le disait un ancien député socialiste de l'Indre, on a juridiquement tort quand on est politiquement minoritaire. L'entourage de Nicolas Sarkozy rêve de revanche et passe François Hollande – et ses supposés amis – par pertes et profits. À l'UMP, on échafaude en effet déjà mille plans et c'est à qui sera le plus inventif pour torpiller l'actuelle majorité et le CSA d'Olivier Schrameck. Ah, qu'il était bon le temps où le grand chef désignait lui-même ses candidats au gré de ses humeurs et de ses intérêts !

De fait, une partie de ce tout n'est qu'apparence et présentation destinée aux gogos. Car, plus on monte, plus l'oxygène se fait rare, plus le nombre de personnes et les amitiés aussi. En réalité, les politiques s'accommodent parfaitement des différents impôts, taxes, turpitudes

diverses et variées, et autres intermédiaires sulfureux ayant servi à leurs prédécesseurs, si tout cela peut, à leur tour, servir leur carrière et leurs intérêts personnels. En privé, tous ou presque s'indignent ainsi de "la revente immorale de Numéro 23 à Alain Weill", mais publiquement c'est autre chose, ils mettent une sourdine à leur indignation, de peur de ne plus être invités chez Bourdin si d'aventure les choses tournaient mal pour RMC.

Ce double langage n'est pas l'apanage de l'UMP, il est également à l'œuvre au centre (*cf. chap. 31*), comme à gauche. Ainsi Fleur Pellerin, qui au Sénat fait mine de s'offusquer de la revente de Numéro 23 et décore simultanément Pascal Houzelot de l'ordre des Arts et des Lettres, tout en participant à ses dîners mondains. Difficile, après, de faire valoir l'intérêt général : comme le confie un ministre, en off, "*je trouve la position de ma collègue bien inconfortable*".

Safa, ça vient... et quand ça vient, Safa

Bien pire, la gauche, qui en public n'a pas de mots assez durs envers Nicolas Sarkozy et ses amitiés libyennes, s'accommode fort bien des largesses d'Iskandar Safa lorsque celui-ci finance les chantiers navals (CMN) dans la bonne ville de Bernard Cazeneuve (PS), actuel ministre de l'Intérieur¹, lequel Safa, confirme Roger Auque dans sa biographie parue il y a quelques semaines à titre posthume², était l'intermédiaire de Mouammar Kadhafi, qui avait bien payé la rançon pour la libération des otages du Liban (officiellement, la France ne verse toujours pas de rançon). Quelqu'un s'en est-il indigné au PS ? Au Gouvernement ? Au Parlement ? Pas à ma connaissance. Ce silence arrange tout le monde, et pour cause.

Alors qu'Arnaud Montebourg, le "Monsieur Propre" du PS, demandait avec force une intervention de "*la France à l'Onu pour faire cesser les massacres*", allant même jusqu'à écrire sur son blog, le 22 février 2011, que "*les derniers événements en Libye mettent à nu, une fois de plus, la médiocrité de la diplomatie française, inutile et incertaine face à la montée du mouvement d'émancipation démocratique que rien ne devrait ar-*

rêter dans le monde arabe”, il recevait sans aucuns états d’âme quelques mois plus tard à Bercy le “diplomate” Iskandar Safa, pourtant proche du Guide libyen, de Nicolas Sarkozy et de quelques autres, de Ziad Ta-kieddine en passant par Jean-François Copé et Brice Hortefeux.

Il faut préciser qu’entretemps Arnaud Montebourg avait été nommé ministre du Redressement productif... et les amis de Mouammar Kadhafi (lequel avait déjà littéralement passé l’arme à gauche) étaient immédiatement (re)devenus fréquentables. Oublié les “*droits de l’homme*”, les “*bains de sang*”, les effets de manches montebouresques et les conférences de presse spectaculaires, déclamées menton haut : comme le dit aujourd’hui, non sans humour, un fin connaisseur du dossier, “*peu importe le Falcon, pourvu qu’on ait l’ivresse. À l’époque du Redressement productif, il fallait à tout prix que Montebourg engrange des succès en termes de sauvetage d’emplois, et Cazeneuve ne ménageait pas ses efforts non plus car les CMN étaient en grande difficulté à Cherbourg. Tout ça, c’était évidemment du cirque, car il s’agissait aussi de préparer la visite du Gouvernement du 12 novembre 2012 à Tripoli pour la vente des frégates. Safa en a bien été l’élément déterminant, et on voit aujourd’hui ses spectaculaires résultats avec les Rafale*”.

Panem et circenses

Du cirque ? C’est, hélas, la triste réalité. À tort ou à raison, les médias sont perçus par la classe politique française comme un outil indispensable dans la conquête – et la conservation – du pouvoir. Rien de nouveau sous le soleil, donc. Mais, lorsque les médias eux-mêmes ont la mémoire, l’indignation et le rappel des simples faits pour le moins sélectifs, on se dit que le problème n’est pas tant un problème “d’ORTF” que de coterie, de conflits d’intérêts et d’autocensure, le tout agrémenté de paresse intellectuelle chronique. Certes, une actualité chasse l’autre et demain, copier-coller oblige, on aura oublié jusqu’au nom de la présidente de France Télévisions, qui, d’ores et déjà accusée de tous les maux... ne prendra pourtant ses fonctions qu’à la fin du mois d’août !

Mais une chose est sûre : la campagne présidentielle a bel et bien débuté. Pour l'UMP, comme pour le PS et leurs forces d'appoint respectives, il s'agit, en dépit des discours de façade, de soumettre dès aujourd'hui le CSA, par une guerre des nerfs et une intimidation permanentes. Vieux réflexes, vieux discours, vieilles habitudes, dans le doux et désormais traditionnel ronronnement de l'alternance, où les moins fréquentables deviennent subitement incontournables : faut-il que tout change pour que rien ne change, comme le professait Tancrède dans *Le Guépard* de Lampedusa ? Cet équilibre métastable tiendra-t-il une fois de plus ou volera-t-il vraiment en éclats si, comme le prédisent tous les sondages, Marine Le Pen vire en tête le 23 avril 2017 ? René Thom, reviens, ils sont devenus fous !

1. Voir chapitre 31.

2. Roger Auque et Jean-Michel Verne, *Au service secret de la République*, Fayard, février 2015.

CHAPITRE 34

CSA et France Télévisions : l'UMP continue son cinéma

Paris, le 20 mai 2015

Après Christian Jacob, patron du groupe UMP à l'Assemblée nationale, qui a demandé hier une commission d'enquête parlementaire pour étudier la procédure de nomination de la nouvelle présidente de France Télévisions, marquée selon lui par l'"opacité", le député UMP Thierry Solère en a rajouté une (grosse) louche aujourd'hui lors de la séance des questions au Gouvernement.

"En République, le soupçon, c'est un poison." Thierry Solère, un député UMP des Hauts-de-Seine, a donc réitéré cet après-midi la demande de création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de nomination de la nouvelle présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte.

Lors de la séance des questions au Gouvernement, l'élu a énuméré l'ensemble des problèmes posés, selon lui, par la procédure utilisée par le CSA : *"Opacité totale, soupçon d'irrégularité, soupçon de rupture d'équité entre les candidats, soupçon de partialité de membres du CSA, soupçon de plagiat d'un des projets d'un des candidats par la candidate retenue..."*

Une fois encore, nous sommes en pleine *commedia dell'arte* et visiblement les députés UMP ont perdu tout soupçon de mémoire. Il faut en effet rappeler que, lors de l'appel à candidatures du CSA du 18 octobre 2011, pour les six dernières chaînes TNT, 34 dossiers avaient été déposés quai André-Citroën (dont un par l'auteur de ces

lignes, D-Facto, la chaîne “documentaires et débats”). Le jour même de la clôture officielle des dépôts, soit le 12 janvier 2012, nous avons déjà la liste des chaînes qui émettraient onze mois plus tard !

“Chihuahua” redonne de la voix

Et pour cause : tout était faux, faux et archi-faux. Sous Nicolas Sarkozy, qui nommait lui-même les présidents de France Télévisions et de Radio France, le CSA fantoche de Michel Boyon (ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Raffarin à Matignon) était contraint de faire semblant et organisait par conséquent des auditions factices, car les décisions étaient déjà prises au sommet de l’État. Entendre aujourd’hui les députés UMP pousser des cris d’orfraie lors de la séance des questions au Gouvernement est pour le moins saugrenu.

Inconnu du public, sa notice Wikipédia nous apprend que Thierry Solère est *“un acteur de la vie politique UMP au sein du département des Hauts-de-Seine dont il est l’un des vice-présidents du conseil général”*. Il est par ailleurs *“l’un des personnages évoqués en juin 2012 par Marie-Célie Guillaume, alors directrice de cabinet de Patrick Devedjian, dans son ouvrage Le Monarque, son fils, son fief¹, ouvrage sur la fédération UMP des Hauts-de-Seine. Thierry Solère y porte le surnom de Chihuahua, donné par Isabelle Balkany afin de décrire, selon elle, son comportement attentiste et intéressé auprès de Jean Sarkozy, alors fils du président de la République”*, peut-on lire dans l’encyclopédie en ligne.

Sophie Marceau, apprenant il y a quelques jours que Jean-François Copé, l’ancien président de l’UMP, avait failli jouer à ses côtés dans *La Boum* (mais il était malade le jour du casting dans son lycée), a malicieusement répondu : *“Peut-être que ça aurait rendu service à la politique s’il avait fini au cinéma².”* Elle était loin du compte. Avec une telle troupe d’acteurs, c’est le cinéma tout entier qui devrait s’estimer lésé.

1. Marie-Célie Guillaume, *Le Monarque, son fils, son fief – Hauts-de-Seine : chronique d’un règlement de comptes*, Éditions du Moment, juin 2012.

2. *Huffingtonpost.fr*, 16 mai 2015.

CHAPITRE 35

Pellerin, ministre de l'Aculture (et de la Communication personnelle)

Paris, le 22 mai 2015

De l'affaire Mathieu Gallet à l'affaire Agnès Saal, en passant par le double langage relatif à la revente de la chaîne TNT Numéro 23, Fleur Pellerin multiplie les faux pas et les approximations, dans un secteur qu'elle pense être seulement de dorures et de paillettes. Initialement conseillère référendaire à la Cour des comptes, son parcours illustre la dérive du système politique français, au sein duquel les hauts fonctionnaires peuvent successivement passer, en quelques mois, de la tête du ministère des PME à celle du secrétariat d'État au commerce extérieur, au tourisme et aux Français de l'étranger, et enfin à celle du ministère de la Culture et de la Communication, sans rien connaître ou presque aux dossiers dont ils ont la charge.

La cabale médiatico-politique de ces dernières semaines a bien failli avoir raison du patron de Radio France, Mathieu Gallet, il s'en est même fallu d'une écharde. Et Fleur Pellerin, la ministre de la Culture et de la Communication, n'était pas la dernière à déstabiliser celui-ci quand, au paroxysme de la crise à la Maison de la radio (quasiment un mois de grève), elle avait quasiment ordonné à son président de "*sortir du conflit*" et de "*rétablir le dialogue social*", n'hésitant pas à le faire savoir de façon péremptoire sur les ondes et via les réseaux sociaux, quand ces questions-là demandent apaisement, mesure et compétence. Son objectif étant évidemment de se présenter comme la ministre intransigeante qui ne resterait pas inerte face à la gabegie annoncée. Pas folle, pas responsable et encore moins coupable. Après tout, le CSA n'est-il pas désormais une "autorité administrative indépendante" souveraine dans ses choix ?

Finalement, c'est la sempiternelle histoire de la paille et de la poutre. Mathieu Gallet blanchi par l'Inspection générale des finances, notamment pour son prétendu amour immodéré du bois de palissandre ornant son bureau, Fleur Pellerin s'est peut-être souvenue que, quelques mois plus tôt, c'est surtout elle qui avait refusé de s'installer dans l'aile du ministère des Affaires étrangères occupée jusque-là par Yamina Benguigui. Fleur Pellerin avait même réclamé l'obtention d'un hôtel particulier dans le 7^e arrondissement de Paris, puis avait évidemment nié et exécuté une sorte de pirouette, suite au déclenchement de la polémique, en déclarant : "*Je ne suis pas fan de dorures !*" Mais adepte de la langue de bois, ça c'est certain.

Comment en est-on arrivé là ?

Fleur Pellerin avait ensuite réclamé les anciens bureaux d'Hélène Conway-Mouret, dans le 15^e, avant de jeter son dévolu sur celui de l'ancien ministre délégué aux affaires européennes, Thierry Repentin, pourtant promis à son successeur, Harlem Désir. Thierry Repentin, qui, scandalisé par ces manières cavalières, a raconté toute l'anecdote, a assuré qu'il avait même été obligé de fermer son bureau à double

tour pour qu'Harlem Désir puisse le récupérer ensuite : *“Pellerin était venue visiter mon bureau. Elle voulait le prendre. Le soir, on l'a fermé pour être sûr que Désir puisse l'utiliser.”*

En février de cette année, alors que la ministre assurait quelques jours plus tard sans trembler au Sénat qu'elle était favorable à l'augmentation des taxes sur la revente des chaînes de la TNT (une mesure *a posteriori* censée dissuader lesdites reventes, mais qui n'abuse personne), elle faisait Pascal Houzelot, futur ex-patron de Numéro 23, chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Pourquoi cette récompense ? Quels services Houzelot aurait-il rendus aux arts et aux lettres ? Hormis le copinage, personne n'a jamais été en mesure de l'expliquer, ni de le justifier. Après la langue de bois, place au double langage : quand on fend l'écorce tendre et friable, c'est désormais pour trouver un bois vermoulu dont les insectes térébrants du tout-Paris audiovisuel se délectent, grignotant la branche sur laquelle ils sont confortablement assis depuis des décennies, en dépit des alternances politiques et des discours outragés.

De mondanités enivrantes en recasages éhontés

Loin de défendre l'intérêt général de la filière audiovisuelle – qui en aurait pourtant bien besoin, tant sa situation est catastrophique –, Fleur Pellerin préfère les mondanités et les projections privées, *happy few* aux côtés de Pascal Houzelot dans des lieux très *hype* tels que le Germain Paradisio. *“Première salle de cinéma à la demande, privée et de luxe, lovée au sous-sol du Café Germain, sous l'égide de Thierry Costes, entièrement designé par India Mahdavi, Germain Paradisio est le lieu de tous les possibles”*, peut-on lire sur le site Internet de cette *“salle unique au monde”*. Non, ce n'est pas *Cinema Paradiso* – et Houzelot n'est certes pas Tornatore.

Avec l'affaire Agnès Saal, nous atteignons une forme de sublime : l'arbre qui cache une forêt de mauvaises pratiques, la cime de l'incompétence cynique. La réintégration, jeudi 21 mai, de l'ancienne présidente de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) au ministère

de la Culture relève de la stricte *“application du droit de la fonction publique”*, a ainsi jugé hier matin sur RTL Fleur Pellerin. Rappelons que l’ancienne présidente de l’Ina avait dû démissionner le 28 avril de ses fonctions à la suite de la révélation de frais de taxi dépassant 40 000 euros en dix mois, dont 6 700 euros pour son fils, alors qu’elle disposait d’une voiture de fonction avec chauffeur.

De sanctions imaginaires en enquêtes fantaisistes

Jeudi, la fonctionnaire a donc réintégré sans problème ni états d’âme le ministère de la Culture : elle est désormais rattachée au secrétariat général, avec le titre ronflant de *“chargée de mission sur les questions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences”*. Bigre ! Voilà qui est bien trouvé ! *“Il ne faut pas donner l’impression qu’Agnès Saal n’a pas été sanctionnée. Il y a eu une réelle sanction, puisqu’elle était présidente de l’Ina. Elle est aujourd’hui chargée de mission, c’est une vraie sanction pour le coup, et donc elle a été déjà sanctionnée. Il y a un conseil de discipline qui devra statuer sur les suites à donner à l’enquête que nous sommes en train de conduire”*, a même commenté le plus sérieusement du monde Fleur Pellerin...

Reste à savoir ce que recouvre le *“nous”* évoqué par la ministre et jusqu’où ira sa fameuse *“enquête”*. Une piste que nous sommes d’ores et déjà en mesure de lui fournir : Fleur Pellerin peut se brancher sur la chaîne Numéro 23 de son nouveau chevalier des Arts et des Lettres, elle y découvrira peut-être des réponses, sinon la lumière, grâce à l’émission *Révélation*, *“magazine d’investigation hebdomadaire qui s’attache, à travers reportages et interviews sur le terrain, à décrypter et à comprendre les problématiques et l’évolution de notre société contemporaine en enquêtant sur tous les sujets sociaux, économiques et culturels”*. Tout un programme ! La dernière émission, diffusée le 20 mai 2015, était ainsi consacrée au *“marché du plaisir”*.

“Avec près de 40 millions de livres vendus, Cinquante nuances de Grey a changé notre regard sur le sadomasochisme, peut-on lire sur le site Internet de Numéro 23. Les sex-toys ont quitté les boutiques obscures

des quartiers chauds pour envahir les rayons des boutiques chic, le pole dance se pratique entre amies et le libertinage n'est plus réservé aux initiés. (...) Des usines de fabrication de sex-toys en Allemagne aux clubs de strip-tease branchés de la capitale, les équipes de Révélation ont enquêté sur un business qui marche.” Eh bien voilà, il suffisait de demander ! Ou comment abandonner la *Rue des boutiques obscures* de Modiano au profit des salles obscures germanoprates, pour finir dans les *backrooms* de Numéro 23 et de Pink TV. On est effectivement loin de Sade et de Malraux. Et même de Bukowski. Qui a dit que le mot “culture” était un mot-valise ?

CHAPITRE 36

Le “prince de la transparence” Sarkozy fait la leçon au président du CSA

Paris, le 27 mai 2015

Auditionné hier par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée, le président du CSA a fermement défendu la régularité et l'impartialité du processus de nomination de Delphine Ernotte à la présidence de France Télévisions. S'estimant victime d'une campagne de déstabilisation orchestrée – et revendiquée – par Nicolas Sarkozy et docilement relayée par l'UMP, par certains candidats non retenus et même par des membres (restés anonymes) du CSA, Olivier Schrameck a répondu point par point aux questions souvent pleines d'arrière-pensées des députés.

Du temps de l'omniprésident Nicolas Sarkozy, qui voulait tout régenter lui-même, des syndicats de salariés aux relations humaines du Parti socialiste, des recrutements de joueurs de l'équipe de foot du PSG aux patrons et aux journalistes de l'audiovisuel (public et privé), en passant par le tout-à-l'égout de sa belle-famille au cap Nègre, le CSA n'était plus qu'une (riche) institution fantoche, sans pouvoir ni marge de manœuvre.

Les chaînes de télé y étaient distribuées par la grâce du prince (avec des auditions totalement factices car tout était déjà décidé en amont) et on en voit les résultats aujourd'hui : les six derniers canaux de la TNT ont des audiences confidentielles, une économie extrêmement fragile, des programmes dont la qualité reste très incertaine, la palme revenant sans conteste à Numéro 23, pourtant en passe d'être revendue 90 millions d'euros au groupe d'Alain Weill (RMC, BFM) – *“un braquage”*, selon l'ancien ministre de la Culture Frédéric Mitterrand. La gauche revenant aux affaires, la promesse de redonner du pouvoir au CSA a été tenue (pour une fois !) et l'institution est ainsi devenue une autorité administrative indépendante, avec une personnalité juridique différente de celle de l'État. Si, bien entendu, tout n'a pas été réglé par cette simple décision, c'est incontestablement un progrès démocratique. Mais Nicolas Sarkozy ne l'entend pas du tout ainsi et s'agite comme un diable pour tenter de jeter le discrédit sur Olivier Schrameck, relayé à l'Assemblée nationale par des députés peu scrupuleux qui, à l'instar de Thierry Solère, ne connaissent rien à l'audio-visuel mais lisent avec fougue – sinon avec conviction – des questions d'actualité rédigées par leur groupe.

Le grand cirque

Bref, rien de nouveau, nous sommes bien là au royaume de la politique politicienne, il s'agit de taper le plus fortement possible sur le camp d'en face, quitte à mentir par omission et à empiler contrevérités et approximations de tout ordre. Les mardis et mercredis sont jours propices à ce grand cirque : lesdites questions d'actualité étant télévisées, les députés de base “se lâchent”, essayant par tout moyen de sortir de leur anonymat pour assurer leur publicité dans “leur” circonscription. Si les effets de manches sont garantis, les débats en sortent rarement grandis –surtout quand le ministre en charge du secteur est globalement faible, joue sa carte personnelle et ne maîtrise pas ses dossiers.

La semaine dernière, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Christian Jacob, était allé jusqu'à demander la création d'une commission d'enquête (sachant qu'il ne l'obtiendrait pas mais que l'expression marquerait le grand public). La conférence des présidents l'ayant logiquement refusée, le président de la commission des affaires culturelles, Patrick Bloche, avait donc proposé d'auditionner hier Olivier Schrameck. *“On fait une audition parce qu'il n'y a pas, de mon point de vue et avant l'audition d'Olivier Schrameck, d'éléments constitutifs d'une commission d'enquête parlementaire. C'est-à-dire une irrégularité ou une illégalité caractérisée traduisant un dysfonctionnement majeur”*, avait indiqué M. Bloche au *Monde*.

Un vote collégial

Sur la prétendue partialité du collège, relayée par certains médias étonnamment complaisants (*Le Monde*, *Mediapart*, *L'Obs*...) – qui n'avaient cependant pas écrit la moindre ligne sur le CSA version Sarkozy-Boyon, laissant à *Lyon Capitale* un terrain vierge à défricher où l'on trouvait déjà, pêle-mêle, Patrick Buisson et les principaux acteurs de Bygmalion –, Olivier Schrameck s'est défendu de tout favoritisme, affirmant n'avoir jamais rencontré Delphine Ernotte avant le 6 mars. Il a par ailleurs précisé avoir rencontré pléthore d'autres candidats et ne pas avoir eu de contacts avec elle depuis cette date.

Pour ce qui concerne les règles du vote, rappelons que ce sont bien les huit membres du collège du CSA qui ont voté à bulletin secret sur chacun des trente-trois postulants initiaux, et que seuls ceux qui ont obtenu au moins cinq voix ont été retenus, ce qui a entraîné l'éviction de candidats qualifiés par la presse de *“sérieux”*, comme Marie-Christine Saragosse (France Médias Monde), Emmanuel Hoog (AFP) ou encore Didier Quillot (ex-Orange et ex-Lagardère Active), lequel, vexé comme jamais par tant d'indifférence, est allé jusqu'à parler de plagiat de son projet par Delphine Ernotte.

Certains Sages sont embarrassés par leur liberté nouvelle

Certains conseillers du CSA ont *a posteriori* assuré à des journalistes que la méthode de vote avait été “*imposée*” par Olivier Schrameck “*au dernier moment*”, alors que dans le cas de la présidence de Radio France, un an plus tôt, la liste avait été établie de façon plus collégiale. Le président du CSA a démenti tout changement de procédure de dernière minute et même estimé que le système adopté pour France Télévisions n’avait rien changé par rapport à celui retenu pour Radio France.

Et quand bien même, on comprend mal en quoi le fait que le vote fût secret ait pu altérer la sincérité et la validité de celui-ci. Jusqu’à preuve du contraire, c’est ainsi que le vote se pratique en France, c’est même une condition *sine qua non* du suffrage universel. Au surplus, quand on est choqué par une procédure ou un ordre qu’on estime injuste et illégitime, on démissionne de l’institution et on le fait savoir. Là encore, ce procès en sorcellerie est assez incompréhensible et personne n’a jamais voté le couteau sous la gorge, surtout à bulletin secret ! Pour être complet, il faut rappeler qu’un journaliste du *Monde* avait ouvert la voie il y a un mois, en publiant un article pour le moins orienté sur Numéro 23.

La transparence, mais pour les autres

Enfin, interrogé sur le contenu des auditions, également secret, le président du CSA a invoqué une jurisprudence issue d’une décision du Conseil constitutionnel du 27 juillet 2000. Des juristes (cités par *Mediapart*) ont cependant estimé qu’il en aurait fait une interprétation extensive. C’est peut-être un point qu’il faudra faire évoluer, “à l’ère des réseaux sociaux et d’Internet”... tout en gardant à l’esprit que l’exercice du pouvoir n’a jamais été aussi visible qu’aujourd’hui, pour confiner parfois au voyeurisme et à l’indécence. Est-ce un progrès pour autant et les auditions, quand elles sont filmées, apportent-elles un gage supplémentaire d’efficacité et d’impartialité ? Rien n’est

moins sûr, l'audition farcesque de Pascal Houzelot et David Kessler pour Numéro 23, entièrement publique, n'avait pourtant pas empêché l'escroquerie intellectuelle de se dérouler, dans l'indifférence médiatico-politique générale.

Quelques mois plus tard, les mêmes médias et politiques (essentiellement des UMP, mais aussi M. Mélenchon et quelques socialistes) n'avaient pas de mots assez durs contre le projet de moralisation de la vie politique présenté par Jean-Marc Ayrault à la suite de l'affaire Cahuzac : "démagogie", "grand déballage", "discrédit"... tout y était passé !

Robbe-Grillet n'a jamais été autant d'actualité, qui déclarait : "*La pornographie, c'est l'érotisme des autres.*" Précisons toutefois pour M. Sarkozy que Robbe-Grillet n'est ni le sponsor des Femen, ni un fabricant de gommes mort en 1793. Rappelons enfin pour ses thuriféraires Christian Kert et Sébastien Huygue que la "*ré-indépendantisation du CSA*" est un long chemin semé d'embûches, n'en déplaise au nouveau "*prince de la transparence*¹", dont Patrick Buisson avait dressé un portrait fidèle en déclarant à l'auteur de ces lignes, le 25 janvier 2012 : "*Quand Sarkozy dit quelque chose, le président du CSA écoute.*" Les nouveaux "Républicains" pourraient même ajouter aujourd'hui : "*religieusement*".

1. La formule complète est due à Christian Kert. Lançant des invectives à Olivier Schrameck durant son audition hier à l'Assemblée nationale, le député de la 11^e circonscription des Bouches-du-Rhône a déclaré : "*Cette nomination risque de vous laisser l'image d'un prince des apparences : apparence de la transparence, de l'indépendance.*"

Je désire obtenir
une chaîne de
télévision.

on vous l'emballle
ou c'est pour
revendre tout
de suite?



CHAPITRE 37

La tribune qui donne la nausée

Paris, le 29 mai 2015

Au moment où Pascal Houzelot tente de revendre Numéro 23 à Alain Weill (RMC, BFM) et d’empocher au passage un pactole de 90 millions d’euros, “cinquante acteurs de la diversité” signent une tribune dans *Libération* et se disent “*fiers du travail réalisé depuis trois ans*” par la chaîne. Mais la plupart des signataires n’ont jamais regardé Numéro 23 ! Et pour cause : elle n’est qu’une vaste escroquerie intellectuelle doublée d’une insulte à toutes les diversités.

“*Nous, citoyens, politiques, professionnels des médias, associatifs (...) appelons à soutenir le projet éditorial de la chaîne de la diversité pour Numéro 23*” (sic). Dans une langue assez maladroite, où se succèdent poncifs et formules grandiloquentes sur la France, le racisme ou la tolérance, les cinquante signataires (de l’indéboulonnable Louis-George Tin à, ce qui est plus surprenant, la sénatrice Bariza Khiari et la réalisatrice et ancienne ministre Yamina Benguigui) commencent par saluer la “*petite révolution [qui], il y a un peu plus de trois ans, secouait le paysage audiovisuel français*”, n’hésitant pas à convoquer “*la fabrication d’un imaginaire commun à la nation*” et la “*représentation d’une République unie et indivisible*”. Rien que ça...

Ils poursuivent en affirmant : *“Il n’y a pas d’autre chaîne dont 100 % des animateurs sont issus de la diversité. (...) La parité n’est pas un vain mot puisque les collaboratrices représentent plus de 75 % des effectifs et qu’à compétence égale les recrutements privilégient les profils issus de la diversité !”* Sauf ce premier petit détail qui a son importance : Numéro 23 n’a, en tout et pour tout, que cinq salariés ! Suivi de ce second petit détail : l’humoriste et animateur Yacine Belattar, sollicité pour l’audition au CSA en 2012 avec la militante féministe et antiraciste Rokhaya Diallo, a récemment révélé le pot-aux-roses : *“Pascal Houzelot nous a reçus une semaine après pour nous dire qu’il n’avait pas l’argent nécessaire et, contrairement à ce qu’il avait dit aux Sages, certains de ses prestigieux partenaires n’avaient pas mis un centime dans l’affaire. Nous avons été utilisés ! Avec la vente de Numéro 23, je découvre que la diversité coûte 90 millions d’euros. Pour ma part, j’ai toujours pensé qu’elle n’avait pas de prix.”*

“Le CSA est tombé dans le panneau”

Au même moment, l’ex-membre du CSA Rachid Arhab sortait de sa réserve, *“révolté”*. Dans les colonnes du *Parisien*, il expliquait en effet ne pas être surpris par cette revente, la diversité n’ayant jamais été qu’un prétexte pour obtenir la fréquence, le seul objectif des porteurs du projet étant la planification d’une opération financière très juteuse, à partir d’une ressource publique attribuée gratuitement. *“Je n’ai pas cru à cette chaîne de la diversité et, parmi les neuf membres du CSA [présidé alors par Michel Boyon et en réalité par Nicolas Sarkozy, NdlR], sept d’entre eux se sont fait manipuler. Le CSA est tombé dans le panneau”*, concluait, amer, Rachid Arhab.

Rappelons ici le troisième petit détail : le projet *“TVous la Télédiversité”*, une fois obtenu le précieux sésame du CSA, a été rebaptisé dans l’urgence Numéro 23. Éluë par les Sages pour être *“une chaîne culturelle thématique axée sur toutes les diversités”*, sa convention sera, juste avant le lancement, habilement et discrètement réécrite, afin que la

chaîne puisse diffuser, grâce à son nouveau statut de mini-généraliste, des programmes US essentiels, tels que... *“Concours de tatouage, le défi : avez-vous déjà réussi à tatouer un amputé ?”* La revente était déjà en ligne de mire. Il est en effet beaucoup plus facile de revendre (à prix d’or) une chaîne poubelle dont le cahier des charges permet de faire à peu près n’importe quoi, qu’un canal ayant de véritables contraintes et obligations en matière de diversité. Et puis quoi encore ? Vous ne pensez quand même pas que c’était sérieux ?

Les individus transformés en bêtes de foire à tatouer

À l’époque, dès le printemps 2012, nous avons immédiatement puis inlassablement dénoncé la supercherie, en expliquant que Pascal Houzelot allait sans doute faire la promotion des *“jeunes filles ayant un père taliban”* et des *“unijambistes alsaciens”*, pensant, en dépit de notre écoëurement, que le CSA de l’époque resterait au moins attaché à la promotion de la langue française, comme ses ex-conseillers le clamaient et le déclamaient publiquement à la moindre occasion. D’unijambistes, il est bien question sur Numéro 23, mais nourris aux hamburgers bas de gamme plutôt qu’aux produits issus du commerce équitable, le tout vulgairement mis en scène dans un voyeurisme éhonté qui ne sert en rien la cause du handicap mais transforme au contraire les individus en bêtes de foire à tatouer.

Nous avons contacté plusieurs signataires de cette tribune : tous nous ont avoué n’avoir effectivement jamais regardé Numéro 23 (nous sommes rassurés sur ce point) et avoir signé, en réalité, uniquement pour faire plaisir à leur copain Amirouche Laïdi, président du club Averroes, sans même avoir lu le texte, qui devait initialement paraître dans *Le Monde* et *“évoquer plus largement la question de la diversité dans l’audiovisuel”*, comme la plupart nous l’ont assuré. Finalement, ce fut cette tribune dans l’espace abonnés de *Libé*, vantant l’incroyable escroquerie intellectuelle de Pascal Houzelot (les patrons de TF1, M6 et Canal+ n’hésitent pas quant à eux à parler de *“fraude”*).

Si l'on ne peut que louer les initiatives sincères destinées à faire progresser la diversité sous toutes ses formes, il vaut mieux se méfier de ceux qui en font un business : tous ces "*humanistes*" autoproclamés – réunis dans quantité de clubs, cercles et associations – qui ont le cœur forcément à gauche... et le portefeuille bien à droite. La génération précédente s'était donné pour mission de faire pleurer dans les chaumières avec la lutte contre le cancer, ses successeurs ont choisi un thème plus tendance et bien plus rémunérateur, infligeant ainsi la double peine aux vraies victimes de discrimination. On peut en effet rire de tout, mais, avec M. Houzelot, ça devient vraiment indécent.

CHAPITRE 38

Numéro 23 : douze questions que devrait se poser Alain Weill

Paris, le 5 juin 2015

Alain Weill, patron du groupe Next Radio TV (BFM, RMC) espère un feu vert du CSA sur son projet de rachat de la chaîne Numéro 23 (officiellement contrôlée à 70 % par Pascal Houzelot) “*avant l’été*”, a-t-il indiqué à l’AFP. La méthode Coué, pourquoi pas ? Enfin un peu de gratuité dans un monde de brutes.

Le CSA a précisé le 3 juin que pour mener l’étude d’impact préalable à sa décision il auditionnerait d’autres chaînes, des organisations professionnelles, des auteurs et des producteurs, ainsi que des associations œuvrant pour la diversité dans les médias audiovisuels. Il examinera aussi l’actionnariat actuel de Numéro 23 : on lui souhaite bon courage, ça risque d’être compliqué, experts-comptables fortement recommandés !

“Je ne vois pas de raison juridique qui devrait créer des difficultés importantes, au regard des précédents”, a souligné Alain Weill. Cette affirmation volontariste est assez étrange, et même le juriste moyennement compétent ne peut qu’être interloqué. Passons sur le fait que la légalité, comme la probité, ne saurait être mesurée à l’aune du *“pas vu pas pris”*, ou du *“puisque les autres ont fauté dans le passé, c’est à mon tour et on ne me dira rien”* et prenons Alain Weill au mot en nous intéressant seulement aux *“difficultés importantes”* qu’il déclare ne pas voir.

Le bon patriote Ousmanov, fan de tatouage ethnique

Outre les nombreuses questions soulevées par *Lyon Capitale* dès l’attribution douteuse de ce canal à Pascal Houzelot, personne physique désargentée incapable de développer avec succès le moindre projet, outre la révolte des acteurs de la diversité, qui expliquent aujourd’hui avoir seulement servi d’alibi pour enrichir ce dernier et ses proches, outre, enfin, les protestations des patrons de TF1, M6 et Canal+, qui estiment que la revente d’une fréquence obtenue gratuitement relève de la *“fraude caractérisée”*... il serait intéressant de consulter le pacte d’actionnaires signé par Pascal Houzelot, ses quelques amis milliardaires du CAC 40 et le Russe Alicher Ousmanov, lesquels avaient évidemment ressenti le besoin irrépensible d’investir dans une chaîne française sans téléspectateurs, dont le programme phare est une émission de télé-réalité américaine où il s’agit de tatouer des personnes handicapées sans trembler de l’aiguille.

1^{re} question : Pourquoi ce fameux pacte d’actionnaires, signé dix mois après le lancement de Numéro 23, soit en octobre 2013, n’a-t-il été envoyé au CSA que le 26 mai 2015, en dépit des demandes insistantes du régulateur ? Le facteur s’est-il égaré ? A-t-il fait un détour par Moscou ? Ou par une autre capitale ?

2^e question : Ce pacte laissait-il par hasard apparaître que la chaîne était cogérée de fait par un oligarque russe au parcours pour le moins opaque, alors que la loi française interdit à tout opérateur extra-européen de détenir plus de 20 % du capital d'une chaîne de la TNT ?

3^e question : Ce pacte d'actionnaires ne prévoyait-il pas explicitement la revente de la chaîne avec une date limite, par exemple en 2015 ?

Le bon patriote Sarkozy, fan de discrimination positive

Le fait que Pascal Houzelot se soit démené comme un beau diable auprès du CSA – et au final ait obtenu, grâce sans doute à son légendaire entregent – que le délai de revente d'une chaîne de la TNT n'exécède pas deux ans et demi expliquerait bien des choses. Cela constituerait une **4^e question** tout à fait passionnante, que l'on pourrait par exemple formuler ainsi : La rapidité de la revente n'était-elle pas la condition *sine qua non* de l'obtention de l'autorisation d'émettre ? Ce doute, deux conseillers du CSA (sur neuf), l'ont eu et Rachid Arhab a même demandé que son pressentiment d'une juteuse (et fulgurante) opération financière soit dûment consigné au procès-verbal des délibérations du CSA. M. Boyon avait-il exaucé son vœu ?

5^e question : Pourquoi un membre du CSA, deux jours avant l'audition du projet Urb TV, lui aussi axé sur la diversité, est-il allé trouver l'un de ses soutiens (en l'occurrence Yassine Belattar) pour l'inciter fortement à fusionner avec Numéro 23 ?

6^e question : Des rétrocommissions étaient-elles prévues pour les personnes ayant favorisé l'obtention de la chaîne et, **7^e question**, une partie de la plus-value gigantesque prévue lors de la revente (90 millions d'euros !) financera-t-elle un jour une campagne politique, eu égard aux intérêts – sinon qualités – des divers acteurs du dossier ?

“Les critiques les plus violentes viennent de groupes historiques qui ont eux-mêmes racheté des chaînes. Ils ne veulent pas que de nouveaux acteurs fassent comme eux, et c’est la première fois qu’un nouvel entrant rachète un nouvel entrant”, a aussi déclaré Alain Weill à l’AFP. Ce qui nous amène à la **8^e question** : Quand un groupe possède déjà deux réseaux radiophoniques nationaux et trois chaînes de télévision (dont BFM depuis... dix ans) est-il encore un nouvel entrant ? Ou est-il déjà un groupe bien installé qui compte bien s’offrir une quatrième chaîne par un tour de passe-passe ?

Gardons **les meilleures questions pour la fin** : Pourquoi l’auteur de ces lignes s’est-il vu expliquer par Camille Pascal, Patrick Buisson et plus largement l’entourage proche de Nicolas Sarkozy, alors président de la République, que Pascal Houzelot était assuré d’obtenir son canal... trois mois avant l’audition officielle au CSA le 8 mars 2012 ? Et pourquoi l’omniprésident a-t-il déclaré au même moment à Alain Weill, devant témoins et en pleine campagne présidentielle, lors d’une séance de maquillage à BFM TV : *“C’est bon, Alain, arrête de pleurnicher, tu l’as, ta chaîne”* ?

Allez... une **12^e petite question** pour la route (ou le chemin de Damas, l’avenir proche le dira) et parce que dans l’audiovisuel on aime bien les paraboles : Qui, d’Alain Weill ou de Pascal Houzelot, donnera à l’autre le baiser de Judas ?

TABLE

| | |
|--|-----|
| TNT : les mêmes, en plus con mais en haute définition | 9 |
| Push-boys, les grands garçons poussifs du CSA : | |
| Michel, Pascal, Franck... et les autres | 15 |
| “Quand Sarkozy dit quelque chose, le président du CSA écoute” | 21 |
| Quand la diversité devient une escroquerie intellectuelle | 33 |
| Mes rendez-vous avec les Pieds Nickelés, du CSA à l'Élysée..... | 41 |
| Quand RMC se transforme en radio filmée, ou l'art du recyclage <i>low cost</i> | 51 |
| Michel Boyon : “La télévision française est la meilleure du monde” | 53 |
| Baromètre BVA/CSA : des programmes jugés médiocres et un Boyon content de lui | 57 |
| CSA/TNT HD : mensonges officieux, mensonges officiels, mensonges d'État..... | 59 |
| En route vers la TNT hyper bas de gamme..... | 65 |
| Michel Boyon, le guide Michelin des fromages de la République..... | 69 |
| CSA et TNT HD : Boyon sur Europe 1, plus c'est gros plus ça passe | 75 |
| TNT : “Plus jamais ça !” lance Thierry Braillard au nouveau président du CSA | 81 |
| CSA, TNT HD et radio bistrot : Tiens, voilà du Bourdin ! | 83 |
| RMC, ça ose tout, c'est même à ça qu'on la reconnaît | 85 |
| Trafic de fréquences TNT : il y a un loup zelot !..... | 89 |
| Houzelot : “Au-delà de trois doigts, c'est une atteinte à la dignité humaine” ... | 93 |
| Numéro 23 : le Sénat dégainé l'amendement jambe de bois | 95 |
| Numéro 23 : la fausse audition du 8 mars 2012 au CSA | 99 |
| Numéro 23 : quand Houzelot manipulait les Noirs et les Arabes pour s'enrichir..... | 101 |

TABLE (SUITE)

| | |
|--|-----|
| Quand la diversité devient une escroquerie intellectuelle (<i>suite</i>) | 105 |
| Sébastien Chenu, le militant du grand écart | 107 |
| Numéro 23 : Houzelot fait chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres | 109 |
| Quand <i>Le Monde</i> parle de Numéro 23, on nage en pleine bluette..... | 111 |
| Houzelot : “Revendre Numéro 23, on ne peut pas me faire ce procès” | 115 |
| Acquisition de Numéro 23 : Alain Weill nous rejoue David contre Goliath | 117 |
| Sébastien Huyghe, pourfendeur UMP de la “désindépendantisation” du CSA | 119 |
| Les goûts de luxe de Fleur Pellerin | 123 |
| Michel Boyon, le “sauveur” du Maroc | 125 |
| Numéro 23 : quand Boyon vantait la “solidité financière” de son ami Houzelot..... | 133 |
| <i>Valeurs actuelles</i> : une vente en trompe-l’œil | 135 |
| Sénat : de la table ronde au cercle vicieux | 151 |
| CSA : de la tartufferie du PS, de la supercherie de l’UMP | 155 |
| CSA et France Télévisions : l’UMP continue son cinéma | 161 |
| Pellerin, ministre de l’Agriculture (et de la Communication personnelle) | 163 |
| Le “prince de la transparence” Sarkozy fait la leçon au président du CSA..... | 169 |
| La tribune qui donne la nausée..... | 175 |
| Numéro 23 : douze questions que devrait se poser Alain Weill | 179 |

Dépôt légal : juin 2015
ISBN 978-2-9543317-3-7
© Lyon Capitale, 2015 - Tous droits réservés
Impression SEPEC

LES ENQUÊTES DE LYON CAPITALE

DIDIER MAÏSTO
LA TNT,
UN SCANDALE D'ÉTAT
(NUMÉRO 23, ETC.)

Le 18 octobre 2011, le CSA présidé par Michel Boyon lançait un appel à candidatures pour attribuer six nouveaux canaux sur la TNT gratuite. Fiducial Médias a participé à cette compétition, qui s'est révélée n'être qu'une farce. Le jour même du dépôt des candidatures, nous connaissions ainsi les six lauréats. Nous avons déjà alerté à l'époque sur la revente de Numéro 23, cette chaîne ayant été attribuée, formatée et calibrée dans ce seul but. Histoire d'un scandale d'État où l'argent et les fréquences ne sont pas perdus pour tout le monde.

DESSINS : LEFRED THOURON

PRIX TTC : 12 €

ISBN 978-2-954-3317-3-7



9 782954 331737

L 14510 - 1H - F: 12,00 € - AL

